

Energie : l'onde de choc économique se propage

► Deux mois après le début de la guerre au Moyen-Orient, le coût de l'énergie ne cesse de flamber, avec des incidences de plus en plus concrètes

► Essence, mais aussi pétrochimie ou textile : l'inflation s'accroît dans de multiples secteurs en Europe, même si le choc reste, pour l'heure, gérable

► La hausse des prix est moins aiguë qu'en 2022, mais son évolution dépend de la durée, toujours incertaine, de la fermeture du détroit d'Ormuz

► Le prix du kérosène a doublé, et de nombreux transporteurs aériens suppriment des vols. Les droits des passagers sont parfois mis à mal

► En Iran, le blocus américain provoque une chute des exportations de pétrole. Le pays compte sur ses capacités de stockage

PAGES 4, 14 ET 15

Société Le plan de Laurent Nuñez contre l'entrisme et le séparatisme

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR dévoile dans *Le Monde* le contenu d'un projet de loi visant à lutter contre le séparatisme et l'entrisme, et livre sa vision des rapports entre l'islam et la République. Le texte, en cours d'examen au Conseil d'Etat, avant une présentation prochaine en conseil des ministres, prévoit un nouveau motif de dissolution d'association ou la possibilité de contrôler davantage de structures d'accueil de mineurs.

Laurent Nuñez assure que le projet gouvernemental « ne cible pas seulement l'entrisme islamiste », le distinguant, selon lui, d'une proposition de loi présentée au Sénat par son prédécesseur, Bruno Retailleau - une « œuvre inachevée » selon le ministre.

« Moi, je n'ai pas de problème avec l'islam en France. Mais je combats ceux qui l'utilisent pour porter atteinte à nos principes républicains », déclare-t-il.

PAGE 13

MÉLENCHON DE NOUVEAU CANDIDAT EN 2027

► En dépit de sa promesse de laisser la place après 2022, le dirigeant de LFI a officialisé dimanche, sur TF1, sa quatrième candidature à l'élection présidentielle

► Sa stratégie du clivage permanent lui permet de mobiliser sa base, mais accentue aussi son rejet dans l'opinion

PAGE 10



A Paris, dans les locaux de l'Agence France-Press, le 3 mai. KIRAN RIDLEY/AF

Russie La baisse de popularité de Poutine inquiète le Kremlin

A cinq mois des élections législatives - gagnées d'avance -, la cote de confiance du président s'érode. L'intensification des blocages d'Internet cristallise les colères

PAGE 2

Moyen-Orient Le Liban dans l'impasse avant les négociations avec Israël

Alors que le sud du pays fait l'objet d'intenses frappes, malgré la trêve décrétée par Trump, le projet de discussions directes avec l'Etat hébreu provoque de vives tensions politiques

PAGE 4

Défense A Brétigny, la filière drones teste des conditions de guerre électronique

PAGE 16

Planète Un sommet à Paris pour accélérer la lutte contre les fuites de méthane

PAGE 9

Audiovisuel Charles Alloncle et Lagardère News visés par une plainte

PAGE 16

Idées Geneviève Fraisse : « Le mot "masculinisme" est impropre »

De ce terme à celui de « culture du viol », la philosophe interroge, dans un entretien au « Monde », la pertinence du vocabulaire qui se diffuse pour évoquer les questions relatives à la condition des femmes

PAGE 24

VU PAR AMORIM (BRÉSIL)

CARTOONING FOR PEACE



Traduction : « Le procès d'OpenAI ».

Le Monde
HORS-SÉRIE

L'EXTRÊME DROITE
Histoire, réseaux, stratégies

UN PHÉNOMÈNE MOUVANT

Un hors-série « Le Monde »
100 pages - 13,50 euros
Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

M
ÉDITORIAL
LA GUERRE RÉVÉLATRICE D'UN EFFRÈTEMENT DÉMOCRATIQUE AUX ÉTATS-UNIS
PAGE 27



Le président russe, Vladimir Poutine, en visite dans un centre sportif de Saint-Petersbourg (Russie), le 27 avril. (AVRIL, GRIGOROV/BUREAU DE PRESSE ET D'INFORMATION DE LA PRESIDENCE DE LA RUSSIE/TASS/SPA)

Poutine face au mécontentement des Russes

Les blocages d'Internet et les difficultés économiques ont accéléré l'érosion de la cote de confiance du président

Chez Vladimir Poutine, c'est presque devenu un rituel de communication. Quand sa popularité fléchit, le président russe convoque les caméras pour... embrasser un enfant en public. La mise en scène s'est encore répétée, lundi 27 avril. Alors que le Kremlin s'alarme de sondages au plus bas, plus de quatre ans après l'invasion de l'Ukraine, le président russe est sorti de son mutisme médiatique pour se rendre, ce jour-là, dans un centre sportif de Saint-Petersbourg.

Face à une vingtaine de jeunes filles en justaucorps noirs, alligées et intimidées, il a lancé la conversation sur leur âge et leur goût pour le ballet. La séquence fut brève. Mais elle a vite fait le tour des médias au service du Kremlin. Vladimir Poutine, aide et stoïque, comme à son habitude, a fini par embrasser le front d'une des danseuses, 10 ans, puis par caresser le chignon d'une de ses camarades. «*Merci!*», ont-elles lancé au chef du Kremlin avant que celui-ci ne quitte le gymnase, accompagné de ses gardes du corps.

La dernière scène de ce type datait de juin 2023, après que la militante d'Exogène Péginoine, le chef des mercenaires du Groupe Wagner, avait fait faillir vaciller le régime de Vladimir Poutine. A l'occasion d'une visite au Daghestan, république du Caucase russe, le chef du Kremlin avait, au milieu d'une foule d'habitants, embrassé sur le front une adolescente, malgré les strictes règles anti-Covid, alors en vigueur dans l'entourage du président. «*La séquence du baiser à Saint-Petersbourg est un signe certain que Poutine s'inquiète de la baisse de sa popularité*», ironise Farida Rustamova, politiste russe en exil, rédactrice en chef du site *Vlast* («*le pouvoir*»).

«*Ces derniers mois, les réseaux sociaux se sont remplis de vidéos faisant du buzz, tournées par des citoyens ordinaires critiquant le*

«*Tout est fait pour étouffer les expressions publiques de colère dans la société civile*», témoigne Piotr, un Moscovite

Le pouvoir, rappelle Farida Rustamova, listant les récents sujets de mécontentement, depuis la hausse des prix – partiellement due aux sanctions occidentales – jusqu'à l'abattage du bétail en Sibérie à cause de la mauvaise gestion d'une crise de fièvre aphteuse. *Ces appels vidéo à Poutine sont un genre courant dans une autocratie où il n'y a ni tribunaux indépendants ni médias libres, et où toute critique du pouvoir peut conduire en prison. Ce sont des gestes de désespoir.*»

Sarcasme

Après les récentes attaques de drones ukrainiens sur Touapsé, en bord de mer Noire, et à Perm, au cœur de l'Oural, des vidéos ont circulé, malgré les blocages d'Internet. Les larges colonnes de fumée et les plumes noires provoquées par les immenses incendies dans les installations pétrolières ciblées ont suscité la colère et le sarcasme : dans ces vidéos, des Russes invitent ouvertement les dirigeants politiques, depuis les députés jusqu'à Vladimir Poutine, à essayer de «*venir passer quelques jours dans ces régions en évitant la pollution*».

La scène de Saint-Petersbourg, qui témoigne de la volonté de Vladimir Poutine d'afficher sa proximité avec ses concitoyens, intervient alors que ce dernier, accablé par la guerre en Ukraine, semble loin des réalités quotidiennes des Russes. «*Vladimir*

Poutine est devenu moins visible en public et ne se déplace presque plus dans le pays», insiste Farida Rustamova, qui a fait le décompte : entre janvier et mars, les événements publics auxquels a participé le président russe ont été environ 25 % moins nombreux qu'au cours du premier trimestre 2023. Sur les trois premiers mois de cette année, le chef du Kremlin n'a quitté Moscou que deux fois pour des déplacements officiels, afin de participer à des événements annuels à Saint-Petersbourg. Sur la même période, il avait effectué trois voyages régionaux en 2023, et treize en 2024.

Alors que, selon la Constitution, le président doit tenir un discours annuel à la nation, traditionnellement en mars, Vladimir Poutine ne l'a pas fait cette année, pas plus qu'en 2025. A moins de cinq mois des élections législatives du 20 septembre, ce silence pourrait avoir un dangereux effet boomerang sur les autorités. Comme à chaque scrutin depuis un quart de siècle, ces élections sont gagnées d'avance par les candidats du pouvoir. Mais un faible taux de participation, une poussée des fausses formations d'opposition et une baisse du score du parti du Kremlin seraient autant de mauvaises nouvelles pour la «*stabilité*», maître mot du régime. Plus que le scrutin en lui-même, les autorités craignent de possibles turbulences après l'annonce des résultats qui, artificiellement posés en faveur du régime, pourraient, comme en 2011, provoquer l'indignation et des protestations.

Pour le moment, c'est l'intensification des blocages d'Internet qui, depuis mars, a cristallisé ces colères, déjà latentes à cause d'une économie en berne et d'une guerre qui s'éternise. «*Tout le monde pâtit des problèmes de connexion, mais cela ne se transforme pas en action politique car tout est fait pour étouffer les expressions*

publiques de colère dans la société civile», témoigne Piotr, un Moscovite joint par messagerie.

Les sondages en Russie sont toutefois à interpréter avec prudence, dans la mesure où ils sont réalisés par téléphone dans un pays où toute voix critique est réprimée. D'où, en partie, le maintien d'un taux de popularité de façade, encore très élevé pour Vladimir Poutine. Mais, pour la première fois depuis le début de la guerre, il est passé sous le seuil des 70 %. Pour la septième semaine consécutive, l'approbation de l'action du président vient en creux de baisser, cette fois de plus de 1 point, pour s'établir à 65,6 %, selon la dernière enquête de l'institut officiel VTsIOM (contre près de 75 % début février).

Plus inquiétant encore pour le Kremlin, près d'un quart des Russes ne font pas confiance à Vladimir Poutine : au 19 avril, 23,3 % n'approuvent pas son action en tant que président (contre moins de 15 % début février). C'est le niveau le plus élevé depuis le début de l'invasion de l'Ukraine, en février 2022. Ces chiffres nationaux cachent cependant des différences régionales que les sondages ne permettent pas de mesurer. «*Zatitlud des Russes vis-à-vis du pouvoir est-elle différente en Sibérie, en Oural ou dans les régions du Caucase? Nous n'en savons rien*», souligne la sociologue Anna Colin Lebedev, maîtresse de conférences en science politique à l'université Paris-Nanterre. L'institut officiel

Plus inquiétant encore pour le Kremlin, près d'un quart des Russes ne font pas confiance à Vladimir Poutine

VTsIOM, comme le centre indépendant Levada, fait des ventilations par âge, revenu, sexe mais pas par région. «*Doi, sans doute, une surestimation de l'unité des opinions dans le pays et une minimisation des différences régionales. Cela convient d'ailleurs très bien au Kremlin*», poursuit Anna Colin Lebedev. La montée des mécontentements dans certaines régions aux forts sentiments indépendantistes a en effet de quoi inquiéter Moscou. Dans le Caucase ou dans le centre de la Russie, elle pourrait attirer de vieilles poussées séparatistes.

«*Un autre indicateur préoccupe le pouvoir : le degré d'inquiétude de passer au rouge pour la première fois depuis la mobilisation de 2022*», note Anna Colin Lebedev, faisant référence à la mobilisation militaire partielle à l'automne de la première année de guerre. Celle-ci avait suscité une vague de panique dans la population. Selon FOM, l'autre institut officiel de sondages, en avril, la courbe rouge des Russes «*inquiets*» a dépassé la ligne verte des Russes «*calmes*».

«*Tensions insupportables*»

Face à ces mauvais chiffres, Vladimir Poutine a multiplié ces derniers jours les apparitions. Aux députés et aux sénateurs, devant les caméras, il a demandé de «*ne pas se focaliser uniquement sur les interdits, les restrictions*» dans leur travail législatif. Tout un paradoxe : c'est le Kremlin qui est à la manœuvre pour renforcer la répression. Mais, selon des sources citées par les médias en exil, le Kremlin a commencé à demander aux forces de sécurité de moderniser désormais leurs ardeurs sur le front des coupures d'Internet afin d'apaiser les mécontentements en vue des législatives de septembre. «*Au sommet, il y a des tensions qui, elles, sont insupportables*», confie une source proche des cercles économiques à Moscou, contac-

tée par messagerie. «*Une grande partie des élites, celles qui ne se sont pas enrôlées avec la guerre, sont affectées par les blocages d'Internet. Elles se moquent de Poutine, ce nouveau Brejnev éloigné de la vraie vie. Mais la Russie quelques heures la vraie vie. Mais le Kremlin après sa démission - à sa demande - par le premier ministre. Possiblement poursuivi dans une affaire de fraude financière, il a préféré l'exil pour ne pas subir le même sort que d'autres officiels lourdement condamnés ces derniers mois pour corruption. Mais c'est inhabituel. De facto, Denis Boutsaïev est le premier cas récent de fuite du pays d'un responsable gouvernemental, certes sans vraie emvergure politique.*»

Pour le moment, le Kremlin semble gérer les doutes des élites, les mécontentements de la population et les mauvais sondages. Mais, au-delà de l'épisode du baiser aux jeunes danseuses à Saint-Petersbourg, il pourrait travailler à un scénario de fuite en avant. «*On ne peut pas exclure une engrange belliste, s'inquiète Anna Colin Lebedev. Pour justifier les blocages d'Internet, le Kremlin peut sauter le pas et appeler les Russes à s'unir pour s'engager dans ce qui sera présenté comme une grande guerre et non plus comme, depuis 2022, une simple "opération militaire spéciale"*».

Alors qu'il a pour le moment cherché à minimiser les effets de la guerre dans le pays, le Kremlin orchestre-t-il alors au contraire une véritable mobilisation politique en faveur de la guerre. «*L'actuel mécontentement de la population peut précipiter ce changement vers une accélération belliste*», craint la sociologue. ■

BENJAMIN QUÉNELLE

Au Mali, les forces de soutien russes ébranlées

Les mercenaires de l'Africa Corps ont subi d'importants revers, mais maintiennent leur appui à la junte

Un drapeau malien recouvre le cercueil. Planté devant, le regard caché par des lunettes de soleil, le général Assimi Goïta se tient au garde-à-vous, jeudi 30 avril, à Bamako, devant un parterre de gradés et sous très haute protection, le chef de la junte au pouvoir rend un hommage solennel à un de ses piliers, avec lequel il s'était emparé du pouvoir par un putsch en 2020 : le général Sadio Camara.

Le 25 avril, une offensive de grande ampleur a été menée conjointement par les djihadistes du Groupe de soutien de l'Islam et des musulmans (GSIM) et les indépendantistes à dominante touareg du Front populaire de libération de l'Azawad (FPLA) dans différentes régions du pays. Lors de cette attaque, le ministre de la défense et numéro deux de la junte a été tué par un véhicule blindé dominant sa résidence dans son fief de Kati, ville garnison située à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale.

Derrière son air placide, avec son béret kaki et son chéchia beige, le général Camara n'était pas qu'une figure-clé du pouvoir militaire malien. Il était aussi celui qui a pensé, noué et appliqué l'alliance de son pays avec la Russie, au détriment de la France. En 2021, ce russophile, qui était rentré du stage qu'il suivait à Moscou pour mener le coup d'État à Bamako, avait rencontré à plusieurs reprises Evgueni Prigojine, le fondateur du groupe Wagner, pour négocier l'arrivée de ses mercenaires au Mali. Il était, depuis, l'homme et l'interlocuteur des Russes à Bamako.

« Sa mort n'est pas le seul revers infligé à la Russie lors de l'offensive lancée par le GSIM et le FPLA. Ce même 25 avril, les djihadistes et les indépendantistes, en bonne coordination, ont repris aux forces armées maliennes et à leurs alliés russes la ville de Kidal, bastion des rebelles touareg. Une victoire hautement symbolique : en novembre 2023, les mercenaires de Wagner et l'armée malienne les en avaient délogés. Cette prise avait alors été largement célébrée par la junte à Bamako, signe, selon elle, de sa « souveraineté retrouvée ».

Situation « maltrisée »

À l'époque, des combattants de Wagner s'étaient empressés de hisser leur drapeau à tête de mort en haut du fort de Kidal. Aujourd'hui y flotte désormais celui de l'Azawad, le nom donné au nord du Mali par ses habitants. En vertu d'un accord passé avec le FPLA, environ 400 paramilitaires de l'Africa Corps – le dispositif progressivement mis en place par le ministère russe de la défense pour remplacer Wagner en Afrique, après la mort d'Evgueni Prigojine, en août 2023 – ont été autorisés à quitter leur base sans être inquiétés. Selon une source au sein du FPLA, ce pacte a été « chapeauté par l'Algérie », proche des indépendantistes touareg et partenaire historique de la Russie sur le conti-

nant, afin « d'éviter des morts » dans des combats meurtriers.

Pour le FPLA et ses alliés du GSIM, l'objectif est clair : prendre le contrôle de tout le nord du Mali et en expulser les Russes. Dans la matinée de vendredi, l'armée malienne et l'Africa Corps ont quitté leur base de Tessalit, une de leurs autres emprises stratégiques du septentrion malien. Avec le contingent de Kidal, ils se seraient repliés à Anéfis, plus au sud. A en croire différentes sources militaires et internes au FPLA, une nouvelle offensive serait en préparation contre Gao, Tombouctou et Ménaka, les trois grandes villes du nord du Mali toujours tenues par des forces maliennes et russes, autour desquelles des combattants indépendantistes et djihadistes sont pré-positionnés.

À Bamako, la junte et ses protecteurs russes tentent d'organiser la riposte. Absent et mort pendant trois jours après les attaques du 25 avril qui ont ébranlé sa tête, le général Assimi Goïta a fini par réapparaître, mardi, sur une photo publiée sur X le montrant en audience avec l'ambassadeur de Russie et quelques commandants de l'Africa Corps.

Depuis, les autorités maliennes et leurs partenaires russes se veulent rassurants. Dans un discours à la nation, mardi dans la soirée, le général Goïta a affirmé que la situation était « maîtrisée », puis il s'est affiché en conseil de défense et en audience avec une délégation militaire du Burkina Faso et du Niger, pays avec lesquels le Mali forme l'Alliance des États du Sahel.

Quant à Dmitri Peskov, le porte-parole du Kremlin, il a affirmé jeudi que la Russie « continuera d'apporter son aide aux autorités en exercice » au Mali. En parallèle, l'Africa Corps a diffusé différentes images de ses opérations sur le terrain et African Initiative, une « agence de presse » pilotée par les renseignements russes, a publié celles d'un « envoyé spécial », assurant que la « situation [était] revenue à la normale » dans la capitale.

D'après des estimations occidentales, aucun retrait de troupes n'a été ordonné et l'Africa Corps compterait près de 2500 éléments au Mali, principalement déployés dans le Nord et le Centre. « Ils vont probablement replier l'essentiel de leurs forces du nord vers le centre et le sud du Mali. Leur objectif premier est de protéger Bamako et la junte », estime une source militaire française, sous couvert d'anonymat. Les Russes ont notamment déployé un solide dispositif autour de l'aéroport de Ba-

mao, où se trouvent leur principale base et leur hub logistique.

Certains militaires maliens, eux, se montrent de plus en plus circonspects au sujet de la fiabilité de leurs partenaires russes. Ils leur reprochent, entre autres, d'avoir abandonné certains de leurs frères d'armes à Kidal, où ils sont désormais prisonniers. « Les Russes s'en fichent du Mali. Ils ne mettent pas assez d'argent et de moyens. Comment ne peuvent-ils pas riposter à ces attaques ? C'est un échec », fustige un officier.

Innombrables exactions

Depuis le déploiement des premiers mercenaires de Wagner à la fin de 2021, la Russie, comme la France avant elle, n'est pas parvenue à enrayer la progression des groupes djihadistes à travers le pays. En plus de quatre ans, la situation sécuritaire s'est nettement détériorée. L'arrivée des « Wagnériens », coupables d'innombrables exactions contre les

populations civiles, n'a fait qu'augmenter le niveau de violence global et grossir les rangs des djihadistes et indépendantistes.

La relève prise par l'Africa Corps, officiellement en juin 2025, n'a pas changé grand-chose. Comme le redoutait le général Camara, qui a longtemps réchigné à basculer vers ce dispositif d'avantage institutionnel, craignant d'y perdre au change, le contingent russe n'arrive pas à répondre à la pression croissante des djihadistes. De fait, il a mis plusieurs semaines à desserrer leur blocus sur les importations de carburant vers Bamako, mis en place en septembre 2025, et semble, pour l'instant, démuné face à la vaste offensive lancée le 25 avril.

Pas question pour autant pour la Russie de lâcher le Mali, pays phare de la poussée du Kremlin en Afrique francophone ces dernières années. Après le renversement de son allié syrien Bachar Al-Assad, en décembre 2024, qu'elle

Pas question pour la Russie de lâcher le Mali, pays phare de la poussée du Kremlin en Afrique francophone

n'a pu empêcher, le signal envoyé à ses autres partenaires serait dévastateur. « Les Russes ont déjà perdu Kidal, et peut-être demain tout le Nord. Ils ont échoué mais ils sont obligés de rester. S'ils quittent le Mali maintenant, ce serait un fiasco encore plus retentissant. À l'image de ce qu'a été l'Afghanistan pour les Américains en 2021 », analyse un ex-ministre influent d'Ibrahim Boubacar Keita, le défunt président civil renversé par Assimi Goïta en 2020.

Appelant au départ des forces russes, au même titre que ses alliés du FPLA, le GSIM n'en a pas moins fait un geste inédit envers Moscou, disant dès le 25 avril vouloir « neutraliser la partie russe du conflit contre la garantie qu'elle ne sera pas prise pour cible » et évoquant une « coordination en vue d'une relation future équilibrée et efficace ».

Depuis, le groupe djihadiste, dans la droite ligne de sa stratégie méthodique d'étranglement de la junte, a décrété un « blocus total » sur Bamako, tout en assumant ses ambitions politiques. Jeudi soir, il a appelé « tous les patriotes sincères, sans distinction aucune, à se lever et à unir [leurs] forces dans un front commun » contre la junte afin, a-t-il affirmé, d'instaurer une « transition pacifique et inclusive » dont « l'une des priorités essentielles [sera] l'établissement de la charia [la loi islamique] ». ■

BENJAMIN ROGER

Nos frites poussent toutes dans des champs français.

LES POMMES DE TERRE DE NOS FRITES SONT 100% FRANÇAISES.

Bilan des achats 2025

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

Certains militaires maliens se montrent circonspects au sujet de la fiabilité de leurs partenaires russes

AUSTRALIE

Commission d'enquête publique sur les causes de l'attentat de Bondi

Près de cinq mois après l'attentat perpétré contre une fête juive sur la plage de Bondi, faisant 15 morts, l'Australie a entamé, lundi 4 mai, des audiences publiques ouvertes avec la question de l'antisémitisme. Sous pression face à l'attaque la plus meurtrière du pays depuis trois décennies, le gouvernement a accepté de convoquer la plus haute instance d'enquête possible. (- AFP)

ARMÉNIE

Grand-messe diplomatique à Erevan

Des dizaines de dirigeants de toute l'Europe se réunissent à Erevan, lundi 4 mai, pour le 8^e sommet de la Communauté politique européenne. Créée en 2022 après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Communauté politique européenne rassemble la totalité des pays européens, à l'exception de la Russie et de la Biélorussie. Les sujets abordés par la Communauté vont du soutien à l'Ukraine au narcotrafic. (- AFP)

Le Liban divisé au sujet des négociations avec Israël

Alors que Washington veut imposer un dialogue direct, les partis chiites refusent de soutenir le président Aoun

BEYROUTH - correspondance

Le Liban reste dans la tourmente. La trêve décrétée par Washington n'en est pas une dans le sud des pays, cible d'intenses bombardements israéliens. Le risque de reprise d'une guerre totale entre Israël et le Hezbollah n'est pas écarté, encore moins si les pourparlers entre les Etats-Unis et l'Iran devaient échouer. Sur cette toile de fond préoccupante, les négociations attendues avec l'Etat hébreu provoquent tensions et blocages.

Près de trois semaines après la tenue de premières discussions sous l'égide de Washington, le 14 avril, le Liban n'a pas de feuille de route. Une réunion prévue au sommet de l'Etat, mercredi 29 avril, devait amorcer l'établissement d'une stratégie unifiée. Elle n'a pas eu lieu. Nabih Berri, président du Parlement et vieux routier de la politique libanaise, a refusé d'apporter son soutien aux négociations directes voulues par le président, Joseph Aoun, et le premier ministre, Nawaf Salam.

Nabih Berri est le chef du parti Amal, l'une des deux principales formations chiites avec le Hezbollah. Son entourage affirme qu'il ne peut pas s'associer au processus, tant que sa communauté continue à payer le prix fort de la guerre, dans le sud du pays. Les frappes s'accroissent de l'occupation et de la destruction d'une bande frontalière libanaise par l'armée israélienne. Le chef du Parlement cherche aussi à ménager le Hezbollah, qui compte toujours une vaste base populaire. Nabih Berri en demeure un allié, malgré la colère qu'il avait éprouvée après l'entrée en guerre du mouvement armé pro-iranien, le 2 mars. Celle-ci a provoqué un déluge de feu israélien sur le Liban. Or le Hezbollah rejette les pourparlers voulus par le président.

« Nous ne sommes pas contre des discussions. Mais il faut un cessez-le-feu effectif pour commencer à parler de négociations », assure une source proche de Nabih Berri. Sans son soutien, les

négociations seraient privées de toute validation politique chiite – l'une des principales communautés au Liban. La présidence cherche à minimiser la crise, affirmant qu'une réunion finira bien se tenir. Joseph Aoun et Nawaf Salam restent convaincus que les négociations directes sont le seul moyen d'épargner au Liban la reprise d'une offensive israélienne à grande échelle, dévastatrice.

Le président et le premier ministre affirment privilégier comme horizon la négociation d'un accord de sécurité, équivalent à une formule mise à jour de l'armistice de 1949 entre le Liban et Israël. Un tel niveau d'entente – il ne s'agirait pas d'un accord de paix, qui ne fait pas consensus au Liban – le soutien de divers tétristes politiques, et le chef druze Walid Joublani, et Nabih Berri.

Impuissance de l'exécutif

Mais Joseph Aoun et Nawaf Salam apparaissent impuissants face à l'engrenage de la violence. Ils n'ont pas pu jusqu'ici obtenir de Washington la fin des frappes israéliennes. C'est pourtant un « préalable » nécessaire à la « poursuite » des discussions avec Israël, a affirmé le président, vendredi 1^{er} mai. Plus d'une centaine de Libanais, dont des civils, ont été tués depuis l'entrée en vigueur de la trêve. Les autorités s'avèrent tout aussi incapables d'empêcher les attaques du Hezbollah : le parti-militaire mène des frappes contre des positions militaires israéliennes, principalement en territoire libanais, et promet de poursuivre sa « riposte punitive » face aux bombardements menés par l'Etat hébreu.

Dans le même temps, Beyrouth reste sous pression maximale pour avancer vers les négociations. Pression militaire de la part d'Israël : c'est ainsi qu'est interprétée, en partie, l'escalade dans le sud du Liban. Pression politique de la part de Washington, qui souhaite une accélération du processus. A rebours de la réalité libanaise, Donald Trump a récemment estimé qu'un accord de paix serait facile à trouver entre les



Une affiche à l'effigie du président, dont le slogan dit : « Joseph Aoun... La décision appartient au Liban », à Beyrouth, le 1^{er} mai.

WEL HANZEH/EPH/MAKPP

deux pays. Les Etats-Unis poussent tout aussi vigilement entre le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et Joseph Aoun.

Le 29 avril, dans un message sur le réseau social X s'apparentant à du chantage, l'ambassade américaine à Beyrouth a conditionné les garanties pour la « pleine souveraineté », à l'intégrité territoriale du Liban et l'accès à l'aide humanitaire à une poignée de main entre les deux hommes. A ce stade, celle-ci constituerait un « suicide politique pour Joseph Aoun », avertit une source impliquée dans la préparation des discussions, qui exclut une concrétisation prochaine de ce rendez-vous. « Les pressions sont contre-productives et font le jeu de ceux qui refusent les pourparlers », poursuit

cette source. Principalement le Hezbollah, qui en désilgitime les promoteurs. Joseph Aoun a répondu vertement à ses dirigeants, qui l'accusent de vouloir ouvrir des négociations sans avoir de consensus national : « Lorsque vous avez choisi la guerre, avez-vous d'abord obtenu ce consensus ? », a-t-il fustigé, en référence au déclenchement du conflit, le 2 mars.

Risques de fractures internes

« Les négociations doivent avoir lieu, mais tout d'abord, le Liban doit savoir où il va, sur la base de quels termes de référence il entend discuter, et selon quel calendrier », reprend l'interlocuteur cité plus haut.

Alors que les discussions préliminaires d'avril ont montré un

A rebours de la réalité libanaise, Donald Trump a estimé qu'un accord de paix serait facile à trouver

rapport de force très défavorable au Liban, l'Arabie saoudite et l'Egypte tentent d'assurer un cadre plus avantageux pour la partie libanaise dans ces discussions. Les deux pays ont mis en garde Beyrouth sur le fait de se laisser entraîner vers un rapprochement trop rapide, au risque de provoquer des fractures internes.

Le royaume saoudien (hostile au Hezbollah) veut éviter une déstabilisation du Liban, théâtre où il a regagné de son influence. Riyad a réclamé, par l'intermédiaire de Nabih Berri, que le Hezbollah ne renverse pas le gouvernement de Nawaf Salam.

Riyad et Le Caire poussent pour une position commune des dirigeants libanais afin que Beyrouth ait un minimum de cartes en mains. La persistance des blocages risque d'entraîner le désintérêt de Donald Trump. Le scénario redouté à Beyrouth est que ce dernier, à l'origine de la trêve du 17 avril, qu'il a imposé à Benjamin Netanyahu, laisse à son allié israélien les coudeuses franches pour relancer sa campagne militaire au Liban. ■

LAURE STEPHAN

En Iran, le secteur pétrolier résilient malgré le blocus des Etats-Unis

Les capacités de stockage dont dispose Téhéran et les paiements souvent différés des livraisons atténuent l'impact des mesures américaines

Dès la fin du mois d'avril, l'administration américaine affirmait que le blocus imposé aux ports du sud de l'Iran provoquerait, sous peu, une crise majeure dans le secteur pétrolier du pays. Elle pense que cette pression pourrait conduire Téhéran à la capitulation. Selon les experts, la réalité est bien plus nuancée.

Le 22 avril, le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, déclarait que le blocus de stockage de pétrole brut sur l'île de Kharg – un terminal stratégique représentant environ un quart des capacités de stockage nationales et près de 90 % des exportations de brut – seraient saturées « d'ici à quelques jours ». Le président américain, Donald Trump a, le 25 avril, tenu des propos plus alarmistes sur la situation pétrolière iranienne, affirmant que le blocage des exportations pourrait entraîner une explosion des infrastructures, évaquant un délai d'environ trois jours avant que cela ne se produise.

Ces déclarations sont toutefois jugées largement exagérées par de nombreux experts du secteur énergétique. L'Iran, ancienne première deuxième producteur de l'Organisation des pays exporta-

teurs de pétrole (OPEP), a considérablement renforcé ses capacités de stockage ces dernières années, en partie en réponse aux sanctions. Pour ces experts, un arrêt brutal de la production n'est ni imminent ni susceptible d'entraîner une destruction durable des capacités pétrolières du pays.

« Installations improvisées »

L'impact du durcissement du blocus est néanmoins réel et déjà visible. Depuis le début d'avril, les exportations iraniennes de pétrole ont fortement chuté. Selon les données du cabinet d'analyses Kpler, elles sont tombées à environ 156 000 barils par jour, contre 1,85 million de barils par jour en moyenne en mars, et environ 2 millions de barils par jour avant le lancement de la guerre par les Etats-Unis et Israël. La production, qui s'élevait de 2,7 millions à 2,8 millions de barils par jour avant l'escalade, pourrait tomber de 1,2 million à 1,3 million de barils par jour d'ici à la mi-mai, si le blocus se maintient, selon Kpler.

Au cours de la dernière décennie, l'Iran a développé de nouvelles infrastructures de stockage et mis en place plusieurs mesures afin de réduire sa vulnérabilité. « Téhéran utilise notamment le

stockage flottant sur pétrolier. Le pays a déjà investi en services des réservoirs anciens ou partiellement désaffectés. Il a également recouru à des installations improvisées dans des hubs comme Ahvaz et Assalouyeh et tente, de manière illimitée, des exportations par rail vers la Chine », explique au Monde Umud Shokri, stratège en énergie et chercheur invité senior à l'université George-Mason.

Sous l'effet du blocus, les stocks terrestres iraniens ont augmenté d'environ 4,6 millions de barils, pour atteindre près de 49 millions de barils. Kpler estime la capacité totale théorique du pays de 90 à 95 millions de barils. Les 17 ou 18 pétroliers qui sont actuellement utilisés comme stockage flottant dans le golfe Arabo-Persique représentent une capacité supplémentaire estimée de 30 à 33 millions de

« La République islamique utilise notamment le stockage flottant sur pétrolier »

UMUD SHOKRI
stratège en énergie

barils, selon Homayoun Falakshahi, responsable de l'analyse pétrolière chez Kpler. « Cela permet à l'Iran de disposer d'une capacité totale équivalente à vingt-cinq à trente jours de production, sur la base d'un rythme normal d'exportation d'environ 1,8 million de barils par jour », explique l'expert.

Certaines analyses ont évoqué la possibilité que l'arrêt des puits iraniens provoque des dommages irréversibles ou des explosions des infrastructures pétrolières. Mais ces scénarios sont contestés. Robin Mills, chercheur sur l'énergie, rappelle dans un article publié sur le site du Center on Global Energy Policy (université Columbia, Etats-Unis) que l'Iran a déjà interrompu, sans raccord, sa production à plusieurs reprises, notamment après l'accord nucléaire de 2016 et après la pandémie de Covid-19. Selon lui, ces interruptions ne conduisent pas à des dommages structurels durables.

Pour autant, la remise en service des puits fermés reste une opération complexe. « Il s'agit, selon Homayoun Falakshahi, d'un processus coûteux, nécessitant des investissements importants et des conditions techniques spécifiques pour relancer la production. » Un problème pour l'Iran, limité par

les sanctions internationales. Autre limite au pari d'un étranglement économique : le blocus maritime imposé par Washington n'est pas totalement hermétique. Cinq pétroliers ont récemment réussi à le contourner en passant par le sud, via Oman, offrant une marge de manœuvre à l'Iran, bien que limitée. Selon Homayoun Falakshahi, ces itinéraires suggèrent une surveillance américaine davantage concentrée sur la zone de Chabahar, dans le sud-est du pays.

La Chine, principale destination

Bien que l'Iran affiche avoir diversifié ses voies d'exportation face aux restrictions, ces possibilités restent limitées dans leur portée. Selon Hamid Hosseini, porte-parole de l'Union des exportateurs de pétrole iraniens, Téhéran explore, entre autres moyens, l'acheminement par rail vers la Chine. Toutefois, ce système demeure extrêmement complexe et ne permet pas de compenser les pertes de l'exportation maritime. Il impliquerait un transport initial du pétrole par pipeline jusqu'à Téhéran, suivi d'un transfert par centaines de camions vers les plateformes ferroviaires. « Cette chaîne logistique augmente fortement les coûts pour

des volumes très limités, estimés à environ 50 000 barils », souligne Homayoun Falakshahi.

D'après Kpler, les cargaisons de pétrole iranien mettent généralement environ deux mois pour atteindre les ports chinois, principale destination du brut iranien, en raison de circuits de contournement complexes destinés à éviter les sanctions. Une fois les cargaisons livrées, les paiements sont souvent différés d'environ deux mois supplémentaires, ce qui allonge l'horizon du cycle de liquidité pour Téhéran, tout en retardant les effets du blocus américain sur l'économie iranienne.

Par ailleurs, environ 190 millions de barils sont actuellement stockés sur des pétroliers à l'échelle mondiale. Dont, explique Homayoun Falakshahi, près de 120 millions de barils se situent dans les eaux proches de la Chine et de Singapour, « soit l'équivalent d'environ deux mois d'exportations frontières en matière de revenus ». Dans ce contexte, Kpler considère que l'impact complet du durcissement des restrictions sur l'économie iranienne ne se matérialiserait qu'avec un décalage d'environ trois à quatre mois. ■

HAZEL GOLSHIRI



X

16 mai

Le président taiwanais atteint finalement l'Esawatini

La petite monarchie africaine est l'un des 12 Etats à reconnaître Taïwan, malgré la pression chinoise

HONGKONG - correspondance

Le voyage du président taiwanais, Lai Ching-te, en Esawatini, petit pays enclavé au sein de l'Afrique du Sud, dernier allié diplomatique de Taïwan en Afrique, était initialement prévu du 20 au 26 avril, pour célébrer les 40 ans de l'accession au trône du monarque despotique swasi, le roi Mswati III, ainsi que son 58^e anniversaire. Mais le voyage avait été annulé à la dernière minute, et lorsque Maurice, les Seychelles et Madagascar ont retiré « sans explication et sans préavis », selon le gouvernement taiwanais, l'autorisation de survol de leur territoire.

« Après plusieurs jours de planification minutieuse par nos équipes diplomatiques et de sécurité nationale, nous sommes arrivés sains et saufs aujourd'hui », a écrit le président taiwanais sur sa page Facebook, à son arrivée sur le continent africain. Le peuple taiwanais, épris de liberté et de paix, ne cherche pas la confrontation, mais n'abandonnera jamais son aspiration à « ouvrir au monde ». Le président Lai, élu en janvier 2024, à la tête d'un parti progressiste démocratique déjà au pouvoir depuis 2016, confirme par ce geste sa réputation d'homme têtu, déterminé à résister aux pressions chinoises.

« Campagne d'intimidation » « Peu importe comment la Chine utilise son pouvoir politique pour s'ingérer dans les opérations de aviation civile internationale, politiser et instrumentaliser les informations de WUJI... Cela ne fera pas plier Taïwan », avait commenté le ministre des affaires étrangères taiwanais, Lin Chia-ling, qui avait réussi à se rendre sur place pour représenter le président, en passant par l'Europe.

Les Etats-Unis avaient condamné la « campagne d'intimidation (de la Chine) contre Taïwan et les partisans de Taïwan dans le monde ». Et un porte-parole de l'Union européenne, cité par l'agence de presse taiwanaise CNA, a rappelé que « la prédictibilité et



Le président taiwanais, Lai Ching-te, et le roi Mswati III lors de la cérémonie d'accueil militaire, en Esawatini, le 3 mai.

AP (PHOTO FOURNIE PAR LE BUREAU DU PRÉSIDENT TAIWANAIS)

la neutralité de la gestion de l'espace aérien étaient indispensables pour la sécurité, le commerce et la diplomatie » et que « les décisions concernant l'espace aérien ne devaient pas être prises pour parvenir à des objectifs politiques ».

L'émissaire spéciale du roi d'Esawatini, la vice-première ministre Thulisile Dlodlo, était arrivée, le 30 avril, à Taipei. La presse locale évoquait la possibilité que le président Lai soit reparti à bord de l'avion de cette dernière.

Alors que l'entourage présidentiel taiwanais avait attribué le contretemps initial à des « pressions intenses » de Pékin, notamment économiques, une autre théorie discutée à Taipei voulait que ce soit plutôt sous la pression de l'Union africaine que les trois pays aient fermé leur espace

aérien à l'avion taiwanais. Un message de bienvenue en Afrique, adressé au président taiwanais et posté en ligne par le ministre des affaires étrangères du Somaliland, une entité non reconnue par les Nations unies, mais qui a des liens étroits avec Taïwan, aurait fait craindre que le président Lai puisse ajouter une autre étape à son voyage africain. L'Union africaine, soucieuse de ne pas contrarier Pékin, dont l'influence en Afrique est désormais immense, serait alors intervenue.

Seuls douze petits pays ont encore des liens diplomatiques officiels avec la République de Chine, non officiel de Taïwan, sur le principe d'« une seule Chine », que la République populaire de Chine a réussi à imposer à la quasi-totalité des pays du monde.

Taipei parvient à garder ses derniers alliés au prix d'une diplomatie du chéquier, avec des programmes de coopération souvent généreux. Non sans renier ses propres valeurs, car Taïwan, dont la démocratisation a commencé dans les années 1980, revendique haut et fort son attachement aux valeurs démocratiques et au respect des droits humains.

Espace international réduit Mais son isolement sur la scène internationale l'empêche d'être trop regardant sur le carnet de notes de certains de ses alliés. Le royaume d'Esawatini est la dernière monarchie absolue d'Afrique. Dans le rapport 2025 sur la liberté dans le monde, rédigé par l'organisme américain Freedom House, le pays a obtenu 1 sur 40 pour les

libertés politiques et de 16 sur 60 pour les libertés civiles. Paradoxalement, le voyage initial du président Lai en Esawatini serait sans doute passé inaperçu s'il n'avait pas été empêché ; et l'incident a plutôt servi que desservi Taïwan, en illustrant à quel point son espace international est constamment réduit par Pékin.

D'autant que l'incident a eu lieu peu après l'annonce par la Chine, mi-avril, d'une liste de mesures « de bonne volonté » visant à relancer les échanges commerciaux et humains entre les deux rives du détroit de Formose, à la suite de la rencontre historique à Pékin, le 10 avril, entre le chef du principal parti d'opposition, le Kouomintang (KMT), Cheng Li-hou, et le président chinois, Xi Jinping. « Si la Chine était sincère

Taipei parvient à garder ses derniers alliés au prix d'une diplomatie du chéquier

dans son intention d'améliorer les relations entre les deux rives, elle commencerait par ne pas humilier notre président de la sorte, déclaré au Monde, fin avril, une fonctionnaire taiwanaise préférant rester anonyme. Cela montre le vrai visage de la Chine à notre égard ». Pékin, de son côté, souffle le chaud et le froid, en ne laissant rien passer au gouvernement du Parti démocrate progressiste de Lai Ching-te, tout en essayant d'amadouer une partie de l'opinion taiwanaise en se montrant beaucoup plus doux à l'égard de l'opposition politique.

L'annulation forcée du voyage initial de M. Lai a toutefois suscité une rare unanimité des partis politiques. Le KMT l'a qualifiée de « profondément regrettable », et le Parti du peuple taiwanais, autre parti d'opposition allié au KMT au sein du Parlement, a condamné « fermement les actions de la Chine, qui bafouent sérieusement [leur] souveraineté et interfèrent dans leurs [leurs] affaires internes ».

Le ministère des affaires étrangères chinois qui, mercredi 22 avril, avait adressé ses « vives félicitations » aux pays qui « adhèrent au principe d'une seule Chine et agissent en parfaite conformité avec le droit international », a accusé, samedi 2 mai, le président taiwanais de « s'être livré à une « parodie d'évasion, façon passager clandestin », faisant de lui la « risée de la communauté internationale ». Dimanche, dans l'après-midi, le président taiwanais et le roi d'Esawatini devaient visiter un nouveau centre international de conférence et un hôtel de luxe adjacents, financés par des prêts de Taïwan. ■

FLORENCE DE CHANGY

En Chine, des actes de « vengeance contre la société » censurés

Une attaque à la tractopelle contre les clients d'un marché près de Pékin, fin mars, a été complètement passée sous silence

PÉKIN - correspondant

A un peu plus d'une heure de route du centre de Pékin et bordé par les montagnes, le district de Fangshan est bien plus paisible que le centre de la capitale. Presque déjà la campagne. Un événement, pourtant, est venu troubler ce calme à la fin du mois de mars. Le marché de produits frais de Dahajiang, qui s'annonce chaque week-end le long d'une rue principale, reste depuis fermé. « Il s'est passé quelque chose, mais on n'a pu le droit d'en parler », glisse un habitant.

Ce qui s'est passé précisément le 29 mars relève du secret. Il n'y en a aucune trace sur les réseaux sociaux ou les sites d'information chinois. Seuls des comptes sur les réseaux étrangers comme X, bloqués en Chine, permettent encore d'accéder aux photos et aux vidéos de l'effroyable attaque, prises par ceux qui y ont assisté.

Elles montrent un gros véhicule de chantier jaugant sur les rails, écrasant tout sur son passage, jusqu'à ce que plusieurs hommes parviennent à se hisser dans la cabine de la chargeuse et à en extraire le conducteur meurtrier. Sur d'autres images, on identifie au moins cinq corps.

Ce fait divers n'a pas été évoqué par la presse chinoise, qui a eu l'intention de se rendre sur les lieux ou d'en parler de toute autre manière. Rien n'est connu publiquement du profil de l'assaillant et de ce qui l'a mené à cette entreprise meurtrière.

Ce silence absolu est une nouvelle étape dans la censure, comme si ce type d'événement n'existait même pas. Auparavant, ils étaient évacués de manière minimaliste pour donner acte d'un fait dont la population a pris connaissance avant que les images ne soient retirées. Après une attaque au couteau dans un supermarché de Shanghai, le 30 septembre 2024, l'agence officielle Chine nouvelle avait donné un bilan de trois morts et de 15 blessés, ainsi que l'âge et le nom de famille de l'assaillant.

La Chine se félicite de son faible taux de criminalité urbaine. De fait, ses rues sont très sûres, ce qui est présenté comme une réussite du Parti communiste. En contraste, les médias officiels s'attardent volontiers sur les violences par arme à feu, les quartiers mal famés et la toxicomanie aux Etats-Unis, une comparaison de modèles de société destinée à valider le système chinois.

Toutefois, la récurrence d'attaques sur des inconnus pris arbitrairement pour cible est un point d'inquiétude pour la population. Il y en a presque chaque année, parfois plusieurs par an. Un mode opératoire récurrent est l'attaque au couteau ou en voiture sur des écoliers, symbole d'innocence.

« Frustrations étouffées » « Ces attaques ne sont pas juste des actes criminels isolés. Elles reflètent des conditions structurelles plus profondes. Ces incidents résultent d'une accumulation de pressions économiques, d'inégalités sociales et de blocages de la mobilité ascendante, combinées à un système qui nieffire que des canaux institutionnels limités pour faire entendre des griefs et imposer de fortes contraintes à l'expression publique, explique Sun Peidong, professeur d'histoire de la Chine à l'université Cornell, aux Etats-Unis. Dans de telles conditions, les frustrations souvent ne sont pas résolues mais plutôt étouffées, ce qui nourrit un climat d'isolement, de ressentiment et de pression psychologique. »

Une formule générique s'est imposée ces dernières années pour décrire ce type d'incident : un « acte de vengeance contre la société ». « Certaines attaques

revêtent un caractère performatif, elles ne visent pas des individus spécifiquement mais la société dans son ensemble, comme un moyen d'exprimer une visibilité dans un environnement où les voix ordinaires peinent à se faire entendre », poursuit la chercheuse.

En novembre 2024, un homme avait foncé en voiture sur des écoliers du Hunan, dans le Sud-Est, et lorsque le véhicule s'était finalement arrêté, il en était sorti pour poursuivre son assaut avec une arme indéterminée, blessant 30 personnes dont 18 enfants.

L'agence Chine nouvelle expliqua à l'issue du procès qu'il était endetté et en conflit avec sa famille. Trois jours plus tard, un homme de 21 ans avait tué au couteau huit personnes devant un institut de formation professionnelle

Ces attaques risquent de donner à la population le sentiment d'un malaise social plus vaste

de Wuxi, dans l'est de la Chine. Des agents de sécurité sont depuis déployés devant les écoles du pays à l'heure de l'entrée et de la sortie des classes, en plus des policiers de quartier.

Ce même mois de novembre 2024, un homme roulant en 4x4 avait foncé sur la foule devant un stade de Zhuhai, tuant 35 personnes et en blessant 43. Il avait alors fait une tournée pour que les autorités donnent un bilan. Les couronnes de fleurs et les bougies déposées par les habitants avaient été rapidement retirées. L'homme de 62 ans fut jugé et exécuté deux mois plus tard. La police expliqua qu'il avait mal vécu le partage financier lors de son divorce. Il s'agissait du plus grand bilan pour une attaque de « vengeance contre la société » depuis une décennie.

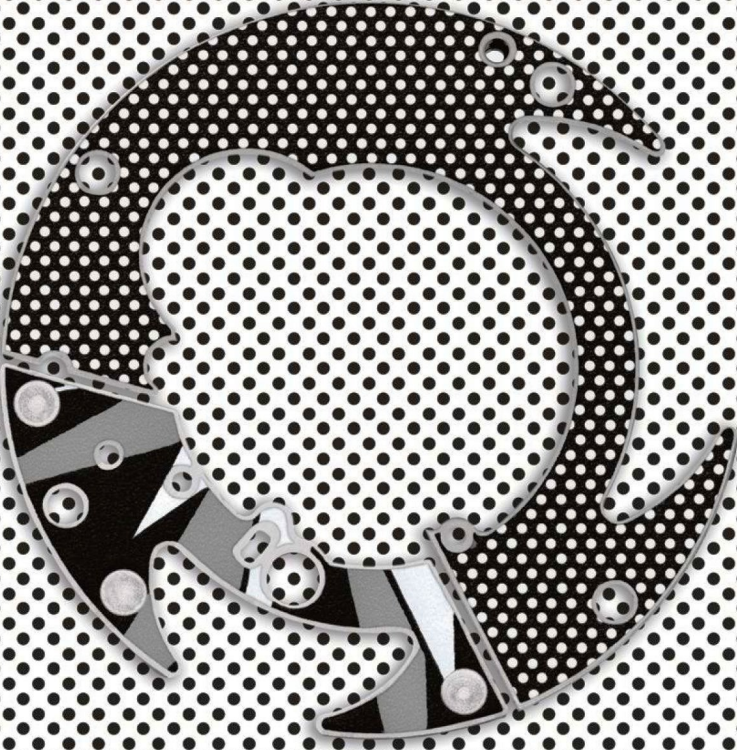
Le président Xi Jinping demanda aux responsables politiques locaux de tirer les leçons de ce cas en renforçant la prévention des crises et en résolvant les contentieux plus en amont. Il faut « prévenir l'occurrence de cas extrêmes et faire tous les efforts pour assurer la sécurité des personnes et la stabilité sociale », avait ordonné le chef de l'Etat et du Parti communiste. Après l'attaque de la fin

de mars, la stratégie est, cette fois, le silence médiatique complet. Les citoyens qui font une recherche sur Dahanjiang sur Internet ne trouvent que des références au marché datées d'avant le drame.

Une théorie est que les autorités visent à éviter le partage médiatique ne donne l'idée à d'autres déséquilibrés de passer à l'acte. Une autre est que ces attaques, bien qu'aléatoires, risqueraient de donner à la population le sentiment d'un malaise social plus vaste, surtout en période de ralentissement économique. Une troisième est que la stabilité n'ayant pu être maintenue, comme l'exigeait le sommet du pouvoir, il est préférable de faire disparaître ce sujet sensible, qui est lorsque les faits se sont déroulés aux portes de la capitale.

Quatre semaines après l'attaque, la présence policière sur les lieux est toujours forte. « Personne ne sait quand ou si le marché rouvrira », dit un habitant. « Il y a des agents partout », constate un autre pour justifier qu'il n'en dira pas plus. Il aura suivi ensuite de quelques minutes aux policiers pour identifier le journaliste du Monde présent sur place, l'interpeller et l'escorter hors de cette zone. ■

HAROLD THIBEAULT



×

16 mai

En Suède, la surenchère anti-immigration en débat

Avant les législatives du 13 septembre, plusieurs réformes vont durcir les conditions d'accueil dans le royaume

MALMÖ (SUÈDE) -
correspondante régionale

D'origine ouzbèke, Dmitry et Elena Gaffarov ont été embarqués au petit matin, le 20 mars, par plusieurs véhicules de police, sous le regard médusé de leurs voisins. Le couple vit en Suède depuis vingt-deux ans. Elle était employée d'une cantine scolaire à Sundsvall, à 375 kilomètres au nord de Stockholm. Lui travaillait comme mécanicien pour la compagnie locale de transport public. Ni leur relation avec leur fils unique, de 21 ans, né en Suède, ni les liens qu'ils y ont établis n'ont affecté la décision des services d'immigration, qui ont décidé, en février, de le renvoyer dans un pays où ils n'avaient pas mis les pieds depuis 2004.

Lycéen d'origine géorgienne, Mate, 17 ans, né en Suède, va devoir partir lui aussi, comme Rabea Allah Wais, 95 ans, arrivée d'Irak il y a vingt ans. Assis dans un café à Stockholm, Manvel Minasyan, Shahrdad Sherabakhi et Paula Hanna disent la «honte» qu'ils ont ressentie le jour où leur permis de séjour n'a pas été renouvelé. Nés respectivement en Arménie, en Égypte et en Iran, ils ont entre 21 et 26 ans. Ils ont passé leur adolescence en Suède. «Nous n'avons pas décidé de venir ici, mais maintenant c'est

chez nous, et on nous traite comme des criminels.»

Depuis le début de l'année, le récit de ces vies fracassées inonde la presse suédoise, donnant à voir l'ampleur du durcissement de la politique migratoire du pays et ses conséquences. Depuis son entrée en fonction en octobre 2022, le gouvernement libéral conservateur soutenu par l'extrême droite se vante d'avoir augmenté d'au moins 60% les retours. Et ce n'est pas fini : à quelques mois des législatives du 13 septembre, une série de réformes va bientôt entrer en vigueur et restreindre encore les conditions d'accueil. Peu importe que des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour dénoncer les dommages collatéraux d'une politique qui frappe tous azimuts.

«**Loi sur la délation**»

Ainsi, le 1^{er} juin, le salaire minimum pour obtenir un permis de travail va passer à 33 900 couronnes (3 088 euros) par mois. Cinq jours plus tard, ce sera au tour des règles d'octroi de la citoyenneté suédoise d'être modifiées rétroactivement, sans clause transitoire, affectant plus de 100 000 personnes dans l'attente d'une naturalisation.

Puis, le 12 juillet, le droit de séjour permanent sera supprimé pour les réfugiés. Initialement, le gouvernement voulait remplacer l'ensemble des titres per-

manents par des permis temporaires. La mesure aurait touché 118 000 personnes, dont beaucoup arrivées il y a plus de dix ans, et mobilisé les services de l'immigration pendant huit ans. Face à l'ampleur de la tâche et le questionnement autour de la légalité de cette réforme, la coalition a décidé de la reporter.

Mais elle a maintenu ce que ses adversaires ont baptisé la «loi sur la délation», qui entrera en vigueur le 13 juillet et forcera les employés de six administrations publiques, dont l'Agence pour l'emploi et la Caisse d'assurance sociale, à dénoncer à la police toute personne soupçonnée de se trouver illégalement sur le territoire suédois.

Le même jour, mener une «vie honnête» deviendra une condition pour obtenir un titre de séjour en Suède. «Si, par exemple, vous ne payez pas vos dettes, vous ne vous conformez pas aux décisions des autorités suédoises,

Plusieurs organisations professionnelles s'alarment des conséquences sur l'attractivité de la Suède

un permis de séjour permanent. Depuis, elle attend. Officiellement, les dossiers doivent pourtant être traités dans les six mois. En réalité, il faut compter autour de cinquante-six mois pour obtenir une décision, selon les statistiques des services de l'immigration.

«**L'Impression d'être en prison**» Or, le temps presse : si sa demande n'est pas acceptée avant le 6 juin, elle ne répondra plus à certains critères désormais exigés. Avoir vécu sept ans en Suède, contre trois actuellement, pour les personnes mariées à des ressortissants suédois, par exemple : «Ce ne sera le cas qu'en novembre pour moi. Donc, si une décision est prise avant, je serai débarrassé.»

Il faudra, par ailleurs, qu'elle passe deux tests, visant à évaluer

vous abusez du système d'allocation, vous obtenez un permis de séjour suédois par des moyens frauduleux, alors vous n'avez pas le droit d'être ici», a expliqué le ministre de l'immigration, Johan Forsell, lors de la présentation du texte, critiqué par de très nombreuses instances qui s'inquiètent des risques qu'il fait peser sur la liberté d'expression.

Ces nouvelles restrictions interviennent alors que les conditions d'accueil en Suède ont déjà été 25% temporairement restreintes depuis novembre et l'arrivée de 160 000 réfugiés. Dix ans plus tard, seulement 6735 demandes d'asile ont été enregistrées, soit le niveau le plus bas depuis trente ans. Quand la loi et l'extrême droite ont proposé le départ des migrants en situation irrégulière et des diplômés européens.

Mais «cela va bien au-delà aujourd'hui», estime le député Niels Paarup-Petersen, porte-parole du Parti du centre sur les questions d'immigration et d'intégration. «L'objectif désormais est d'expulser tous ceux qui ne sont pas suédo-suédois», dit-il, citant l'euro-député d'extrême droite Charlie Weimers (Démocrates de Suède), qui se féliciteit, fin mars, que «l'ère de la déportation [ait] commencé».

Niels Paarup-Petersen dénonce des lois «bâclées» qui créent une «incertitude juridique». «Je rencontre des ressortissants étrangers qui me disent qu'ils ont peur et je les comprends, car, en tant qu'immigrés en Suède, vous n'avez aucun droit à l'erreur et vous ne pouvez pas planifier votre vie.»

Changement de paradigme Chercheur à l'Institut suédois des études européennes, Bernd Parusel veut lui aussi un changement de paradigme : «Le gouvernement dit mener une politique restrictive, mais en plus que cela, avec des propositions qui dépassent ce que font les autres pays européens et ne visent pas seulement à expulser ceux qui n'ont pas le droit de se trouver en Suède, mais aussi les personnes qui y sont légalement.»

Une politique qui commence à susciter un rejet au sein de la population suédoise, observe-t-il. «Beaucoup voulaient une immigration plus contrôlée après 2015, mais quand cela commence à affecter les gens autour d'eux, leurs voisins, leurs collègues, les amis de leurs enfants, ils se disent qu'ils ne veulent pas de cette politique.»

Une enquête d'opinion, réalisée par l'Institut Novus, publiée mi-avril, confirme le basculement. Huit sondés sur dix estiment que les immigrés qui respectent la loi et subventionnent à leurs besoins devraient pouvoir rester en Suède.

Dans le quotidien économique *Dagens Industri*, le PDG de Novus, Torbjörn Sjöström, alerte sur le risque que «les responsables politiques suédois, dans leur empressement à faire preuve de fermeté, mènent une politique migratoire perçue comme rigide et sans cœur, qui va à l'encontre de ce que souhaite la majorité des électeurs».

Plusieurs organisations professionnelles s'alarment aussi des conséquences sur l'attractivité de la Suède, une priorité pourtant, officiellement, pour le droitiste proche du patronat. Chef négociateur auprès de l'Association suédoise des enseignants et chercheurs universitaires, Robert Andersson critique un «patchwork de lois qui rend la législation incompréhensible» et s'inquiète de la tonalité du débat public, donnant aux ressortissants étrangers le «sentiment qu'ils ne sont plus les bienvenus en Suède».

De son côté, le premier ministre conservateur, Ulf Kristersson, publie sur les réseaux sociaux des messages qui affirment qu'une victoire du centre gauche (en tête dans les sondages) le 13 septembre annulerait toutes les restrictions mises en place pendant son mandat. Il a aussi confirmé qu'il était prêt à nommer Jimmie Åkesson, chef de file des Démocrates de Suède, à la tête du ministère de l'Immigration, s'il remportait les élections. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

Le parcours kafkaïen des candidats à la naturalisation

Le Parlement suédois a réformé les règles sans clause transitoire, une première en Europe qui va affecter plus de 100 000 personnes

MALMÖ (SUÈDE) -
correspondante régionale

Depuis 2005, le 6 juin, «jour du drapeau» en Suède, est fêté. Dans toutes les communes du royaume, des cérémonies sont organisées pour célébrer les nouveaux citoyens suédois. À Stockholm, des membres de la famille royale participent parfois aux célébrations. De tous les jours de l'année, c'est celui-là que le gouvernement libéral-conservateur et l'extrême droite a choisi pour introduire les nouvelles règles d'octroi de la nationalité suédoise, adoptées mercredi 29 avril par le Parlement.

En attente d'une décision, plus de 100 000 personnes vont être affectés. Du jour au lendemain, leur demande de naturalisation

pourrait être jugée invalide. Peu importe que ces ressortissants étrangers aient rempli toutes les conditions exigées au moment du dépôt de leur dossier. Les nouvelles règles vont s'appliquer rétroactivement. Faisant de la Suède une exception en Europe, le gouvernement a refusé d'assortir la loi d'une période de transition, pourtant réclamée par le Conseil sur la législation, qui examine les projets de loi avant qu'ils soient présentés au Parlement.

Originnaire de Manchester (Royaume-Uni), Becky Waterson, 32 ans, mariée à un Suédois et mère d'un enfant ayant la nationalité suédoise, est très remontée. Arrivée dans le royaume scandinave en 2019, elle a déposé sa demande de naturalisation en septembre 2024, dès qu'elle a obtenu

sa connaissance de la société suédoise et ses compétences linguistiques. Or, le premier examen ne sera prêt qu'en août et disponible uniquement pour un millier de candidats, tandis que le second ne devrait pas être finalisé avant l'automne 2027. En attendant, les candidats à la naturalisation devront se débrouiller pour obtenir divers certificats attestant de leurs compétences.

Anna Bårdlund, 40 ans, née en Russie, dont le mari et la fille sont suédois, assure qu'elle ne considère pas la naturalisation «comme un droit» et elle trouve «légitime» qu'un pays modifie les règles conditionnant son accès. Mais elle ne supporte plus le manque de prévisibilité dans la procédure et l'incertitude qui en découle. Arrivée à Stockholm

en 2019, cette spécialiste de l'intelligence artificielle, ancienne employée du cabinet de conseil McKinsey, a déposé son dossier en 2023.

Depuis avril 2025, les services de l'immigration détiennent son passeport. «Si je veux le récupérer pour voyager, je dois faire une demande quinze jours à l'avance, avec le risque de me retrouver à la fin de la queue.» Craignant d'être retardé la procédure, elle a dû refuser des contrats à l'étranger.

«J'ai l'impression d'être en prison, cela a un énorme impact sur ma vie personnelle et professionnelle», dit-elle, rappelant qu'elle n'est pas venue s'installer en Suède «pour la météo», mais «pour la stabilité» que le pays offre et dont elle a le sentiment qu'elle a disparu. Anna Bårdlund et son mari envisagent

désormais de quitter le royaume scandinave. Ils ne sont pas les seuls, assure Patrick Gallen, porte-parole du mouvement Fair Transition, qui se mobilise depuis le début de l'année pour réclamer une période d'adaptation. Les députés de l'opposition ont présenté un amendement en ce sens le 29 avril. Il a été rejeté à 147 voix contre 146 par les députés.

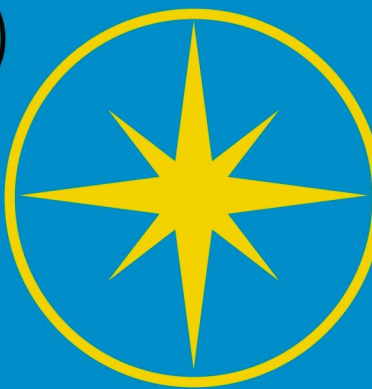
«Le gouvernement a privilégié une politique des symboles au détriment d'une mise en œuvre concrète d'un aspect extrêmement important de la politique d'immigration», dénonce Patrick Gallen, qui estime que l'ensemble de la séquence «va nuire gravement à la réputation de la Suède en tant que destination de choix pour les talents internationaux». ■

A.-F.H.

Télérama boussole(s)

F*CK YOU, ELON!

Comment débarrasser la politique de l'emprise de The Tech



Le 6 mai
à 19h30
à la Maison
des Métallos

Rencontre avec
la psychiatre
Camille Charvet
et le politiste
Arnaud Miranda,
animée par Olivier
Pascal-Moussellard
de Télérama.

Et la performance
artistique in situ
Out / side,
par Mwendwa
Marchand.

Nos partenaires



Réervations



Les fuites de méthane très répandues

Les deux tiers des installations pétrogazières françaises seraient concernées, alors que se tient, lundi à Paris, une réunion internationale

REPORTAGE
AIRE-SUR-L'ADOUR (LANDES) ET
URGOSSÉ (GERS) - envoyée spéciale

Théophile Humann-Guillemot longe le grillage surmonté de barbelés, à la recherche du meilleur angle. Le représentant de l'ONG environnementale Clean Air Task Force dépile son trépied et y fixe sa caméra infrarouge. À l'image, aucun doute : un panache de fumée s'échappe de la vanne d'un gazoduc. Invisible à l'œil nu, la fuite apparaît nettement à l'écran.

Muni de jumelles, le technicien formé à la thermographie – la détection par imagerie optique des gaz – continue de scruter le site industriel, un enclos d'une dizaine de volumineux tuyaux verts qui sortent du sol sur plusieurs mètres avant d'y replonger. Du ruban adhésif jaune à été posé sur certains jonctions, mais il est percé à divers endroits. En une demi-heure, cinq fuites de méthane, molécule principale du gaz naturel et d'un puissant gaz à effet de serre, sont repérées sur ce poste de sectionnement d'Urgosse (Gers), un site qui sert notamment à contrôler le flux de gaz en cas de maintenance ou d'arrêt d'urgence.

A quelques mètres, Anna-Lena Rebaud, 30 ans, consigne méthodiquement les équipements concernés. Puis la chargée de mission gaz aux Amis de la Terre appelle le numéro d'urgence de Téréga, l'exploitant du réseau de transport de gaz dans le Sud-Ouest.

Pendant dix jours, du 20 au 30 avril, les représentants des deux ONG ont mené une vaste « chasse aux fuites de méthane dans le sud de la France. Ils ont inspecté 64 installations gazières (stations de compression, sites de stockage, terminaux d'importation de gaz liquéfié, etc.) et pétroliers en Nouvelle-

Aquitaine, en Occitanie et dans les Bouches-du-Rhône afin de comparer les deux exploitants principaux du réseau de gaz en France (Téréga et NaTran). Selon leurs résultats préliminaires, les deux tiers présentent des pertes – un chiffre dans la moyenne européenne. Ce sont majoritairement des fuites involontaires, liées à des équipements défectueux. Dans certains cas, toutefois, les exploitants relâchent du méthane de manière intentionnelle et contrôlée, par exemple lors d'opérations de maintenance.

« Accélérer la mobilisation »

Cette action intervient alors que Paris organise une conférence de haut niveau sur le méthane, lundi 4 mai, en marge du G7 que la France préside. L'événement, ouvert par la ministre de la transition écologique, Monique Barbut, réunit décideurs politiques, acteurs économiques, institutions financières, scientifiques et représentants de la société civile pour « accélérer la mobilisation » sur le sujet. Un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIEA) publié à cette occasion, souligne que les émissions mondiales de méthane liées à l'énergie restent à des niveaux record en 2025, révélant un important retard dans la mise en œuvre des engagements. « Les émissions de méthane [du secteur de l'énergie], volontaires ou non, sont un problème endémique, quasi systématique », souligne Théophile Humann-Guillemot, qui a inspecté 700 sites en Europe pour la Clean Air Task Force.

Quelle est la gravité des fuites en France ? L'interprétation diverge entre ONG et industriels. Dans le complexe industriel de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), les deux militants disent avoir repéré des rejets « importants » pendant trois

jours, sans intervention de NaTran. Théophile Humann-Guillemot ne peut les quantifier précisément, au-delà du seuil de détection de sa caméra, fixé à 17 grammes de méthane par heure – un taux faible, mais qui nécessite une réparation selon le règlement européen méthane adopté en 2024. Le groupe assure, lui, que ces émissions étaient connues, « faibles » et sans danger, et que leur « traitement est bien prévu ». Téréga tient un discours similaire, évoquant une absence de risque, un « suivi régulier » et des interventions « dans les meilleurs délais ».

Le méthane constitue un enjeu climatique majeur. Du fait de son pouvoir réchauffant 80 fois supérieur à celui du CO₂, sur vingt ans, ce gaz à effet de serre est responsable d'un tiers du réchauffement depuis l'ère préindustrielle. Ses émissions proviennent des installations d'énergies fossiles, de l'agriculture (élevage) et des déchets à côté de sources naturelles. En pleine crise énergétique, relâcher du méthane apparaît également comme une « aberration économique », poursuit Anna-Lena Rebaud. La France importe 98 % de son gaz de l'étranger.

Selon l'AIEA, la réduction des fuites de brûler et du torchage (le fait de brûler intentionnellement le gaz naturel) à l'échelle mondiale pourrait permettre de réinjecter

Les émissions mondiales de méthane liées à l'énergie sont restées à des niveaux record en 2025, selon l'Agence internationale de l'énergie

200 milliards de mètres cubes sur le marché chaque année à moyen terme, soit le double du volume perdu en raison de la fermeture du détroit d'Ormuz. Et une grosse part des pertes du secteur de l'énergie pourrait être évitée avec des technologies existantes, à des coûts faibles ou inexistantes.

La France ne fait toutefois pas partie des principaux pollueurs. Elle ne figure pas sur la liste des 50 plus grosses sources d'émissions publiée à la fin du mois d'avril par l'ONU, où apparaissent en tête une décharge au Chili et une installation pétrogazière du Turkménistan. Ces deux sites émettent près de 200 000 tonnes de méthane par an. L'ONG Carbon Mapper, qui traque ces émissions par satellite, n'a repéré que deux

fuites importantes en France en 2025, à Fos-sur-Mer.

Le pays affiche un taux de perte inférieur à 1 % sur ses réseaux de transport et de distribution de gaz, selon la littérature scientifique. « Cela peut paraître peu, mais cela représente 46 000 tonnes de méthane annuellement, soit l'équivalent des émissions de 25 millions de voitures en France », souligne Théophile Humann-Guillemot. La majorité des émissions se situe en amont, lors de la production.

Défendre le règlement européen

Les opérateurs français mettent en avant des améliorations. NaTran indique que ses 10 000 installations de surface ont relâché 1,7 million de mètres cubes de gaz en 2024, soit 170 tonnes de méthane (0,05 % des émissions nationales). Le groupe précise avoir divisé ses rejets annuels par cinq entre 2016 et 2024. Des chiffres qui n'incluent pas les relargages volontaires, objecte Théophile Humann-Guillemot, qui dit en avoir repéré lors de la campagne. Téréga affiche 1 300 tonnes de méthane émises en 2024, en baisse de 42 % depuis 2017.

Les deux représentants d'ONG observent bel et bien des progrès sur le terrain, comparé à une précédente campagne menée entre 2021 et 2023, en France. Ils les lient à la récente entrée en vigueur du

règlement européen méthane. Ce texte interdit notamment les événements systématiques de gaz et impose des inspections et des réparations des fuites.

Sur le poste de sectionnement d'Aire-sur-l'Adour (Landes), des étiquettes jaunes attestent d'une opération de détection. « Mais de ce que l'on observe, les réparations tardent, au-delà de plusieurs jours », regrette Anna-Lena Rebaud. Pour démontrer son engagement à juguler les émissions, NaTran annonce un investissement de 80 millions d'euros par an en 2026 et 2027, soit le double de 2024.

Reste que le cadre réglementaire n'est pas entièrement appliqué. L'Etat n'a pas publié les inventaires d'émissions des exploitants, comme l'exige la réglementation européenne, dénoncent les ONG. Et il n'a pas encore adopté un régime de sanctions en cas de non-respect des règles. Lors de l'événement de lundi sur le méthane, les ONG attendent de la France qu'elle défende le règlement européen, alors que certains industriels et Etats tentent d'en atténuer la portée. « Il s'agira aussi, prévient Anna-Lena Rebaud, de ne pas se détourner de l'essentiel, « la sortie des énergies fossiles, y compris du gaz, trop souvent présenté comme une énergie propre » ». ■

AUDREY GARRIC

Dans les écoles d'agronomie, les sciences sociales menacées

Le ministère de l'agriculture aurait enjoint aux écoles d'ingénieurs en agronomie de ne plus recruter de sociologues ni de politistes

Le ministère de l'agriculture certifie-lique les futurs ingénieurs agronomes ne se mélangent-ils pas en masse sous l'effet d'un enseignement critique ? En avril 2022, le discours de rupture de diplômés d'AgroParisTech, refusant de « participer aux ravages environnementaux et sociaux en cours » provoqué par le modèle agro-industriel, avait fait grand bruit. Quatre ans plus tard, une grande part des enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales d'écoles publiques d'ingénieurs en agronomie ont commenté l'autorité de tutelle de vouloir réduire, par peur d'une « fuite des cerveaux », la place accordée à ces disciplines dans la formation des étudiants.

Courant février, ces enseignants ont découvert que depuis deux ans, le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire enjoignait aux directeurs de leurs établissements de ne plus recruter ni sociologue ni politiste. Selon nos informations,

cette directive a été formulée par le ministre généraliste de l'enseignement supérieur et de la recherche (DGER) – l'une des quatre directions du ministère de l'agriculture – dans les lettres d'objectifs adressées à trois établissements au moins (AgroParisTech, Institut Agro – Dijon, Rennes Agriculture et Montpellier – VetAgro Sup).

« Vous viellerez à ce que les profils de recrutement d'enseignants-chercheurs prévoient directement la participation (...) au renforcement de la souveraineté alimentaire et à l'adaptation agricole, le soutien aux transitions climatiques, en renforçant les compétences dans les domaines agronomiques », précise l'une de ces lettres d'objectifs, consultée par Le Monde. « Pour la sociologie et les sciences politiques, ajoutez le courrier, vous privilégiez le partenariat avec des établissements extérieurs, [Instituts d'études politiques, facultés, écoles de commerce...] seuls garants de disposer d'une diversité des écoles intellectuelles. »

En réaction, la quasi-totalité des enseignants-chercheurs des établissements en question – soit une trentaine – en sociologie, en sciences politiques ou en géographie, ont adressé le 8 avril une lettre au directeur de la DGER, pour lui faire part « de leur stupefaction et de leur grande perplexité ». « Attaque l'autonomie pédagogique des établissements de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire public et leur liberté académique nous semble constituer un premier pas vers un danger d'une absence de diversité dans les écoles intellectuelles », et prévient que les enseignements de spécialistes des questions agricoles et agroalimentaires, intégrés au projet pédagogique de l'établissement, ne peuvent être remplacés par des cours dispensés

par des vacataires venus d'autres structures. Ils estiment que les lettres d'objectifs ministérielles impliquent d'« accepter de se passer des compétences et savoirs que les enseignants-chercheurs produisent à travers leurs travaux de recherche et d'expertise (...) pour de nombreux acteurs », dont le ministère de l'agriculture lui-même.

Jeudi 30 avril, la DGER ne leur avait toujours pas répondu. Interrogé par Le Monde, le ministre dit en substance que les intéressés n'ont pas compris le sens de ses directives. « Les compétences des transitions climatique et environnementale de l'agriculture nécessitent une compréhension large des phénomènes biologiques, écologiques et humains pour lesquels les communautés des sociologues et politistes sont indispensables, assure-t-on Rue de Varenne. Il convient de veiller à ce que les étudiants bénéficient d'enseignements et de recherches basés sur la diversité des écoles intellectuelles, soit par des recrutements internes d'enseignants-chercheurs, soit par des partenariats avec des institutions extérieures. Il ne s'agit nullement de suspendre le recrutement de sociologues, d'économistes ou de politistes. »

Malgré les dénégations du ministère, les lettres d'objectifs semblent bien avoir été comprises par les directions d'établissements comme des demandes de réduire ou de suspendre les recrutements en sociologie et sciences politiques, déjà extrêmement rares – ils sont de l'ordre de un à deux par an dans l'ensemble des établissements concernés. Les demandes de gestion et d'économie sont toutefois des futurs départs à la retraite ne soient pas remplacés.

Dans les cursus d'écoles d'agronomie, l'enseignement en sciences humaines et sociales permet, par exemple, d'aborder les questions de gestion et d'économie au sens large, mais aussi de décrypter les controverses sur les effets sanitaires et environnementaux de certaines technologies, l'impact des politiques agricoles sur l'occupation des territoires ou encore les relations entre l'innovation

technique et les structures sociales dans le monde rural.

« Nos disciplines sont attaquées parce qu'elles sont mobilisées dans les situations de transition des pratiques agricoles, rendues nécessaires par des enjeux sanitaires et environnementaux », décrypte l'une des enseignantes, qui a requis l'annulation. Lorsqu'il s'agit de changer de modèle ou d'évaluer les effets de politiques publiques, les agronomes s'appuient sur le travail des sociologues, car les dimensions humaines sont centrales. »

Séjournant en France, les deux principales associations professionnelles de ces disciplines, l'Association des sociologues enseignants du supérieur (ASES) et l'Association française de sociologie (AFIS), estiment la situation inquiétante. « A notre connaissance, envisager de fermer un canal de recrutement dans une ou plusieurs disciplines, cela ne s'est jamais produit en France », dit Anne Broy, professeure à l'université de Lille et coprésidente de l'AFSES. ■

STEPHANE FOUCAUT



Devant le poste de gaz alimentant la raffinerie Petroineos, à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), le 22 avril. SYLVAIN TRUC



Jean-Luc Mélenchon, à Paris, lors du défilé du 1^{er}-Mai.
CHANG MARTINSIPA

Les ressorts de la candidature de Mélenchon

En dépit de sa promesse de laisser la place, le leader « insoumis » se lance dans la présidentielle de 2027

Le secret a été bien gardé tout au long du week-end, même si l'information n'a surpris personne. Jean-Luc Mélenchon a annoncé, dimanche 3 mai, au journal télévisé de 20 heures de TF1, sa candidature à l'élection présidentielle de 2027. Après 2012, 2017 et 2022, le dirigeant de la France insoumise (LFI) va tenter une quatrième fois de conquérir la magistrature suprême, sous la bannière du mouvement qu'il a fondé voilà dix ans. « Je suis candidat. C'est le contexte et l'urgence qui ont fini la décision "insoumise" », a déclaré l'homme âgé de 74 ans, engagé en politique depuis le mitan des années 1970, parlementaire sous François Mitterrand et ministre sous Lionel Jospin.

« La discussion ne s'est pas portée sur quel est le meilleur candidat du point de vue de je ne sais quoi, de

quelle esthétique, c'était : qui est-ce qui est le mieux préparé pour faire face à la situation qui arrive », a-t-il ajouté, plaçant l'expérience face aux nouveaux défis : « Nous entrons dans une saison très agitée de l'histoire du monde. Nous sommes menacés d'une guerre généralisée, nous sommes menacés par un changement spectaculaire du climat et puis nous avons une crise économique et sociale qui s'avance vers nous. »

Cette accélération de la campagne de LFI n'était jusqu'alors qu'une rumeur nourrie par les petites pierres récemment posées par Jean-Luc Mélenchon. Elle ne va pas arranger ceux qui espèrent encore l'union de la gauche et l'organisation d'une primaire, notamment les Écologistes, les ex-« insoumis » de L'Après et de Debout !, le mouvement de François Ruffin. Mardi 5 mai, ces derniers

devaient organiser un rassemblement à La Bellevilloise à Paris et l'annonce de la candidature du dirigeant « insoumis » confirme un peu plus la perspective d'une gauche éclatée au premier tour de l'élection présidentielle.

Candidature verrouillée
Ce dimanche 3 mai, les quelque 90 membres de l'intergroupe parlementaire « insoumis » - députés et eurodéputés - et les maires LFI se sont réunis à huis clos pour décider du nom du candidat du parti. « Je n'ai pas d'autres noms [que celui de Jean-Luc Mélenchon] à vous soumettre », assurait déjà le coordinateur du mouvement, Manuel Bompard, mi-avril. Deux autres réunions de ce type se tiendront les 2 et 30 juin prochains, afin d'affiner les suites de la campagne.

Cet intergroupe a eu la charge d'approuver le nom que lui a soumis l'autre organe dirigeant de LFI, la « coordination des espaces » et ses 24 membres, essentiellement des lieutenants et des proches historiques de Jean-Luc Mélenchon. On y retrouve entre autres Manuel Bompard, les députés Mathilde Panot, Bastien Lachaud, Paul Vannier, Clémence Guettié, Louis Boyard, Danièle Ohono, Antoine Léautaud, Aurélie Trouvé, Manon Aubry, Eric Coquerel, Sophia Chikirou et Jean-Luc Mélenchon lui-même. Les militants et sympathisants seront ensuite invités à plébisciter le nom choisi sur une plateforme.

Vendredi, du haut de la tribune « insoumise » installée place de la République, à Paris, au lancement du cortège du 1^{er}-Mai, Jean-Luc Mélenchon a sonné le clairon de la campagne. « Nous sommes prêts ! (...) Nous sommes aujourd'hui à moins d'un an du deuxième tour de l'élection présidentielle de 2027. Moins d'un an, zou ! On y va ! Zou les chaussettes de marche ! Zou les stylos pour

la porte-à-porte ! », a-t-il lancé, entouré de plusieurs élus de LFI, dont le nouveau maire de Saint-Denis, Bally Bagayoko.

Cette candidature de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle, préparée de longue date, a été verrouillée malgré l'émergence de figures nationales, jeunes et populaires, au sein du mouvement. Contrairement à sa volonté affichée, l'ancien candidat n'a pas été « remplacé », comme il l'appelaient de ses mots en septembre 2022 dans un entretien à Reporterre : « Je n'aspire pas à renouveler sans cesse le même rôle », disait-il alors, quelques mois après le premier tour. Le soir de sa défaite, il faisait semblant de vouloir passer la main : « Faites mieux. » Au début de sa précédente campagne, le 6 août 2021, il promettait déjà dans les colonnes du Dauphiné libéré : « Il est évident que c'est ma dernière candidature. C'est même un argument en ma faveur : je suis le seul à ne pas organiser une carrière. » Dans un premier temps, Jean-Luc Mélenchon a semblé prendre un peu de champ avec son mouvement, refusant même l'investissement aux législatives en 2022 pour mieux chapeauter l'Institut La Botéie, l'organe de formation militante de LFI. Parfois, le mouvement a même pu lui échapper. Il s'est d'abord retrouvé isolé lors de l'affaire Adrien Quatennens, le député du Nord qui il avait soutenu

publiquement et qui a été condamné par la suite à quatre mois de prison avec sursis pour violences conjugales. Quelques mois plus tard, la nouvelle direction, menée par Manuel Bompard, a été source de nouvelles tensions alors que plusieurs figures historiques, dont Alexis Corbière, Clémentine Autain, Eric Coquerel et Raquel Garrido, en étaient écartés.

Au sein de LFI, les noms ne manquaient pourtant pas à l'appel de la succession de Jean-Luc Mélenchon. Outre Manuel Bompard, la députée européenne Rima Hassan est devenue l'un des visages les plus populaires au sein de la France insoumise depuis la campagne des européennes. Plus récemment, le maire de Saint-Denis, Bally Bagayoko, cible de attaques racistes depuis son élection, fait des émules et talonne Jean-Luc Mélenchon dans les études d'opinion.

Rejet grandissant dans l'opinion
Avant eux, François Ruffin s'est longtemps installé dans le fauteuil du dauphin où l'avait placé Jean-Luc Mélenchon d'un « François est prêt. En avant ! », dans un message sur Twitter, le 12 avril 2023. Mais les désaccords de fond et les tensions en série entre les deux hommes auront raison du député de la Somme, écarté de la direction de LFI lui aussi. Il claquera la porte du mouvement à l'été 2024, admettant Jean-Luc Mélenchon d'être « un boulet pour la gauche ». Depuis, François Ruffin s'est rapproché du reste de cette dernière et plaide pour l'union. A Lyon, le 24 avril, il a rassemblé plus de 2 000 personnes lors d'un meeting à l'air libre. Une performance. De qui presser Jean-Luc Mélenchon s'annoncer.

En réalité, le triple candidat déroule sa partition, alors que les autres appareils de la gauche discutent encore et toujours d'une candidature commune. Sa stratégie de mobilisation de l'électorat abstentionniste, por-

tée depuis 2022, semble porter ses fruits, renforcée par le concept de « nouvelle France » et la dénonciation du « génocide » à Gaza. Aux européennes de 2024, LFI a récolté plus de 1 million de voix supplémentaires par rapport à 2019. Aux municipales de mars, le mouvement a remporté huit villes et a fait son entrée dans les conseils municipaux de la majorité des agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Revers de la médaille, Jean-Luc Mélenchon voit aussi son plafond de verre s'épaissir depuis quatre ans. Son refus, en premier lieu, de qualifier les actions de Hamas du 7 octobre 2023 de « terroristes », préférant l'appeler « offensive armée de forces palestiniennes », a marqué le début d'un rejet grandissant dans l'opinion. Depuis le début de l'année, il appuie cette stratégie du divage permanent. Il a apporté son soutien sans faille à la Jeune Garde, le groupuscule antifasciste dont certains membres sont accusés d'être responsables de la mort du militant d'extrême droite Quentin Deranque, le 14 février, à Lyon. Les jours suivants, il déformait volontairement les patronymes juifs de Raphaël Glucksmann et Jeffrey Epstein. « Il est le Jean-Marie Le Pen de notre époque », dénonçait alors le numéro un de Place publique, Raphaël Glucksmann.

Ses attaques contre les médias (il en a exclu récemment plusieurs lors de débats de conférences de presse) illustrent également sa volonté d'apparaître comme un candidat « antistystème ». Dans la dernière enquête électorale menée par Ipsos BVA-CESI Ecole d'ingénieurs pour Le Monde, le Cevipof et la Fondation Jean Jaurès, forte d'un large échantillon de 109 629 personnes inscrites sur les listes électorales, la perspective d'une élection de Jean-Luc Mélenchon est la plus rejetée (81 %), très loin devant celle de Jordan Bardella ou de Marine Le Pen. ■

OLIVIER PÉROU

RETROUVEZ CHAQUE JOUR À 14H
LES MAGAZINES DE SOCIÉTÉ.

Le mardi à 14h
DE CAUSE
À EFFETS.
Aurélie Luneau



Le magazine de
l'environnement

En partenariat
avec

Le Monde



L'Etat face aux enseignements de la panne d'Helios

Le dysfonctionnement d'un logiciel de comptabilité publique, en février, a révélé la vulnérabilité du système

Le député socialiste de Haute-Garonne Jacques Oberti est soulagé : « Le pire a été évité ». La panne qui a paralysé pendant deux jours le logiciel de comptabilité publique Helios, en février, aurait pu avoir des conséquences plus graves si elle avait eu lieu dix ou quinze jours plus tard, en fin de mois, au moment où communes, départements, régions et hôpitaux bouclent la paie de millions de personnes. Chaque mois, ce système leur permet de verser près de 8 milliards d'euros. Comment les fonctionnaires concernés auraient-ils réagi si ces milliards étaient restés bloqués ? « Je ne veux pas l'imaginer », a glissé le parlementaire, mercredi 29 avril, en présentant son rapport sur le sujet à la commission des finances de l'Assemblée.

Pas de drame, cette fois-ci. L'affaire n'en a pas moins mis en évidence de sérieuses « vulnérabilités » touchant Helios, mais aussi,

plus largement, les systèmes informatiques publics, souligne-t-il dans son document. « Ce dossier raconte l'histoire d'une dépendance », appuie sa collègue écologiste Christine Arrighi, également élue en Haute-Garonne : « Dépendance à des matériels dont nous ne maîtrisons ni le code, ni la conception, ni les défaillances, et dépendance à l'égard de prestataires privés étrangers. »

Tout débute le jeudi 5 février, peu avant midi. Soudain, Helios ne répond plus. Frayerau au ministère de l'économie et des finances, responsable de ce système informatique. Mais aussi dans les collectivités locales et les hôpitaux, tous contraints par la loi d'utiliser Helios, sauf ceux de l'Assistance publique de Paris. C'est l'outil de travail quotidien de plus de 50 000 agents publics à travers le pays. Toutes les opérations comptables passent par lui, côté recettes comme côté dépenses. Ce 5 février, la moitié des utilisateurs ne peu-

vent plus transmettre titres ni mandats, payer quiconque, consulter le niveau de leur trésorerie, ou encore, pour les communes, boucler leurs comptes annuels avant les municipales. L'autre moitié des agents fait face à un fonctionnement dégradé, puis à un blocage au bout de quelques jours.

« Absence d'un site de secours »

Que s'est-il passé ? Ni hacker ni manipulation étrangère. Juste un pépin matériel : un module de stockage informatique installé par Hitachi, à Metz, ne fonctionne plus et immobilise tout. « Une anomalie unique et imprévisible », juge Jacques Oberti, qui a entendu l'ensemble des parties prenantes pour sa mission. Le matériel en cause avait en effet moins de deux ans, et aucune autre des 3 000 « baies de stockage » similaires utilisées dans le monde n'avait connu pareil souci.

Une fois la cause identifiée, « la norme voudrait qu'une panne soit

résolue en quarante-huit heures », estime Jacques Oberti. Mais ici, la réparation se révèle laborieuse. Un redémarrage imminent est plusieurs fois annoncé puis reporté. Les dispositifs de sauvegarde des données étaient tous « logés sur la même machine », indique le rapport. « En l'absence d'un site de secours distinct », Bercy n'a pu que constater une « perte intégrale des données ».

Commentaire amer du syndicat Solidaires : « En dépit de nos demandes récurrentes, la direction avait choisi de ne pas mettre en place de site de secours informatique permettant une complète redondance. » Il a donc fallu tout redémarrer peu à peu, et récupérer les données à partir de sauvegardes antérieures. Une partie de celles du 5 février ont été définitivement perdues.

Helios n'est redevenu utilisable que le 17 février, sans impact majeur sur la paie. En revanche, fournisseurs et prestataires ont été réglés avec encore plus de retard

Que s'est-il passé ? Juste un pépin matériel : un module de stockage informatique ne fonctionnait plus

que d'habitude, portant le taux de dépassement du délai réglementaire à 30 % pour les collectivités locales et 54 % pour les établissements de santé. Nombre de communes ont aussi dû repousser l'approbation de leurs comptes. Un « incident », donc, mais aux conséquences « significatives », estime Jacques Oberti.

Pour éviter de nouvelles anicroches, le député juge « indispensable » le déploiement d'un site de secours pour Helios, « ainsi que pour les autres appli-

cations importantes de la direction des finances publiques n'en disposant pas ». Facture prévisible : 50 millions d'euros par an pendant quelques années.

Au-delà, les députés s'alarment de la multiplication des problèmes de ce type. Pas moins de 1366 incidents, parfois d'origine malveillante, ont été signalés à l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information en 2025. Plusieurs services en ligne et fichiers des finances publiques, des hôpitaux, ou encore de La Poste ont été touchés. Le 15 avril, l'Agence nationale des titres sécurisés, qui gère les demandes de pièces d'identité, a encore été frappée par une attaque massive. Le premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé, jeudi 30 avril, que 200 millions d'euros seraient débloqués « la semaine prochaine », afin de « remettre des moyens » dans la sécurité informatique de l'Etat. ■

DENIS COSNARD

A Mayotte, la préfecture veut établir un nouveau camp de réfugiés

Le campement de fortune à Tsoundzou est surpeuplé et insalubre

SAINT-DENIS (LA RÉUNION) - correspondant

Ce sera une avancée majeure pour les centaines de migrants venus du continent africain et entassés dans des conditions insalubres dans un campement de fortune à Tsoundzou, au sud de Mamoudzou. Face à l'afflux de demandeurs d'asile, originaires pour une grande majorité de l'Afrique des Grands Lacs et de la Corne du continent, mais aussi du Yémen et d'Afghanistan et à cause du manque de places d'hébergement d'urgence, le camp ne cesse de s'agrandir.

Pour améliorer la situation, la préfecture de Mayotte travaille à l'installation d'un nouveau camp, qualifié de « provisoire », qui sera pris en charge par une organisation non gouvernementale locale. « Il s'agit de répondre à un problème humanitaire et de respecter les conventions internationales », observe le préfet, François-Xavier Bieuville, en précisant que des négociations sont parallèlement en cours avec plusieurs pays pour le rapatriement des déboutés de leur demande d'asile.

À de nombreuses reprises, des associations mahoraises ont alerté les services de l'Etat – qui reconnaissent à mots couverts être dépassés – sur les conditions de vie de ces occupants. Plus de 1200 personnes, dont des familles avec enfants, y dorment sous des tentes bricolées avec des bâches en plastique et des tiges de bambou. Tous s'alimentent en eau dans des citernes posées sur un terrain voisin. Des toilettes mobiles y ont été installées.

Selon les ONG qui viennent four- nir des kits d'hygiène et de nourriture à l'intérieur du camp – où Le Monde s'est rendu en décembre 2025 –, les risques d'épidémies sont très élevés en raison de la surpopulation, des eaux stagnantes et des moustiques. Installés sous des tentes de la mangrove, les tentes écrasées par le soleil sont régulièrement inondées par la mer, ce qui fait craindre que des familles soient emportées par des vagues. Des migrants sont également régulièrement victimes d'agressions aux abords du camp.

Jusqu'à ces derniers mois, l'Etat s'était montré très réservé sur la création d'un camp répondant à des normes humanitaires, afin de ne pas créer un « appel d'air ». A deux reprises, la préfecture avait dirigé des opérations de démantèlement des campements en contraignant les occupants à partir, pour se réinstaller ailleurs, aggravant leur précarité. Face à un risque de catastrophe majeure, l'Etat est désormais en quête d'un terrain. Une « tâche très compliquée », reconnaît M. Bieuville. Car la quasi-totalité des élus mahorais sont opposés à la construction d'un tel camp dans leur commune.

Parmi les opposants, la députée mahoraise du Rassemblement national Anchaya Bamana, pour qui « Mayotte ne deviendra pas ce camp des migrants illégaux de Europe ». En visitant le camp sous escorte policière, mardi 28 avril, l'élue, sous le couvert de la dénonciation de « conditions humanitaires indignes », voit une nouvelle fois la preuve que la France a « abandonné Mayotte » et « laisse les migrants illégaux entrer » dans le département.

« Nous fuions la guerre »

Le préfet, qui devait initialement accompagner la députée dans le camp, a renoncé en évoquant un « refus d'instrumentalisation à des fins politiques ». « Les conditions nécessaires à un déroulement serein, constructif et respectueux, conformément à l'objectif initial de cette visite, ne sont plus réunies », a indiqué par communiqué M. Bieuville, en ajoutant que l'élue avait lancé un « appel au rassemblement de la population et de la presse ».

Par ses 245 primo-demandeurs d'asile en 2024, plus de la moitié provient de la République démocratique du Congo. Pour une majorité, la France hexagonale reste leur destination souhaitée, et Mayotte une porte d'entrée. « Nous ne sommes pas là par plaisir et nous ne faisons pas du tourisme, rappelle au téléphone Kennedy Kighana, 28 ans, ressortissant congolais qui a été élu président du camp. Nous fuions la guerre et les groupes armés. » ■

JÉRÔME TALPAIN

VOUS AGISSEZ POUR L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS. NOUS VOUS DONNONS LES MOYENS D'AGIR.

Vous agissez pour l'éducation aux médias et à l'information ?

Le Fonds de dotation Values soutient les associations engagées pour l'accès à des médias démocratiques et la lutte contre la désinformation, les fake news et le harcèlement en ligne... Fonds de dotation dès 30 000 € et accompagnement média.



FONDS DE DOTATION **values**

→ Candidatez sur le site : values.media/fonds

Vols annulés : la colère des passagers monte

La flambée des prix du kérosène a engendré une vague de suppressions de dessertes inédite depuis 2019

Cela aurait dû être la parenthèse du printemps, pour Annette, formatrice de 52 ans, et ses deux ados, vivant à Chambéry : une semaine en Grèce du 9 au 16 avril, réservée plusieurs mois à l'avance pour profiter de prix attractifs. Mais, le 12 mars, la compagnie Volotea annonce l'annulation de son aller-retour Lyon-Athènes « en raison de l'instabilité géopolitique persistante au Moyen-Orient », sans solution de remplacement acceptable pour Annette (les témoins cités ont souhaité garder l'anonymat). « Ils viennent de me rembourser, témoigne-t-elle, vendredi 1^{er} mai. Mais pour les sept nuits d'hôtel, j'ai juste un avoir de 40 % du prix du séjour. »

Comme Annette, des centaines de voyageurs aériens se retrouvent entre frustration, embarras et parfois colère, du fait d'une vague d'annulations de vols inédite depuis la pandémie de Covid-19. La guerre au Moyen-Orient a entraîné le doublement du prix du kérosène en quelques semaines. Le carburant d'aviation représente un gros quart des coûts des compagnies aériennes lorsqu'il revenait à 800 dollars (682 euros) la tonne. Il constitue aujourd'hui, à 1500 dollars la tonne environ, presque la moitié de leurs frais.

Conséquence : de nombreux transporteurs ont décidé de réduire leurs programmes, supprimer les avions peu remplis ou peu rentables. Dernier cas en date, Transavia (filiale d'Air France-KLM) a annoncé, dimanche 26 avril, la suppression de 2 % de ses vols en mai et en juin. Combien d'annulations au total affectent-elles les clients des compagnies desservant la France ? Le chiffre est difficile à établir, mais, pour les seules « low cost », qui totalisent 25 000 à 30 000 décollages mensuels des aéroports franciliens, on peut évaluer au minimum que jusqu'à 500 vols auront été supprimés avant l'été.

Cela fait beaucoup de passagers dont les séjours sont chahutés. Pour en savoir plus sur leur expérience, *Le Monde* a lancé un appel à témoignages. Y a répondu Huguères, 39 ans, attaché territorial à Paris, dont le vol Vueling entre Paris et Oviedo (Espagne) du 2 juin a été remplacé par un Paris-Barcelone-Oviedo de cinq heures de durée d'une heure quarante-cinq. Il y a Nathalie, cadre parisienne, dont le vol Transavia Monastir (Tunisie)-Paris a été annulé le matin même, avec une solution de remplacement incompatible avec son emploi du temps. Il y a aussi Alexis, Francilien de 26 ans, qui, en raison de l'annulation de son aller-retour Paris-Milan (Italie)



FRANK CITY

par Transavia, perd presque 3200 euros de réservation Airbnb et de location de voiture.

Anne-Claire, 41 ans, salariée à Nantes, a elle aussi vu son projet familial compromis : un voyage de quatre jours à Pise (Italie), fin juin, en guise de cadeau d'anniversaire pour les 18 ans de sa nièce. Mais Volotea a modifié le retour, et voilà le séjour réduit de moitié ! Elle a changé de destination, toujours avec Volotea.

Cette compagnie low cost, établie en Espagne et spécialisée dans les vols directs entre villes régionales, est particulièrement ciblée par les griefs des voyageurs : suppressions sans préavis, remboursements tardifs, service après-vente injoignable... Elle a mis en place, le 16 mars, un programme qui indignes ses clients : le Fair Travel Promise, qui ajoute, dans les conditions générales, la possibilité de changer le prix après l'achat du billet. Le 20 avril, l'association espagnole de défense des consommateurs Facua a réclamé au gouvernement l'ouverture d'une enquête sur ces pratiques.

Contactée, Volotea indique que ce « mécanisme temporaire d'ajustement » des prix, mis en place pour prendre en compte les variations du kérosène, joue autant à la hausse qu'à la baisse, et ne peut dépasser 14 euros. L'entreprise confirme au passage avoir ajusté son programme global jusqu'à fin juin, précisant qu'en France, où elle est très présente, « les annulations concernées représentent moins de 0,5 % du total des vols prévus par la compagnie en 2020 ». Elle affirme, enfin, limiter l'impact pour ses clients et les accompagner au mieux dans la réorganisation de leur voyage.

Règlement européen

On le voit, les droits des passagers aériens sont parfois mis à mal et risquent de continuer à l'être dans les semaines à venir. En France, ils sont protégés par deux législations différentes, selon qu'ils prennent un vol sec ou un voyage sous forme de forfait, qui englobe transport, hébergement et prestations éventuelles. Dans le premier cas, c'est le règlement

Les passagers sont protégés par deux législations différentes, selon qu'ils prennent un vol sec ou un voyage sous forme de forfait

européen 261/2004 qui s'applique. Il donne droit au remboursement intégral, dans les sept jours, du prix du billet en cas d'annulation, quelle qu'en soit la cause.

En plus de ce remboursement, une indemnisation versée par la compagnie, allant de 250 à 600 euros en fonction du trajet, est prévue après une suppression de vol ou en cas d'impossibilité de monter dans l'avion. Mais à deux conditions : que l'annulation ait été notifiée dans les quatorze jours avant le vol et qu'elle relève de la responsabilité de la compagnie. Lorsqu'il existe des « circonstances

extraordinaires » conduisant la compagnie à annuler, le client n'est pas indemnisé.

Le situation actuelle pourrait donner lieu à contentieux. « Avec la pénurie de kérosène, la notion de circonstance extraordinaire paraît s'imposer », analyse Imane El Bouanani, responsable juridique France de Flightright, plateforme spécialisée dans la défense des droits des passagers. Un point de vue partagé par Daniella Girondin-Vaudrémont, avocate à Paris, experte en droit de l'aérien.

Mais pas nécessairement pour son confrère marseillais Ronny Ktorza, professeur de droit à Kedje Business School, lui aussi spécialisé dans la défense des voyageurs. « La question n'est pas tranchée, estime-t-il. Car ce n'est pas un manque concret de kérosène, mais le choix économique de la compagnie qui motive l'annulation. » Le règlement européen prévoit une assistance (un billet de remplacement) et une prise en charge (nourriture et hébergement) en cas de perturbation, ajoute M. Girondin-Vaudrémont. Des obligations

auxquelles les compagnies ne peuvent se soustraire. »

Ces débats adviennent dans un contexte particulier : celui de la bataille autour du règlement 261/2004. Une conciliation est en cours jusqu'au 15 juin, à Bruxelles, entre les représentants du Parlement européen, des États membres et de la Commission sur un projet de modification des droits des passagers, prévoyant un amoindrissement. Par exemple, l'indemnisation maximale en cas d'annulation ou de gros retard serait limitée à 500 euros, et le prix pour un vol de remplacement serait désormais plafonné.

Tout cela a de quoi faire renoncer les touristes aux voyages organisés par eux-mêmes, et à les faire revenir vers les solutions « tout en un » des agences, plus onéreuses, mais plus protectrices. « Dans ce cas, c'est le code du tourisme qui s'applique, explique M. Girondin-Vaudrémont. Il permet un remboursement intégral de toutes les prestations, ce que ne prévoit pas le règlement de l'UE. »

ÉRIC BÉZIAT

La crise énergétique a précipité la chute de Spirit Airlines

La compagnie américaine à bas prix aux 17 000 salariés a annoncé la fin de ses activités, malgré la mobilisation de la Maison Blanche

NEW YORK - correspondant

La guerre en Iran du président américain, Donald Trump, a fait sa première victime économique d'ampleur aux États-Unis. Spirit Airlines a arrêté ses activités, samedi 2 mai, annulant tous ses vols. La compagnie aérienne, pionnière du modèle low cost américain, était à court de fonds, et la hausse du coût du carburant, liée à la fermeture du détroit d'Ormuz, a précipité sa chute.

La crise énergétique mondiale est le dernier coup dans le cercueil d'une société dont l'équilibre financier a été mis à mal par la pandémie de Covid-19. Elle n'a plus dégagé de bénéfices depuis

2019 et avait accumulé plusieurs milliards de dollars de pertes depuis. La direction avait engagé deux procédures de mise en faillite en 2024 et en 2025. Celle-ci est la troisième. Ses quelque 17 000 salariés ont été informés samedi, à l'aube.

Ces derniers temps, devant les rumeurs de cessation d'activité, l'administration Trump s'était mobilisée pour empêcher la faillite. Le président avait fait miroiter la possibilité d'un plan de sauvetage, avec une prise de participation de l'Etat fédéral. Mais la proposition a fait long feu. Selon *The Wall Street Journal*, l'échéa a été acté jeudi soir, lors d'un coup de téléphone entre les

secrétaire au commerce américain, Howard Lutnick, et le PDG de l'entreprise, Dave Davis.

Spirit Airlines, qui a pris ce nom en 1990, avait connu plusieurs vies avant de devenir l'une des dix compagnies aériennes les plus importantes aux États-Unis, avec ses 40 millions de voyageurs annuels avant la pandémie – loin du peloton de tête, United Airlines, Delta Air Lines et American Airlines. Fondée dans les années 1960 dans le Michigan, la société fut d'abord spécialisée dans le transport en camion, puis s'est tournée vers les airs : elle offrait, dans les années 1980, des services de voyages touristiques en charter. En acquérant ses premiers avions de ligne dans

les années 1990, Spirit Airlines s'était tournée vers le modèle ultra-low cost, poussé à son maximum : le prix des vols était certes bas, et tout le reste était payant, y compris un simple verre d'eau.

Rachat bloqué

Juste avant la pandémie de Covid-19, la compagnie a acquis une certaine de nouveaux Airbus et projetait d'en acheter près de 300 d'ici à 2027. La liste des destinations, qui couvraient principalement les États-Unis, le Mexique et un bout de l'Amérique latine, s'allongea. Mais tout s'est effondré en quelques années.

Plusieurs offres de rachat ont été formulées dans les années 2020.

L'été, en 2023, émanant de Jet-Blue, l'un des concurrents ayant le même modèle, a failli aboutir, mais a été bloqué par les autorités de la concurrence américaine, estimant que la concentration des compagnies aurait engendré une augmentation des prix.

L'administration Trump veut éviter que les conséquences sociales de cette faillite ne lui retombent dessus, alors que la question du coût du carburant pour les consommateurs, directement à la pompe ou indirectement à travers les transporteurs, devient un enjeu majeur depuis le déclenchement du conflit en Iran.

Sean Duffy, le secrétaire aux transports, a publié, samedi, un

vade-mecum pour les passagers dont les vols ont été annulés. D'autres compagnies du pays ont accepté de reprendre leurs billets, moyennant une commission. Un fonds de l'entreprise a été mis en place pour permettre le remboursement des clients qui souhaitent annuler leur vol et qui ont acheté directement leur billet auprès de la compagnie. Le sort des passagers qui ont fait une réservation avec des comparateurs en ligne demeure incertain. Les recours ne manquent pas : alors que la décision de fermer boutique avait été actée dès jeudi soir, la compagnie continuait, vendredi, de vendre des billets. ■

NICOLAS CHAPUIS

En Europe, l'onde de choc de l'inflation se propage

La hausse des prix engendrée par la crise pétrolière touche désormais la plupart des secteurs économiques

Deux mois après le début de la guerre arméno-irakienne en Iran, le 28 février, la facture se matérialise pour Marcegaglia, un groupe italien d'acier 4 millions d'euros de surcoûts par mois. Il faut compter le doublement du prix du gaz, utilisé comme source d'énergie dans deux de ses unités, le bond de 25 % de celui du transport maritime, nécessaire pour importer des produits d'Asie, ou encore le prix du diesel pour sa flotte de camions. « C'est négatif mais ça ne représente que 2 % de nos coûts, l'impact n'a pour l'instant rien à voir avec la crise de 2022, relative Emma Marcegaglia, qui dirige cette multinationale familiale de 7800 personnes. En revanche, si le conflit dure, la situation peut devenir douloureuse. »

L'économie européenne est à l'instar de cette société italienne: l'inflation commence à se répandre, après le quasi-doublement des prix du gaz et du pétrole. Mais le choc reste, pour l'instant, gérable. La hausse des prix en zone euro est passée de 1,9 % en février (sur douze mois), à 3 % en avril. C'est un coup au pouvoir d'achat des ménages, et aux marges des entreprises, mais cela reste loin des 10 % atteints fin 2022. En France, l'inflation est passée de 1,1 % en février à 2,5 % en avril, selon Eurostat. « On prévoit un pic de l'inflation en septembre autour de 3,1 % en zone euro », dit Michel Martinez, chef économiste pour l'Europe à la Société générale. Qui reconnaît être obligé de revoir « tous les quinze jours » ses prévisions, le conflit s'étirant plus longtemps que les anticipations initiales. « Si le détroit d'Ormuz restait fermé six mois, ça changerait la donne », ajoute-t-il.

Le choc a donc commencé à se répandre dans une série de dominos, qui tombent les uns après les autres. Le premier, dès la semaine du 2 mars, a été le bond du prix de l'essence constaté par les auto-

mobilités dans les stations-service. Aujourd'hui, en France, le sans-ploix 95 est 19 % au-dessus du prix d'avant la guerre, et le diesel, à 31 % au-dessus. Le deuxième domino a été la pétrochimie: le géant allemand BASF a appliqué une hausse allant « jusqu'à 30 % » pour ses acides aminés, qui servent de base aux détergents, aux cosmétiques ou encore aux solvants.

Le troisième domino, juste derrière, est celui de la chimie. Dès le 11 mars, Lanxess, un groupe à son siège à Cologne (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) et achète des composants auprès des pétrochimistes pour les transformer, a annoncé une hausse des prix de 15 % à 50 % pour des additifs allant dans la fabrication des pneus. Depuis, il égrène les augmentations: 20 % pour des composants utilisés dans les peintures, 50 % « ou plus » pour un antioxydant, « jusqu'à 35 % » supplémentaires pour des polymères servant pour des produits ignifuges, etc. Soit huit hausses tarifaires depuis le début du conflit.

Réaction rapide

Quatrième domino: les biens manufacturés. Les analystes de la banque suisse UBS ont, par exemple, passé en revue les fabricants de matériaux isolants. Et « les produits ont vu une hausse de 5 % à 20 % ». Plus inquiétant: si la progression est, pour l'instant, moitié moins forte qu'en 2022 et 2023, lors du choc gazier qui avait suivi l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les entreprises ont réagi nettement plus vite.

Le dernier domino est celui des biens de consommation. Comme le textile: l'enseigne britannique Next, qui compte 500 magasins, estime que la crise en Iran augmenterait ses coûts de 15 millions de livres (17 millions d'euros) si elle ne durait que trois mois: « Il faudrait donc que le conflit soit résolu d'ici à la fin mai. La moitié de cette facture provient des avions que l'entreprise utilise pour trans-

porter ses marchandises. « Si le conflit persiste, ce coût sera plus élevé », avertit Simon Wolfgang, son directeur général. L'alimentaire n'est pas exempt, l'agriculture utilisant en larges quantités des engrais et du carburant (tracteurs, transport...). Emmanuel Besnier, le PDG de Lactalis, premier groupe laitier au monde, a annoncé qu'il allait devoir « répercuter » l'impact de la hausse des coûts « à la fois sur les transports et les emballages ». Même les préservatifs n'échappent pas à la tendance haussière: Karex, un sous-traitant malaisien qui en produit 5 milliards par an, notamment pour Durex, a annoncé une hausse des prix de 20 % à 30 %, à cause du renchérissement de la fabrication du caoutchouc synthétique, un dérivé du pétrole.

Néanmoins, l'un des facteurs qui amortit l'envolée des prix est la mollesse de la conjoncture. « En 2022, on sortait de la pandémie [de Covid-19] et la demande était plus forte, explique M^{me} Marcegaglia, la directrice du groupe d'acier italien. C'était plus facile de répercuter les hausses de coûts aux consommateurs. » Ce sera plus difficile cette fois-ci. La croissance au premier trimestre 2022 en zone euro n'a d'ailleurs été que de 0,1 %, contre 0,2 % et 0,3 % lors des deux trimestres précédents. En France, l'économie a stagné au premier trimestre, avec un produit intérieur brut inchangé. « A cause de la crise au Moyen-Orient, on prévoit 0,4 point de croissance en moins pour la zone euro, à 0,8 %, et 0,5 point d'inflation en plus, à 2,6 % en moyenne sur l'année », explique Alain Durré, économiste chez Natixis.

Mais ce scénario, où le choc est contenu, dépend d'une hypothèse forte: une rouverture complète du détroit d'Ormuz d'ici à la fin du mois de juin. L'Allemagne et

« On prévoit un pic de l'inflation en septembre autour de 3,1 % en zone euro »

MICHEL MARTINEZ
chef économiste pour l'Europe à la Société générale

L'Italie, pays plus industriels et plus dépendants de l'énergie, seraient les plus touchés. La France, protégée par l'électricité nucléaire - déconnectée du gaz - et son industrie plus faible, serait davantage épargnée. Surtout, M. Durré n'envisage pas d'emballage de l'inflation, ce que les économistes appellent des « effets de second tour ». En clair, il parie sur le fait que les salaires ne repartiront pas fortement à la hausse. « Contrairement à 2022, le choc énergétique se pro-

duit alors que le marché du travail est moins tendu, et notamment une hausse du chômage en Espagne et en France. Les salariés auront moins de capacité à négocier des hausses », explique-t-il.

Dans ce contexte, un scénario de stagnation (une stagnation économique et une inflation des prix) aussi violent que dans les années 1970 ne semble pas se dessiner, à en croire Paul Jackson, stratège à Invesco, une société de gestion d'actifs. Il souligne que les prix du pétrole avaient quadruplé en 1973, avant de doubler à nouveau en 1979. Il faudrait un baril de pétrole brut dépassant 200 dollars (171 euros) pour répliquer un choc similaire. « Ça me semble improbable, ne serait-ce que parce que ça n'arrangerait pas le président [américain, Donald Trump] », affirme-t-il. Mais cette hypothèse politique, qui peut paraître rationnelle, dépend aussi du régime iranien. ■

ÉRIC ALBERT



PERTES & PROFITS | E-COMMERCE

PAR ISABELLE CHAPERON

GameStop lance les enchères sur eBay

En 2021, une armée de boursicoteurs avait sauvé le réseau de jeux vidéo GameStop des griffes de vendeurs à découvert, ces financiers qui parient sur la baisse des cours de Bourse. Qui aurait imaginé que, cinq ans après la frénésie des « memes stocks », ces actions malmenées devenues virales, GameStop se lancerait à l'assaut d'une ex-star d'Internet ? Le distributeur de consoles et de figurines a annoncé, dimanche 3 mai, qu'il proposait d'acquérir eBay pour 56 milliards de dollars (47,8 milliards d'euros), sachant qu'il a déjà ramassé en Bourse, depuis le 4 février, environ 5 % de sa cible. Pour financer l'opération, la banque canadienne TD serait prête à apporter jusqu'à 20 milliards de dollars, une somme considérable pour un seul établissement.

Le prétendant pèse, quant à lui, 12 milliards de dollars en Bourse. Mais le capitalisme américain, comme la prouve le rachat du géant Warner Bros Discovery par Paramount Skydance, n'a pas peur d'aider David à attraper Goliath, du moment que son projet est le bon, proposé au juste prix. Ryan Cohen, le patron qui a redressé GameStop et dont il est l'un des grands actionnaires,

assure que le mariage des deux commerçants va permettre de réduire les coûts sur le marketing à l'administratif. Pour lui, le fait de pouvoir expertiser les objets vendus sur eBay dans les 1600 boutiques GameStop serait un vrai avantage.

De quoi marquer la revanche des réseaux physiques face au pur modèle Internet ? Les enchères démarrent seulement. Créé en 1995, eBay a dû se repositionner face à la concurrence des acteurs de la seconde main. En février, il a annoncé un plan pour supprimer 800 emplois, soit 6 % de ses effectifs, et son intention d'acquérir Depop, une place de marché pour les vêtements d'occasion, auprès d'Etly, pour 1,2 milliard de dollars.

Ryan Cohen, en tout cas, affirme qu'il ne compte pas abandonner son offre non sollicitée, même si le conseil d'administration d'eBay la rejette. Selon le Wall Street Journal, le dirigeant pourrait empocher jusqu'à 35 milliards de dollars en actions si certains critères associés à son plan de rémunération étaient remplis, à commencer par une capitalisation boursière de GameStop supérieure à 100 milliards de dollars. Forcément, ça motive. ■

2.8 M de lecteurs chaque jour

1er sur les CSP+ et les JEUNES

Source : ACPM OneNext 2026 S1
LNM Quotidien UC : Les Echos, Le Figaro, Libération

La filière du drone s'installe sur la base de Brétigny-s-sur-Orge

L'ancien centre d'essais en vol de l'Essonne est devenu le terrain de jeu des drones, avec le soutien du Secrétariat général de la défense

Lancé près de 300 kilomètres-heure, le Black Bird, un drone de 6 kilos ressemblant à un mini-avion de chasse, déboulait de l'arrière de la piste, effectuait quelques figures dans le ciel, puis retournait se poser, sous le regard ébahi d'une délégation du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) venue assister, le 16 mars, à une démonstration de lutte antiaérienne sur la base aérienne 217 de Brétigny-s-sur-Orge (Issoune).

Libéré par l'armée en 2012, l'ancien centre d'essais en vol, théâtre d'exploits aériens, comme le premier passage du mur du son, le 12 novembre 1952, par un avion français, un Mystère II de Dassault, est devenu, sur sa partie sud, le terrain de jeu des fabricants français de drones (la zone au nord est occupée par des activités événementielles, comme des tournages de films ou la Fête de l'Humantité).

Sur 300 hectares, au-dessus des pistes délimitées par la PME alsacienne ALM Méca, peuvent faire voler leurs appareils dans un environnement semi-urbain qui s'apparente à celui qu'ils pourraient rencontrer sur un théâtre de guerre. Et, depuis quelques mois, la piste ne désemplit pas, signe de l'effervescence qui règne dans les drones depuis le début de la guerre en Ukraine, en février 2022.

«En 2020, il y avait eu 1800 heures de vol, essentiellement pour des usages civils comme l'agriculture ou le bâtiment. En 2025, nous sommes montés plus de 8000 heures, majoritairement pour des applications liées à la défense. Et nous faisons probablement encore plus cette année», explique Natacha La-

lanne, ancienne militaire de l'armée de terre, coordinatrice du Hub Drones de Brétigny-s-sur-Orge, créé en 2016. La gestion du site a été reprise en 2021, après des difficultés financières, par le pôle de compétitivité sur les hautes technologies Systematic Paris-Region.

Préside par Thales, le Hub Drones compte une soixantaine de membres «mais les drones, qui viennent de toute la France, peuvent utiliser l' piste, même sans être adhérents», précise Mme Lanne. En divisant la piste, elle peut faire voler les drones de dix entreprises en même temps. Les essais sont autorisés cinq jours sur sept, trente minutes après le lever du soleil et jusqu'à trente minutes avant son coucher, avec un plafond de vol de 500 pieds (150 mètres), l'usage de charges explosives étant interdit. Le site dispose d'un cockpit aérien de 20 kilomètres s'étendant vers le sud-ouest.

«S'ouvre la course»

Le Hub Drones a obtenu des autorisations de brouillage de radiofréquences afin de mener des tests dans des conditions de guerre électronique. Des pourparlers sont en cours avec l'aviation civile pour pouvoir brouiller les signaux de navigation (GPS ou Galileo), mais la présence de l'aéroport Paris-Orly, à quelques kilomètres, complique les discussions. «L'autonomie sera toujours meilleure que la défense. Mais [il] on ne permet pas aux entreprises de faire voler leurs drones dans de telles conditions de brouillage, on ne leur permettra pas de suivre la course», argumente M^{me} Lanne.

Sans cette autorisation, «le centre d'essais permet aux drones de faire, en sécurité, ce qu'ils ne peuvent pas faire ailleurs, avec un accompagnement sur la meilleure façon de préparer et de procéder aux

Le site a obtenu des autorisations de brouillage de radiofréquences pour reproduire des conditions de guerre électronique

«vols», insiste Karine Jacq, déléguée générale de Systematic. «Les entreprises peuvent aussi inviter des clients potentiels ou des investisseurs pour des démonstrations, ce qui est plus efficace qu'une présentation sur un écran», ajoute M^{me} Lanne. C'était d'ailleurs le but de la visite du délégué général du SGDSN, Nicolas Roche, le 16 mars : en plus d'Alta Ares, Harman et Al et Asterozyd ont fait des démonstrations, aux côtés de CS Group, d'Orange et d'Hologard (filiale du groupe ADP).

Au moment où le gouvernement souhaite renforcer la filière la lutte antiaérienne, le service du premier ministre a signé, en novembre 2025, une convention avec Systematic afin d'identifier, d'expérimenter et d'évaluer les solutions de lutte antiaérienne dans le centre d'essais de Brétigny-s-sur-Orge. «L'objectif vise à cartographier ce qui existe pour pouvoir labelliser des produits et les proposer aux opérateurs d'importance vitale [OIV], comme les centrales électriques ou les sites pétrochimiques, à partir de l'été 2026, explique un responsable du SGDSN. Classifié, le nombre d'OIV est estimé à près de 1500 en France.

L'article 14 du texte d'actualisation de la loi de programmation militaire, en cours d'examen, prévoit d'autoriser les OIV ou leurs prestataires de sécurité à «rendre

opérant ou neutraliser» un drone «au-dessus de ses emprises ou de leurs abords immédiats». Actuellement, seuls les militaires, les services de sécurité et la pénitentiaire peuvent neutraliser un drone. De même, la loi Climat et résilience, qui transpose des directives européennes, vise à contraindre les OIV à prendre à leur charge cette menace, avec la possibilité de «sanctions», ajoute ce même responsable du SGDSN. Éléments déjà votés à l'été 2026.

«Sur la cinquantaine d'entreprises qui ont répondu à notre appel à manifestation d'intérêt en début d'année dans le cadre de la convention, environ la moitié est prête à se prêter à nos tests, dit M^{me} Jacq. L'idée n'est pas d'identifier le champion du drone de demain mais de répondre aux besoins des OIV avec des solutions éprouvées dans des conditions équitables.» Sur la piste, les tests sont réalisés avec le même type de câbles dans des scénarios écrits à l'avance.

À plus long terme, le Hub Drones pourrait contribuer à consolider la filière française, encore éclatée en une multitude d'entreprises, pour certaines très jeunes. À quelques centaines de mètres de la base, les investisseurs peuvent louer des bureaux dans un bâtiment de 2000 mètres carrés, construit en 2023 à partir de conteneurs maritimes. En face, un deuxième site, de 12000 mètres carrés, est en projet sur un terrain mis à disposition par la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne. Il proposera des hangars, des ateliers et un accès poids lourds afin de faciliter la production de drones sur place. «En mettant les entreprises dans un même lieu, on va les aider à entrer en contact avec des laboratoires d'innovation, à travailler ensemble ou à trouver des financements», espère M^{me} Lanne. ■

OLIVIER PINAUD

Le député Alloncle visé par une plainte pour prise illégale d'intérêts

Le rapporteur de la commission sur l'audiovisuel public est mis en cause à la suite d'e-mails de Lagardère News à des députés

Dans cette même plainte d'AC! Anti-corruption, Lagardère News est ciblé pour «trafic d'influence actif»

Inconnu du grand public jusqu'en novembre 2025, le député Charles Alloncle (Union des droites) pour la République, Héroulles, 32 ans, a bénéficié d'une large couverture médiatique en tant que rapporteur controversé de la commission d'enquête sur la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public. Comme l'ont appris plusieurs médias dont Le Monde, M. Alloncle est visé par une plainte déposée le 17 décembre 2025 par l'association AC! Anti-corruption, samedi 2 mai, devant le Parquet national financier, à Paris, pour «prise illégale d'intérêts» et «trafic d'influence passif».

Dans cette même plainte, Lagardère News est visé pour «trafic d'influence actif». Elles appuie sur les révélations du Monde, dimanche 26 avril, selon lesquelles le groupe Lagardère, contrôlé par Vincent Bolloré, avait tenté de peser sur la commission d'enquête. Cette enquête s'est déroulée entre novembre 2025 et avril 2026 sous l'autorité de M. Alloncle et de son président, le député (Horizons, Calvados) Jérémie Patrier-Léitus.

Pendant cette commission, la direction des affaires institutionnelles et réglementaires de Lagardère News, qui détient notamment Europe 1 et Le Journal du dimanche (JDD), a envoyé à plusieurs députés – dont le nombre est inconnu – des listes de questions hostiles à l'audiovisuel public, avant leurs échanges avec des auditionnés. Cible de certaines des questions suggérées par Lagardère News, Radio France avait appelé à «faire toute la lumière sur des collisions éventuellement à l'œuvre avec les acteurs audiovisuels intéressés à la désattribution de l'un de leurs concurrents».

Sollicité par Le Monde, M. Alloncle parle d'une tentative de «désattribution grotesque, à quelques heures de la publication du rapport». Initialement prévu pour lundi 4 mai, il devrait être finalement publié mardi. Contacté, Lagardère News (propriété de Louis Hachette Group, contrôlé par le groupe Vivendi, dont la famille Bolloré est le premier actionnaire) n'a, pour l'instant, pas réagi.

«Ca s'appelle du lobbying»

«Madame la présidente, comment justifiez-vous d'avoir violé la déontologie et les règles qui s'imposent à un fonctionnaire public de voter sur et de vos responsabilités», était, par exemple, suggéré parmi les questions à poser à la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte Cuncu, à l'occasion de sa première audition, le 10 décembre 2025. En creux, cela visait à lui reprocher d'avoir qualifié CNews de «média d'opinion» et de «chaîne d'extrême droite», dans un entretien au Monde, en septembre 2025.

D'autres questions s'adressaient à la présidente de Radio France, Sibylle Weil, auditionnée le 17 décembre 2025 : «Ne pensez-vous pas, madame la présidente, en ayant laissé faire sur les antennes de Radio France, et souvent au prétexte de

«La teneur des auditions laisse penser que M. Alloncle a agréé la proposition de Lagardère News», estime l'association

l'humour, avoir déclenché les hostilités», proposait Lagardère.

«Je n'ai pas utilisé ces questions et je ne suis pas le seul député à les avoir reçues», insiste auprès du Monde l'élu ciottiste, comme il l'avait déjà fait dimanche 26 avril.

«Pendant toute la commission d'enquête, j'en ai reçues centaines, de syndicats, de sociétés de production, de dirigeants et de salariés publics. Ça s'appelle du lobbying, des affaires publiques. Ça s'appelle du lobbying, des affaires publiques», minimise ce lui dont le parti est allié du Rassemblement national (RN). Si M. Alloncle n'a été exposé à la privatisation de l'audiovisuel public, le RN s'est servi de l'adoption du rapport, lundi 27 avril, pour promouvoir cette réforme à travers une pétition mise en ligne mardi.

Le président de la commission, Jérémie Patrier-Léitus, a confirmé au Monde avoir «reçu un e-mail de questions, au début de la commission d'enquête». Interrogé mardi sur France Inter, il avait par ailleurs assuré qu'il avait «immédiatement fait connaître, à Jérémie Patrier-Léitus, ce que cela s'arrête, considérant qu'il y avait un risque d'ingérence».

«Est-ce que le rapporteur a agi par consigne ou par commande (...) de personnes qui veulent rattrapper l'audiovisuel public à vil prix, ou qui souhaitent voir l'audiovisuel public disparaître», s'est par ailleurs questionné à haute voix, Jérémie Patrier-Léitus, tout en disant : «Je n'ai pas de preuve.»

«Propulser sa carrière»

«Or, dans une éventuelle enquête quelle puisse examiner les conditions dans lesquelles ce parlementaire a agi. Pour quelle puissance financière a-t-il agi, et pour quelles contreparties ou promesses», s'interroge Jérôme Karsenti, l'ancien directeur d'Anti-corruption, qui présume que «l'objectif» de Lagardère News était d'«influencer la commission pour porter le discredit sur le service public et obtenir son démantèlement».

Lagardère News avait déclaré une activité de lobbying auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique à propos de la réforme de l'audiovisuel public. «Meilleur encadrement des missions et des moyens de Radio France», est-ce toujours dans la fiche de suivi pour l'année 2025.

Dans sa plainte, dont Le Monde a pris connaissance, l'association écrit que M. Alloncle, qui «exercerait nécessairement un pouvoir d'administration et de surveillance contre le service public audiovisuel, en acceptant de suivre les recommandations qui lui ont été faites par la direction de Lagardère News, a pris un intérêt personnel et politique dans cette commission d'enquête parlementaire» et «a donc violé l'association, il aurait ainsi accepté d'abuser de son influence en posant les questions suggérées par le groupe Lagardère afin d'obtenir une place significative dans les médias du groupe, afin de proposer sa carrière politique.» ■

KÉMI DURPÉ ET BRICE LAEMLE

Awierzon, dans le Cher, l'usine Durkopp se recentre sur la défense et l'aéronautique

Touché par la crise de l'automobile, le fabricant de roulements à aiguilles, racheté par le fonds d'investissement allemand Aequita, en août 2025, opère un virage stratégique

VIERZON (CHER) - envoyé spécial

Les quatre lignes de production automatisées marquent la cadence, sous la toiture à redans de l'atelier principal de l'usine Durkopp. Dans les quatre des forges, dans le sud-est de Vierzion (Cher), le bâtiment centenaire débite encore ses 335000 roulements à aiguilles mensuels destinés aux colonnes de direction des véhicules des plus grands constructeurs mondiaux.

Mais c'est derrière les rangées de bras robotiques articulés, dans une pièce placée sous atmosphère contrôlée, que se prépare le futur de ce site en perte de vitesse, secoué par la crise de l'automobile. Le nouveau chapitre s'écrit sur les segments de la défense et de l'aéronautique, guidé par un plan de restructuration baptisé «Air 27», présenté en janvier au 191 salariés.

Huit mois après le rachat, en 2025, des usines de l'équipement japonais Itek – filiale de Toyota, désireux de se délester d'une branche européenne déficitaire –, le nouveau propriétaire, le fonds d'investissement allemand Aequita, négocie un virage stratégique pour redresser ses quatre entités disséminées dans le Cher,

dans la Seine-Maritime, à Bielefeld (Rhénanie-du-Nord-Westphalie) et Olomouc (République tchèque).

À Vierzion, tire par la cadence à l'armement et un chiffre d'affaires en progression de 60% en quatre ans. «L'autonomie sera toujours meilleure que la défense. Mais [il] on ne permet pas aux entreprises de faire voler leurs drones dans de telles conditions de brouillage, on ne leur permettra pas de suivre la course», argumente M^{me} Lanne.

Sans cette autorisation, «le centre d'essais permet aux drones de faire, en sécurité, ce qu'ils ne peuvent pas faire ailleurs, avec un accompagnement sur la meilleure façon de préparer et de procéder aux

semblés sur l' avion de combat de l'armée française et les jets d'affaires Falcon. «C'est un travail d'artisan, des pièces fabriquées à de petits volumes pour lesquelles le degré d'exigence est très élevé. Cela demande une précision au micron près, nous ne perdons jamais de vue que nos roulements rejoignent un chasseur, pas un Twingo», insiste Eric Outhier, sans sourire.

Marchés avec Dassault

À partir de mai, les machines-outils utilisées pour l'automobile, qui assurent jusqu'à l'essentiel du chiffre d'affaires de l'usine, seront progressivement transférées vers Maromme (Seine-Maritime) pour renforcer le second site français d'Aequita et engager la reconstruction de Vierzion.

Englué dans un déficit chronique (le chiffre d'affaires est passé de 28 millions d'euros en 2016 à 17 millions en 2025), affaibli par l'effondrement des commandes dans l'automobile (- 33 % en six ans), l'ex-Itek Vierzion est parvenu à se maintenir grâce à l'aéronautique et aux marchés passés avec Dassault, Airbus Helicopters ou Airbuspace, pour le programme de la fusée européenne Ariane-6.

Cela n'a pas empêché une réduction de moitié des effectifs en dix ans. Dans la sous-préfecture du Cher, écorchée par la désindustrialisation, le sujet est sensible. Les nouveaux propriétaires assurent ne pas envisager de suppressions d'emplois. Ils misent sur les départs naturels – 30 postes pourraient disparaître de l'organigramme à moyen terme – pour retrouver le chemin de la croissance dès la fin de l'exercice 2026.

Ce projet de redressement est corré à la construction d'une usine, espérée pour janvier 2028. Un investissement de 10 millions d'euros. Logé sur un terrain de 17000 mètres carrés modéré en périphérie de la ville au gré des accroissements passés, Durkopp Vierzion doit composer avec un site datant de 1920 proche de l'obsolescence. «Nous disposons d'une main-d'œuvre qualifiée que nous voulons conserver localement», défend Eric Outhier. Si des propositions de terrain venant de Bercy, à 30 kilomètres au sud, pour s'installer près du missile MBDA ou du fabricant du canon Caesar KND5, sont étudiées, l'objectif est : «Rester ancré dans le Cher, si possible à Vierzion.» ■

VICTOR RIALLES



A Tylorstown, dans le Sud du Pays de Galles.
JUSTIN TALLIS/APP

CAERPHILLY, CARDIFF ET PONTYPRIDD (PAYS DE GALLES, ROYAUME-UNI) - *envoyée spéciale*

Un haut beffroi et une élégante coupole : inauguré en 1906, le City Hall (la mairie) de Cardiff (Royaume-Uni) a encore fière allure même s'il est en réfection. Situé dans le quartier de Cathays, dans le nord de la capitale galloise, il est entouré d'une demi-douzaine d'autres bâtiments d'apparat, dont le Musée national du Pays de Galles, avec sa collection d'os de dinosaures, et le siège du conseil de Glamorgan (un ancien comté du sud du pays), devant lequel deux groupes de statues monumentales allégorisent les deux grandes sources de richesse locale : l'extraction minière et la navigation.

« Ces bâtiments ont été construits avec l'argent de capitaines d'industrie et de propriétaires terriens. Érichés par la révolution industrielle et animés d'un sentiment de confiance nouveau, ils voulaient doter leur pays d'institutions dignes d'un Etat », explique l'historien Martin Johns, de l'université de Swansea, qui a donné rendez-vous non loin pour raconter la naissance du sentiment national gallois. Les plans d'urbanisme du quartier, au début du XX^e siècle, avaient même prévu un parlement, qui n'est jamais sorti de terre.

Les Gallois ont dû attendre près d'un siècle (1999) pour être dotés d'une Assemblée nationale (le Senedd en gallois). Pour d'obscures raisons municipales, elle n'a pas trouvé sa place à Cathays, mais à Cardiff Bay, à l'emplacement des anciens docks, dans un bâtiment à l'architecture contemporaine, en lauze et bois de chêne, des matériaux typiques ici. Jeudi 7 mai, les Gallois voteront pour renouveler le Senedd et porter le nombre de ses députés de 160 à 260, ce qui lui donnera l'emergence du Parlement écossais ou de l'Assemblée d'Irlande du Nord.

À l'issue du scrutin, le parti indépendantiste Plaid Cymru, fondé en 1925, pourrait pour la première fois de son histoire se retrouver en position de former un gouvernement régional, mettant fin à un siècle de domination du Labour. « Pour nous qui n'avons connu que l'administration travailliste, ce serait un séisme », insiste Richard Wyn Jones, directeur du centre pour la gouvernance du Pays de Galles à l'université de Cardiff. Le gouvernement britannique ferait face à un risque inédit pour la cohésion du Royaume-Uni : le parti indépendantiste écossais SNP (Scottish National Party) a de bonnes chances de garder le contrôle de l'exécutif régional à Edimbourg (les Écossais votent aussi le 7 mai pour renouveler leur Parlement), alors que Michelle O'Neill, la première ministre d'Irlande du Nord, est issue du Sinn Féin, parti qui prône une réunification irlandaise d'ici « cinq à dix ans ».

Les nationalistes du SNP ne manquent pas une occasion de réclamer un nouveau référendum, bien que 55 % des Écossais aient voté contre l'autodétermination en 2014. L'approche de Plaid Cymru est plus mesurée : si l'indépendance du Pays de Galles reste son ambition ultime, elle ne figure même pas dans son programme de campagne pour le 7 mai. Et pour cause : moins d'un tiers des Gallois soutiennent l'indépendance.

LA CITADELLE DU LABOUR

L'explication tient à l'histoire. Le Pays de Galles, qui se présente alors comme une collection de petits royaumes, est conquis dès le XIII^e siècle par les Anglais. L'annexion est complète au XVI^e siècle quand Henry VIII signe les Actes d'union, abolissant les lois galloises. Toutes les traditions politiques existantes ont été démantelées et le Pays de Galles a été administré comme une part d'Angleterre, alors que l'Irlande et surtout l'Écosse ont conservé des institutions propres », explique Richard Wyn Jones. Le Pays de Galles ne va garder que sa langue, le cymraeg, un celté très proche du breton, dont l'usage se perpétue grâce à la traduction de la Bible par l'évêque William Morgan au XVI^e siècle.

Pendant longtemps, ce territoire restait appendice rural et pauvre aux franges ouest de l'Angleterre. Tout change à la fin du XVIII^e siècle, quand le vaste bassin minier du proche de Glamorgan commence à être exploité à grande échelle. Le Pays de Galles devient le cœur de la première révolution industrielle et son charbon est le carburant de l'Empire britannique. À la fin du XIX^e siècle, Cardiff s'est mué en premier port mondial pour l'expédition du charbon.

Les nationalismes s'éveillent partout en Europe. Le Pays de Galles ne fait pas exception : les réflexions sur la création d'un Parlement progressent, influencées par l'actualité dans l'île voisine. L'Irlande subit depuis le XVI^e siècle une occupation bien plus contestée : les catholiques s'y soulèvent régulièrement contre les propriétaires protestants

La longue marche des irréductibles Gallois

Pour la première fois, le parti indépendantiste gallois Plaid Cymru pourrait remporter les élections régionales, le 7 mai. Ses progrès expriment un rejet des autres partis, mais aussi le sentiment d'avoir été souvent placé au second plan par Londres

nationalisme inclusif : peu importe qu'on parle le gallois, peu importe sa classe sociale, on appartient à la même communauté quand on soutient ceux qui jouent en rouge (la couleur de l'équipe)», constate Martin Johns.

En Écosse, le nationalisme relève encore plus fermement la tête dans les années 1970, après la découverte de larges réserves de pétrole en mer du Nord : soudain, la perspective d'une Écosse indépendante ne paraît plus incongrue. Pour calmer ces tentations séparatistes, le gouvernement britannique travailliste de l'époque propose en 1979 un référendum sur la création d'un Parlement régional écossais, doté de pouvoirs dévolus. Pour faire bonne mesure, le même scrutin est organisé au Pays de Galles. Les deux votes débouchent sur un non clair et net : les populations ne sont pas prêtes.

FRUSTRATIONS RÉCURRENTES

En 1997, deux nouveaux référendums sont accordés par le premier ministre Tony Blair. Cette fois, c'est oui en Écosse comme au Pays de Galles, même si côté gallois il ne l'emporte qu'avec 672 voix d'avance. « Il s'agissait d'un vote de défiance contre le gouvernement britannique, après les années Thatcher », selon Martin Johns. La « Dame de fer », qui a refusé de sauver les mines dans les années 1980, a laissé un très mauvais souvenir. Au début, les Gallois n'ont pas une grande affection pour leurs nouvelles institutions : « Notre modèle initial de dévolution était imparfait : il n'y avait pas de séparation entre l'exécutif et le législatif. Certains ministres siégeaient même dans des commissions parlementaires », souligne Laura McAllister, professeure de politiques publiques à l'université de Cardiff. Le Senedd devient un Parlement digne de ce nom, séparé du gouvernement régional, en 2007. Il étend ses pouvoirs : il peut désormais lever des taxes et légiférer en matière de transport, d'éducation ou d'environnement.

Plaid Cymru, qui ralliait ces dernières années entre 15 % et 20 % des intentions de vote, est passé récemment à près de 30 %, en profitant de la désaffection des électeurs pour le Labour, en raison des incohérences du gouvernement de Keir Starmer. Ce dernier s'est allié à gauche du parti en menant des politiques de droite (sur la migration ou les aides sociales). Le soutien à Plaid Cymru est aussi nourri par des frustrations récurrentes : la pauvreté endémique dans les vallées du Sud, toujours sinistrées après la fermeture des mines, les énergies renouvelables moins développées qu'en Écosse, l'état du réseau ferroviaire gallois, plus mal en point que son voisin

anglais. Les Gallois s'irritent vite à l'évocation du projet de train à grande vitesse HS2, prévu entre Londres et Birmingham, qu'ils financent en partie avec leurs impôts alors que « pas un centimètre de voie ne passe chez [eux] », ainsi que le déplore Heledd Fychan, députée Plaid Cymru de la circonscription de Pontypridd, candidate à sa réélection le 7 mai.

L'absence du fameux dragon rouge gallois sur l'Union Jack, le drapeau du Royaume-Uni, pourtant composé de la croix de saint George anglaise, de la croix de saint André écossaise et de la croix de saint Patrick irlandaise, est une autre source de contrariété. « C'est symptomatique de la manière dont nous sommes considérés », estime Delyth Jewell, députée Plaid Cymru et tête de liste à Caerphilly, dans le sud du pays.

Plaid Cymru confirmera peut-être une performance historique le 7 mai. Faudra-t-il pour autant en conclure à un tournant décisif pour le soutien à l'indépendance ? Pas sûr. Les électeurs expriment d'abord un rejet du Labour ou votent tacitement Plaid Cymru pour mieux contrer l'ascension du parti de droite radicale de Nigel Farage, Reform UK. Ce dernier est au coude-à-coude dans les sondages avec le parti séparatiste. « Nous savons qu'une majorité des Gallois ne soutiennent pas l'indépendance, ce n'est pas leur priorité », reconnaît Heledd Fychan. Raison pour laquelle son parti ne fait pas encore campagne pour un référendum d'autodétermination, explique la députée âgée de 45 ans, qui s'est engagée en politique lors de la campagne référendaire en 1997.

À l'en croire, le Brexit constitue une nouvelle donne essentielle, même si 52,5 % des Gallois ont voté pour quitter l'Union européenne : « J'ai pleuré à l'annonce des résultats [en juin 2016], car je m'étais toujours considérée comme galloise et européenne, avant d'être britannique », explique l'élue. « Jusqu'au Brexit, vous pouviez être gallois, britannique et européen tout à la fois. Le Brexit a obligé à choisir entre ces identités, et beaucoup de gens se sont sentis davantage gallois et pro-européens que britanniques en faveur du Brexit », selon l'universitaire Richard Wyn Jones. Pour Delyth Jewell, une expertise des langues celtiques formée à l'université d'Oxford, la question de l'indépendance s'est installée dans le débat pour durer. « Elle n'est plus marginale. Quand nous serons indépendants, nous restons de bons voisins avec l'Angleterre car on ne change pas la géographie. Mais nous pourrions construire une relation sur un pied d'égalité », réve-t-elle tout haut. ■

L'ABSENCE DU DRAGON ROUGE GALLOIS SUR L'UNION JACK, LE DRAPEAU DU ROYAUME-UNI, EST UNE AUTRE SOURCE DE CONTRARIÉTÉ

Raghu Rai

Photographe indien

NEW DELHI - correspondante

Raghu Rai est mort dimanche 26 avril à Delhi et l'Inde pleure une icône de la photographie. Agé de 83 ans, cet homme au physique impressionnant et charismatique a couvert les événements majeurs du sous-continent : la guerre de 1971 au Bangladesh, ultime tragédie de la partition, l'état d'urgence décrété par Indira Gandhi en 1975, ou encore la catastrophe de l'usine Union Carbide à Bhopal en 1984. L'image du corps d'un petit enfant à demi enterré, tué par le gaz toxique, a fait le tour du monde.

À côté de son travail de photographe, il a parcouru toute sa vie villes et villages, campagnes et montagnes, rivières et fleuves sacrés pour dresser le subtil portrait de ce pays photographique mais si complexe à saisir. L'Inde fut sa source inépuisable d'inspiration et il a réussi à en capturer l'âme. « L'Inde est pour moi le monde entier, un océan de vie : agitée jour et nuit. Elle n'est jamais pareille au même endroit, les besoins et l'accès se séparent pour se fonder de nouveau », disait-il.

Repéré par Cartier-Bresson

Raghu Rai est né en 1942, avant la partition, dans le petit village de Jhang, au Pendjab, dans ce qui devint le Pakistan. Il rêvait, enfant, d'être musicien, il devint ingénieur civil. Employé dans l'administration publique, il n'est guère heureux et part vivre chez son frère, Satish Paul, photographe au quotidien *Indian Express*. À 23 ans, il décide de suivre les pas de son aîné. C'est Satish qui envoya au *Times* de Londres l'un de ses premiers clichés, en noir et blanc, pris en 1965 lors d'une balade dans l'Haymarket, Baby Donkey, représentant un aîné fixant l'objectif de Rai. Le *Times* la publia.

Il commença sa carrière en 1966 au journal *The Statesman*, comme responsable du service photo, puis rejoignit dix ans plus tard *Sunday*, un magazine d'actua-

lité hebdomadaire publié à Calcutta. En 1977, il entre à Magnum, devenant ainsi le premier Indien à rejoindre la prestigieuse agence. Il avait été repéré par Henri Cartier-Bresson lors d'une exposition à Paris, en 1971. De 1980 à 1990, il fut le directeur artistique du magazine *India Today*, où il marqua par son style des générations de reporters et recherchait pas à pas après l'actualité mais à documenter, à laisser une trace profonde. « *L'actualité quotidienne meurt chaque jour* », disait-il.

Il s'intéressa aux grandes personnalités politiques, religieuses, culturelles : Indira Gandhi, Mère Teresa, le dalaï-lama, le cinéaste Satyajit Ray, comme aux habitants anonymes. « *En fin de compte, c'est la vie quotidienne ordinaire qui résume l'essence du quotidien. C'est là que réside la magie. Ma foi réside dans les yeux des personnes que je photographie* », confia-t-il à l'*Indian Express*.

Après le photojournalisme, il se consacre exclusivement à la représentation de l'Inde et publie des dizaines d'ouvrages. Son travail retransmet la force de la foi qui transcende tout en Inde. Il explore les hauts lieux de l'hindouisme, les allées sableuses de la Kumbh Mela, le plus grand pèlerinage religieux au monde, fasciné par les sadhus et autres ascètes, il s'attarde sur le Gange, fait le portrait de la ville sainte de Bénarès, où la vie et la mort ne cessent de s'entremêler. Il explore avec la même attention les quartiers musulmans d'Old Delhi et le temple d'Or, haut lieu du sikhisme à Amritsar (État du Pendjab indien).

« *Je me fie à mon intuition pour tenter de capter l'énergie au-delà du visible. Je vis la photographie comme une expérience de "dars-han" [le fait de voir et d'être vu par une divinité]* », une « *conversation avec Dieu* », disait-il. Il raconte que dans les moments d'intense focalisation à travers son objectif, il parvenait à « *pénétrer et découvrir l'invisible* ».

Son travail, de l'argentique, en noir et blanc, au numérique en

couleur constitue un extraordinaire voyage dans le temps et témoigne de l'évolution spectaculaire de ce pays surpeuplé, anarchique, coloré, où l'essentiel de la vie se déroule dans la rue. Il aimait l'Inde d'avant les années 1980, « *un monde différent, une Inde qui débordait de poésie* ». Il regrettait les transformations de la capitale, New Delhi, où il vivait, les murs qui s'érigèrent ici et là, la disparition des villages engloutis par l'urbanisation effrénée, mais il refusait de tomber dans la nostalgie.

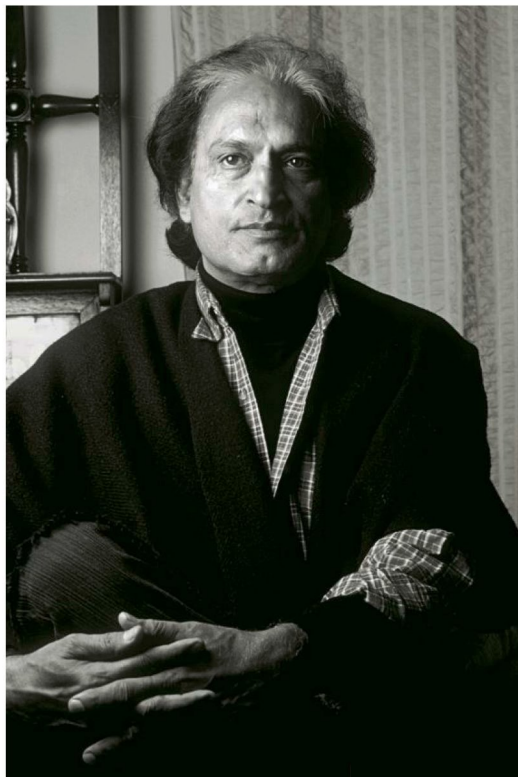
Explorateur de la vie

« *Pour moi, la photographie, c'est être ici et maintenant. C'est entrer en connexion avec chaque centimètre d'espace que votre œil peut voir. Lorsque vous le faites, vous devenez partie intégrante du tout, et alors le tout se met à battre au rythme de votre cœur. C'est là que les moments magiques se produisent, et que vous commencez à les capturer* », assurait-il au quotidien *The Hindu* en 2024, à l'occasion d'une de ses expositions à Delhi.

Il se définissait comme un explorateur de la vie, et considérait la photographie non comme un métier mais comme sa passion, sa « *folie* », ne se séparant jamais de son appareil et de ses objectifs grand angle. Les témoignages de reconnaissance sont afflués dans la presse, unanime pour saluer son talent et l'imminence de son legs.

« *Avec sa disparition, l'Inde a perdu non seulement l'un de ses meilleurs photographes, mais aussi un anticorformiste capable de trouver un sens à presque tout et partout : des couleurs du pouvoir politique aux vœux animés d'Old Delhi ; de la banalité de la vie quotidienne aux catastrophes qui ont bouleversé les vies et les moyens de subsistance. Photographe de toute une vie, il ne s'est pas contenté de documenter l'Inde, mais a fait partie intégrante de chaque photographie qui porte son empreinte* », écrit l'*Indian Express*.

Il a été exposé à Londres, New York, Prague, Hambourg, Sydney,



Autoportrait de Raghu Rai, en 1987. RAGHU RAHAGHAGHU PHOTOS

Tokyo. La France l'a célébré à plusieurs reprises, à Arles, à Perpignan, à Paris où il avait reçu en 2019 le prix William Klein, créé par l'Académie des beaux-arts. Vingt-cinq de ses clichés figurent parmi la collection permanente de la Bibliothèque nationale.

Il observait, ces dernières années, l'évolution de la presse et de

la photo avec distance. « *Je pourrais comparer la presse avec la cuisine, observait-il dans le magazine Polka. Un chef attrape de nombreux ingrédients et condiments pour faire un bon plat. Mais dans notre monde globalisé, c'est le sandwich prêt-à-manger que l'on nous sert.* » ■

SOPHIE LANDRIN

18 DÉCEMBRE 1942

Naissance à Jhang, au Pendjab
1972 Premier photographe à recevoir le Padma Shri, l'une des plus hautes distinctions civiles indiennes
1977 Entre à l'agence Magnum
1992 Désigné photographe de l'année aux États-Unis
26 AVRIL 2026 Mort à Delhi

Craig Venter

Biologiste américain, pionnier du séquençage du génome humain

Le biologiste américain Craig Venter est mort mercredi 29 avril à 79 ans. Ce scientifique prolifique et entrepreneur controversé qui, en janvier, venait de cofonder une nouvelle start-up en médecine personnalisée, Diploid Genomics, a marqué son domaine sur le fond et la forme.

Le grand public découvre sa forte personnalité à la fin des années 1990 lorsqu'il annonce pouvoir aller plus vite qu'un consortium public doté de 3 milliards de dollars dans la course au premier séquençage du génome humain, c'est-à-dire la lecture de tous les gènes de notre espèce. À cette fin, en 1998, il fonde une start-up, Celera Genomics, qui, comme son nom l'indique en latin, promet de décrypter les brins d'ADN plus rapidement. Il prétend achever la lecture du génome humain quatre ans avant le consortium public.

La compétition est lancée, notamment avec le représentant de son concurrent, Francis Collins. Non sans provocation, Craig Venter lui suggère un partage des tâches. À lui Thumain, à Francis Collins et ses collègues... la sou-

ris. Son arrogance lui vaut parfois le surnom de Darth Vader, par allusion à Darth Vader (ou Dark Vador), l'un des personnages maléfiques de *La Guerre des étoiles*.

Séquençage de son propre ADN La compétition a cependant permis d'accélérer les efforts au point qu'en juin 2000 la National Institute of Health se soit considérée comme achevée (elle ne le sera qu'en 2023, avec le séquençage du chromosome Y). Une cérémonie à la Maison Blanche à cette occasion, en présence de Bill Clinton, devait signer la fin des hostilités... pour quelque temps seulement. Ne parvenant pas à s'entendre, les deux acteurs publient séparément leurs résultats dans *Nature* et *Science* en février 2001.

Les conclusions surprennent avec « *seulement* » 20 000 à 30 000 gènes quand certains en attendaient 100 000 ou plus. Quelques années plus tard, on apprendra que Craig Venter avait choisi de séquençer son propre ADN dans cette course. En 2008, un autre président américain, Barack Obama, lui remettra la médaille nationale de la science.

Ce n'était pas la première controverse suscitée par Craig Venter, qui avait repris ses études en biologie après un passage comme infirmier sous les drapeaux durant la guerre du Vietnam entre 1967 et 1968. En 1991, seize ans après sa thèse à l'université de Californie à San Diego et sept ans après son entrée aux National Institutes of Health (NIH), l'agence américaine de recherche médicale, il soulève en effet la polémique avec les premiers brevets sur des gènes humains, dont les fonctions n'étaient même pas connues.

Durant les années 1990, il met au point une méthode bio-informatique très efficace pour reconstituer des grands génomes, qu'il commence par découper en tout petits bouts avant d'en assembler les séquences. Après son départ des NIH en 1992, il fonde d'ailleurs un laboratoire à but non lucratif, The Institute for Genome Research. Ses publications sont très reconnues sur les génomes du parasite responsable du paludisme, sur une bactérie de la maladie de Lyme, et surtout sur le plus petit génome connu, celui de la bactérie *Mycoplasma genitalium*.

14 OCTOBRE 1946 Naissance à Salt Lake City (Utah)
1984 Entre comme chercheur aux National Institutes of Health
1991 Il y restera jusqu'en 1991
2001 Publication du génome humain
2006 Création du J. Craig Venter Institute
29 AVRIL 2026 Mort à San Diego (Californie)

être capable de prendre des éléments chimiques inertes et de les assembler pour créer du vivant. Personne n'y est encore parvenu, mais, en 2008, une équipe du J. Craig Venter Institute, qu'il avait créé en 2006, réalise une percée avec la synthèse d'un ADN d'une taille record, 582 970 paires de bases (les éléments constituant l'ADN). Deux ans plus tard une version modifiée de ce premier génome artificiel est introduite dans une bactérie et montre la viabilité de ce nouvel individu.

« Nouvelle ligne de départ »

Comme dans le cas du génome humain, Craig Venter laisse sa trace en glissant dans cet ADN les noms des cosignataires de l'article. Le biologiste se défend de créer la vie et explique que l'étude de ces nouvelles formes de vie aide à mieux comprendre la nôtre. Ces techniques peuvent aussi ouvrir la voie à de nouvelles méthodes de synthèse de carburant ou de médicaments. Il crée d'ailleurs, en 2005, Synthetic Genomics dans ce but. En décembre 2024, il prend position contre le développement de certaines recherches en biologie de synthèse,

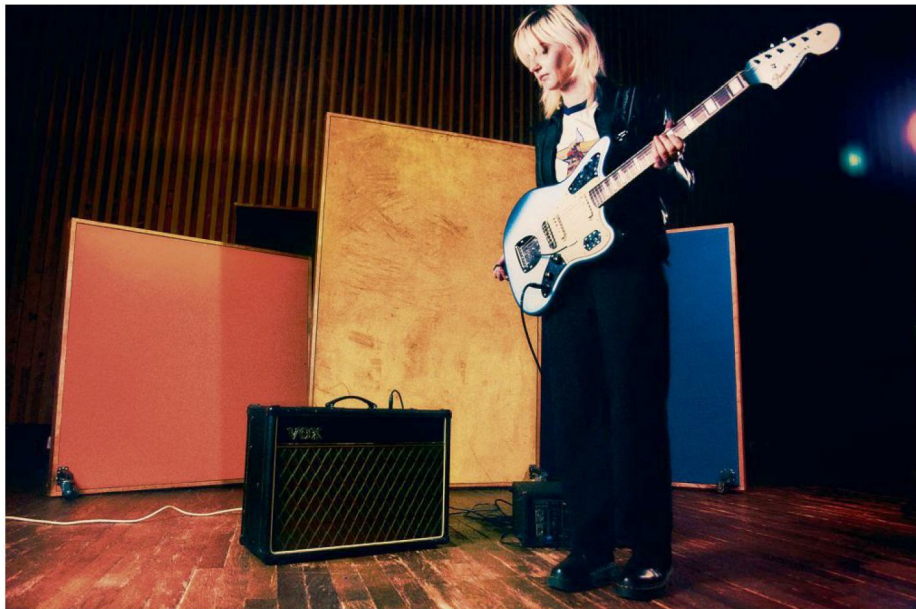
la création de bactéries dite « *microirs* », potentiellement destructrices pour le vivant et impossibles à stopper.

Dans le même temps, celui qui, plus jeune, passait plus de temps à surfer ou à voguer qu'à étudier, part pour une première expédition de deux ans sur son propre voilier, *Sorcerer II*, entre 2004 et 2006, afin de récolter des échantillons de la diversité marine pour séquencer les organismes présents et espérer trouver des idées pour résoudre les crises environnementales ou énergétiques.

Comme il l'avait annoncé au moment de la course au génome humain, pour lui cette réalisation n'était qu'une « *nouvelle ligne de départ* ». Il a donc cofondé d'autres start-up pour exploiter ces connaissances et développer de la médecine personnalisée. Ainsi Human Longevity en 2014, pour vivre plus longtemps en bonne santé. Ou Diploid Genomics pour détecter précocement des risques de maladie.

Selon le J. Craig Venter Institute, le chercheur est décédé d'effets indésirables d'un traitement contre un cancer. ■

DAVID LAROUSSE



Marion Brunetto, aux Studio Ferber, à Paris, en septembre 2025. SONY MUSIC

Le rock en nage libre de Requin Chagrin

La multi-instrumentiste Marion Brunetto publie « Décollage », un album empruntant au surf-rock et à la new wave

RENCONTRE

La cause est entendue : submergé par l'offensive des musiques dites « urbaines », principalement un rap qui n'a cessé de se varier, le rock avec guitares, basse cinglée au médiateur et tout le tremblement n'aurait cessé de péricliter depuis au moins deux décennies. En France, un vaillant îlot de résistance porte le nom poétique de Requin Chagrin, faux groupe qui vient de publier un quatrième album avec un titre ambitieux au point de paraître présomptueux : *Décollage*.

« Je l'ai choisi pour son côté aérien, comme lorsqu'on regarde le ciel pour se libérer d'un poids », explique Marion Brunetto, la femme derrière Requin Chagrin, dans un café du 3^e arrondissement parisien. La pochette montre plutôt l'inverse d'une ascension, une nageuse s'appropriant à s'élaner du haut d'un plongeur et à se jeter dans le grand bain. Il n'est pas précisé si le squele fraie dans le bassin.

La musicienne a fait de cet animal son totem parce qu'« il a l'air triste et ne correspond pas à l'image qu'on se fait du requin ». Une bichromie que l'on retrouve dans sa musique, autant nourrie par les guitares radieuses de la surf music que par les synthétiseurs glacés de la new wave.

Cette dualité féconde est déjà à l'œuvre lorsque Marion Brunetto crée Requin Chagrin en 2014. Elle évolue alors comme batteuse dans deux formations, l'une punk-rock (Les Guillotines), l'autre (Alpha) perdue dans les

brumes mélancoliques de la dark wave britannique, courant dont les deux plus éminents représentants restent Joy Division et The Cure. Un climat assumé exotique pour l'azuréenne.

Celle-ci est montée dans la capitale à sa majorité, en 2008, pour y suivre des cours de dessin. Avec un profil éloigné de ceux qui occupent alors la scène électrique parisienne, moqueusement qualifiés de « bébés rockeurs », souvent des fils à papa nostalgiques de la musique qu'écoutaient leurs parents. Avant qu'ils ne se reconvertisent dans la viticulture, son père travaillait à l'usine de torpillés de Gassin (Var), et sa mère tenait avec sa tante un tabac-pressé.

Attachement au français

Discrète et « assez pudique », au point de n'apparaître sur aucun visuel de sa discographie, Marion Brunetto ne semble pas la mieux armée pour percer dans un milieu où le narcissisme fait loi. Ses doutes et ses hésitations l'auront paradoxalement transformée en multi-instrumentiste. À l'âge de 12 ans, elle a débuté par la guitare classique. « Pour apprendre les bases, mais je n'y arrivais pas et ne sais toujours pas lire la musique », s'excuse-t-elle. Lycéenne, elle se met à « frapper sur à peu près tout sauf une batterie, jusqu'à ce qu'un copain de [son] père [lui] prête celle qui dormait dans son garage ». Elle en fera grand usage. S'ajoutent ensuite les claviers, dans un premier temps un piano joué promettant d'apprendre la « Marche turque » de Mozart.

Pour la musique, à défaut des parents, un frère, de dix-sept ans son aîné, aura joué le rôle de passeur. D'abord avec Nirvana et The Smashing Pumpkins, groupes américains propulsés par le mouvement grunge qui explosa autour de sa naissance en 1990. Puis avec The Cure, une influence qui résonne encore aujourd'hui dans la guitare pilote, noyée d'effets, dans la single *Parachute*. Paroles comprises : « Je passe mon temps dans un épais brouillard / Un nuage gris, personne pour me voir. » Comme elle avait immédiate-

« J'invente les paroles quand la musique est là, à partir d'une émotion que j'essaie de diluer dans des thèmes »

MARION BRUNETTO

ment accroché avec la personnalité de Robert Smith, le frangin l'a logiquement orientée sur l'indochine, autre brin de son ADN : « C'était une cassette audio avec les dix premières années [Le Birthday Album 1981-1991]. Ce groupe avait alors pratiquement disparu, il me semblait donc très mystérieux. Je n'ai d'abord pas compris qu'il s'agissait du même quand, un an après, est sorti le tube "J'ai demandé à la Lune" [2002]. » A ces anciens, l'adolescente ajoutera les incontournables Pixies, pour leur sens de la dynamique. Forte-piano-forte, puis des contemporains comme The Black Keys, Allah-Las ou Beach Fossils. Et surtout les fameuses compilations *Nuggets* qui ont révélé la légion de groupes « garage » des années 1960, puis des *Plus Mauvaises Nuits* : « Un morceau de 1990 qui n'est pas le plus connu d'Indochine, mais dont j'adore le refrain. J'ai utilisé ma guitare douze cordes et plein de reverb. Une fan est tombée dessus, l'a envoyé à Nicola Stris [le démiturge d'Indochine], qui m'a contacté pour lancer son label KMS Disques. »

Avec un autre groupe à nom de prédateur, les Messins de Grand Blanc, Requin Chagrin tourne bientôt en première partie d'Indochine, Zénith et Arena, jusqu'au

stade Pierre-Mauroy de Lille. Ces protégés ont en commun un attachement indéfectible au français.

« Je ne me voyais pas écrire en anglais, déjà par maîtrise de la langue, même si je ne suis pas persuadée de bien maîtriser le français, avance Marion Brunetto. J'ai plus confiance dans ma pratique des instruments. Et ce sont plutôt les sonorités qui me touchent. J'invente toujours les paroles quand la musique est là, à partir d'une émotion que j'essaie de diluer dans des thèmes. Je pars de quelque chose d'instinctif et affine. J'utilise le "je", mais ce n'est pas forcément moi. »

À la scène, Requin Chagrin est un groupe composé de quatre instrumentistes, avec Gaël Etienne (guitares et claviers), Joseph Deschamps (basse) et Axel Le Ray (batterie). « J'envoie les morceaux aux garçons, et on répète, il y a peu de consignes, c'est plutôt libre. » En studio, c'est un « one-woman band ». L'entité d'une femme-orchestre qui entend s'y exprimer à 100 % pour qu'il y ait une seule sensibilité. »

Apprentissage sur le tas

Écriture, composition, enregistrement, mixage. Marion Brunetto a appris à tout faire sur le tas. « Pour le premier album, c'était un apprentissage avec mon magnétophone quatre pistes à cassette. Le placement des micros, c'était à l'improvisation, j'aimais pourtant ce son un peu crade, mais beau. Depuis, c'est un mélange dans un aller-retour entre analogique et numérique. J'altère le son en utilisant les plug-ins, des effets à partir de logiciels. Je peux jouer aussi de la batterie par-dessus une boîte à rythmes des années 1980. » C'est encore une symbiose entre le fait maison et ce qui a été ajouté dans deux studios parisiens réputés, Motorbass, avec l'aide d'Antoine Poyeton (ancien assistant du regretté Philippe Zdar, du duo electro Cassius), et Ferber.

Avec le désir constant de « ne pas trahir la marque d'origine », de l'« une musique qui sortirait – littéralement – d'un garage, dans l'urgence avec des titres brefs, souvent en un duo (Forever, BB, Voya-

ger), Accrocheurs comme ces re-frains agencés aux couplets avec une efficacité maximale, parfois avec un doublement du tempo pour provoquer l'illusion d'une accélération. Etale, la voix déchante en suivant le modèle d'une école française (Etienne Daho, Indochine). Si décrié par les amateurs de lyrique, il est pourtant le

plus à même de contraster avec les envolées célestes des guitares. ■

BRUNO LESPRIT

Décollage, KMS Disques – Sony Music. *Concerts* : le 6 mai à la Gaîté-Lyrique, Paris 3^e (complet), le 28 juillet au festival Garden Parvis, la Défense (Hauts-de-Seine).

L'AVENTURE ÉDITORIALE

DELCOURT, 40 ANS AU RYTHME DU 9^e ART



exposition

5 FÉVRIER - 15 NOVEMBRE 2026

le 110 anniversaire de la bande dessinée et du 9^e art

MUSÉE DE LA BANDE DESSINÉE QUAI DE LA CHARENTE 10000 ANGOULÊME

A Arles, le dessin cultive l'éclectisme

Jusqu'au 17 mai, le festival déploie une cinquantaine d'expositions

ARTS

ARLES (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Je ne sais pas si vous avez remarqué, dans les salons de dessin, les gens regardent de très très près. Parce que ce qui est intéressant, très souvent, c'est le détail», relève Marin Karmitz. On connaît la passion du producteur et fondateur des cinémas MK2 pour l'art, en particulier pour la photographie, mais on ignorait que sa collection de dessins était si importante. Lui-même a d'ailleurs porté un œil nouveau sur cette dernière en venant découvrir celle d'Antoine de Galbert, en 2025, au Festival du dessin d'Arles.

L'homme de cinéma y présente ainsi cette année «Et la vie continue...» dans une splendide scénographie cinématographique à l'église Sainte-Anne. Deux corps par Ingres ou Gérault, en passant par des gravures de Goya et le fracas du monde, l'exposition se termine par trois dessins qui apparaissent comme les points de suspension du titre, conclusion d'un ressenti personnel sur le cours du monde : un chène mort par Otto Dix (1891-1969), un vior-

homme la tête entre les mains par Ferdinand Hodler (1859-1918) et une composition à l'encre on ne peut plus minimale par Joan Miró (1893-1983).

«Le public ne vient pas forcément ici pour trouver les grands noms de l'art contemporain, mais plus pour fureter, glaner», assure Frédéric Pajak, le directeur artistique du festival, qui fête son quatrième printemps à travers la ville, dans les pas des Rencontres, grand rendez-vous estival de la photographie. Comme son aîné, le Festival du dessin occupe pour un mois une multitude de musées, églises et espaces en tous genres, en se cantonnant au centre-ville. Et s'adresse avant tout à un public curieux, à l'image du détonnant parrain de cette édition, Eric Cantona, ex-footballeur, fils de peintre provençal et passionné d'art.

Variété des productions

Vingt ans avant de cofonder ce festival arlésien avec Vera Michalski – sœur de Maja Hoffmann, créatrice et directrice de la Fondation Luma, à Arles –, Frédéric Pajak avait lancé avec celle-ci une maison d'édition, Les Cahiers dessinés, dévolue au dessin. «Il y a



«La Traversée des nuées (Chemin des Muletiers)», (1921), de Léon Bongrain. (LÉON BONGRAIN/LOUVRE & CO, PARIS/FESTIVAL DU DESSIN D'ARLES)

vingt-cinq ans, on était dans un désert, personne ne parlait du dessin, jugé vieillot. Et puis, au fil des années, des artistes, des galeristes, des responsables de musées et de manifestations artistiques ont redonné au dessin ses lettres de noblesse. Le festival s'inscrit dans ce mouvement», précise le Franco-Suisse, arlésien d'adoption.

Derrière le mot «dessin» se cache une forêt de pratiques et d'usages, au crayon comme à la

peinture, qui n'ont de commun que leur support, le papier. Pour certains, c'est un à-côté, voire un jardin secret, pour d'autres, une occupation centrale.

Pour donner une idée de la variété des productions, citons péle-mêle le sculpteur Jean Tinguely (1925-1991), dont les volumes et mouvements des machines sont décrits à main levée dans ses dessins de travail; le focus sur l'oublié Sam Ringer (1918-1986), dessinateur polonais déporté et installé à Paris, dont la fille, la chanteuse Catherine Ringer, dit qu'il «a dessiné passionnément depuis tout petit et est pratiquement tout un stylo à la main».

On peut également citer les vertigineuses estampes architecturales d'Érik Desmazières; les puissants flash-back de l'Autrichienne d'origine rom Ceeja Stojka (1933-2013), rescapée, enfant, d'Auschwitz; une très belle série de danses macabres jamais exposées de l'illustrateur anarchiste Théophile Alexandre

Derrière le mot «dessin» se cache une forêt de pratiques et d'usages, au crayon comme à la peinture

Steinlen (1859-1923); les figures hybrides de Germaine Richier (1902-1959), qui dessinait non pas «pour préparer une sculpture, mais pour voir», à la fondation Lee Ufan. Enfin, le dessin d'humour n'est pas en reste, avec Muzo, Loup (1936-2015) et même le chanteur Philippe Katerine.

Si l'on salue l'orchestration de trouvailles et de prêts, on déplore parfois des accrochages monotones ou des sélections d'exposés profuses, mais qui ne font pas exposition. Cette impression s'explique par la méthode du direc-

teur artistique, qui fait toutes les sélections, mais délègue les accrochages. «J'ai une vision très éclectique des choses, grande ouverte à tous les styles et à toutes les époques, c'est adapté à un festival, justifie le spécialiste. Et mes amitiés et relations étroites avec des institutions me permettent de montrer des choses très rares.»

Les dessinateurs italiens sont à l'honneur cette année, et l'exposition phare de l'édition est celle présentée par la Collezione Ramo, venue de Milan, dont une sélection rassemble, à la chapelle du Musson Arlaten, une soixantaine de dessins du XX^e siècle, des futuristes à De Chirico (1888-1978), Burri (1915-1995) avec, en bonus, des dessins de Piranesi (1720-1778) et, plus inattendu, des cinéastes Pier Paolo Pasolini (1922-1975) et Federico Fellini (1902-1993). ■

EMMANUELLE JARDONNET

Festival du dessin, à Arles jusqu'au 17 mai.

Le Monde **Nouvel Obs** **Télérama**

LITTÉRAIRE

KADOUTER ADIMI MATHIEU DE BEAUSSANT DOMINIQUE BLANC DANIEL BOURRIGNON JULIETTE BROCAL CAMILLE BROUQUIN ROLAND BUTI CHARLOTTE CASIRAGHI AGATHE CHARNET CÉCILE COULON NADIA DAAM PAULINE DELAROSTAYARD BAPTISTE DELENGAINE JEAN-CHRISTOPHE DEVENY BENJAMIN DIERRSTEIN FLORENCE DUPRÉ LA TOUR JÉRÔME FERRARI ALAIN FINKIELKRAUT SAMUEL GALLET PAUL GASNIER FRANÇOISE GILLARD JUHIN GODRÉCHÉ THÉO GROSJEAN EMMANUEL GUIBERT PHILIPPE JAENADA

ENTRÉE GRATUITE

6-7 JUIN

FESTIVAL

POUR MOTS

PARRAINÉ PAR RIAD SATTOUF

RAMSÈS KEFI HÉLÈNE LAURAIN NATACHA LEVET VICTOR MALZAC CHOWRA MAKAREMI BERNARD MINIER ANNA MOUGLALIS SAWAKO NATORI SAMIRA NEGROUCHE JULES NIANG SARAH ORKIETA DIVIDE DANIEL PENNAC SÉPHORA PONDÉ VICTORIA QUESNEL ÉRIC REINHARDT DIANE RICHARD MANAL SALAME RYKO SEKIUCHI ABDELLAH TAL CHANTAL THOMAS GABRIELLE DE TOURNEMIRE ÉMILIE TRONCHE LAURA VAZIOUZ ADELIE VERNHES ÉRIC VUILLARD VANESSA WAGNER REBEKA WARRIOR

LA VILLETTE

RENCONTRES SUR RÉSERVATION MOT-POUR-MOTS.FR

CHANEL **Spotify**

* Région Île-de-France **CNF** **CFC** **Paris** **Auzou** **L'Asphalte**

Matthew Rhys chasseur de fantômes

L'acteur brille dans cette série d'épouvante réalisée par Hiro Murai

SÉRIE

Pour ceux qui l'ont vu, *Widow's Bay* fait dans ses premières minutes immanquablement penser à *Fog* (1980), la série B côtière de John Carpenter dans laquelle une nappe de brouillard annonce une invasion de zombies dans un village de pêcheurs californien. On est ici plutôt du côté de la Nouvelle-Angleterre, mais la petite île qui donne son nom à la série est elle aussi pétrie d'imaginaire pionnier, et marquée par le souvenir des rudes conditions de vie des colons qui y ont posé pied, au tournant du XVIII^e siècle.

En attendant la tempête qui s'annonce, le maire, Tom Loftis (Matthew Rhys), rêve que son village, sans réséau culturel ni coffre shop branché, devienne le nouveau Martha's Vineyard et donne enfin à son fils adolescent, qui ne rêve que du continent, des raisons de rester encore un peu. Il compte pour cela sur la visite d'un reporter du *New York Times*, mais la brume, en plus de compliquer les déplacements en bateau, a tendance à révéler tout ce que *Widow's Bay* compte de légendes noires.

Il y en a beaucoup – des naufrages, une famine, des cas de cannibalisme, un clown mafieux, une «dame blanche» qui terrorise les automobilistes... Et même un

tueur en série qui a sévi quelques décennies plus tôt, et dont Patricia (Kate O'Flynn), la quadra céliataire qui assiste Tom à la mairie, a croisé la route. Ce paquet de croyances populaires, dont on se demande pendant longtemps s'il ne tient pas de l'hystérie collective plutôt que du naturel, s'active au contact du brouillard et semble épieux déteiner tout ce que le village charrie de petites haines et rancœurs personnelles.

Séquences références
Dans ses premiers épisodes, redoublément menés par le réalisateur japonais Hiro Murai (*Atlanta*, *Mr & Mrs Smith*, *The Bear*...), *Widow's Bay* met le téléspectateur dans les pas de Matthew Rhys, absolument génial en édile déterminé à convaincre sa base, sceptique, que tout va bien se passer alors que les catastrophes s'enchaînent.

Comme on ouvrirait un vieux coffre à jouets, la série met en scène, un à un, tous les fantômes et morts-vivants de l'île, au cours de séquences aussi jolives que références (une baignade réveille le souvenir des *Dents de la mer*, l'auberge hantée du village renvoie à l'hôtel Overlook de *Shining*...). Le dosage est réussi entre l'épouvante – dans sa version la plus efficace – et la comédie (la créatrice de la série, Katie Dippold,

est passée par les salles d'écriture de *Parks and Recreation*).

À la faveur d'un trip à l'acide, la série dévie légèrement en milieu de saison pour explorer une histoire parallèle beaucoup plus classique et perd momentanément son souffle. Mais elle renoue ensuite avec le genre, notamment lors d'un formidable épisode 8 qui met Patricia aux prises avec un Taser en panne de batterie et un croque-mitaine à poignard, sous influence *Halloween*.

Si la Britannique Kate O'Flynn (vue récemment dans *My Lady Jane*) est la révélation de la série, Matthew Rhys est le miracle. Découvert en France dans *The Americans*, le Gallois de 51 ans n'en finit pas d'élargir la palette de son talent : avocat-détective alcoolique (*Perry Mason*), psychopathe (*The Beast in Me*), il est un acteur comme les séries en produisent parfois, à la fois caméléon et parfaitement lui-même, capable d'aller chercher loin dans la noirceur comme dans le comique le plus clownesque. Il est à l'heure actuelle un des interprètes les plus riches produits par la télévision. ■

AUDREY FOURNIER

Série créée par Katie Dippold. Avec Matthew Rhys, Kate O'Flynn, Stephen Root, Kingsley Rameo Southwick (EU, 2026, 10 x 30-40 min). Disponible sur Apple TV.

Ci-contre : Alice Trescarte dans son atelier, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). En haut à droite : préparation d'éléments d'une boîte en cours de confection. En bas à droite : trois tabourets en grès émaillé.
MANON RIFF-SRUGNERA
POUR « LE MONDE »



Alice Trescarte, céramiste à Montreuil

PROTRAITS D'ARTISANS
D'ART FRANCILIENS 214

Au sein d'un atelier partagé en Seine-Saint-Denis, la créatrice travaille le grès à la manière d'une sculptrice. Des modes de cuisson complexes donnent à ses objets un singulier aspect minéral

général. C'en est pas une technique facile car l'épaisseur est normalement l'ennemi des céramistes. »

Cette expressivité, elle la doit à une source d'inspiration qu'elle trouve dans le *kurinuki*, un concept qui s'inspire d'une technique japonaise traditionnelle qui consiste à évider un bloc plein puis à tailler des formes et contre-formes. Se crée alors un dialogue entre intérieur et extérieur. Bien que cette méthode soit plutôt utilisée pour créer des pièces de petite taille, Alice Trescarte aime défier les échelles : des petites boîtes énigmatiques ou des pots à oreilles, plus décoratifs qu'usuels, naissent ainsi, ou encore des tabourets rustiques aux pieds imposants. Son expérience la plus audacieuse reste à ce jour celle du lampadaire Domino, imaginé en 2025 en collaboration avec la maison d'édition Adret. Constitué de modules empliés en céramique émaillée, l'objet décoratif à la ligne brutale donne l'impression de défier l'équilibre et les époques.

Un trompe-l'œil ambigu et élégant

Autre particularité de la céramiste qui crée ce résultat particulier : « Je travaille des terres qui ne sont pas très loin d'être sèches, mais qui sont encore malléables. On appelle cela une "texture cuir" en céramique », détaille-t-elle tout en maniant avec dextérité sur sa matière brute ses couteaux et sa gouge, un ciseau utilisé par les sculpteurs. Le grès chamotté (grainé) que Alice Trescarte renforce la résistance des pièces et l'aspect pierreuse, minéral de ses créations une fois cuites. Un trompe-l'œil ambigu et éloquent qui trouble la perception et déclenche l'envie pressentie de toucher la pièce exposée pour découvrir face à quelle matière on se trouve réellement.

Il faut repartir vers l'enfance de la céramiste pour trouver ses premiers souvenirs minéraux, de chaos de pierre calcaire, de lits granitiques des rivières de Lozère, région dont elle est originaire. « Mon père était garde dans le très beau parc naturel des Cévennes. J'étais tout le temps dehors, dans la nature avec ma sœur jumelle. Je pense que les paysages de ces régions des Causses et des Cévennes sont ancrés en moi, dans ma mémoire », confie-t-elle. Elle ajoute aussitôt : « J'utilise aussi la pierre de schiste de Lozère dans la fabrication de certains de mes émaux, composés par des schistes de cendres et d'oxydes métalliques. » Modifiant les couleurs ou les textures, ces émaux servent aussi de glaçure, vitrifiant la pièce en grès et la rendant imperméable.

Aux côtés de la terre et de l'eau, le feu est l'autre élément naturel qui inspire Alice Trescarte. On en retrouve la trace aussi bien dans les cendres végétales qui composent ses émaux que dans le feu puissant de la cuisson durant laquelle ses créations prennent vie. Une fascination qui l'a récemment fait se plonger, le temps d'un stage, dans la cuisson *anagama*. D'inspiration japonaise, cette cuisson de longue durée (plusieurs jours) est réalisée dans des fours à bois primitifs où les flammes lèchent directement les pièces à cuire. « Il

faut alimenter le feu nuit et jour. C'est une expérience collective où les céramistes se relient dans un état de veille permanente », témoigne avec émotion la créatrice, qui a suivi cet apprentissage chez le céramiste Michel Cohen, installé dans les Hautes-Alpes, près de Gap. Cette cuisson atypique laisse sur ces pièces en céramique très recherchées des traces de feu et de cendres qui renforcent leur beauté aléatoire. Alice Trescarte rêve, elle de prolonger son expérimentation de cuissons au bois.

« Dans ma recherche, je suis inspirée par un céramiste japonais contemporain nommé Shozo Michikawa ou par Peter Vouklos et Peter Callas qui ont, eux, exercé dans les années 1970 aux États-Unis. Dans leur pratique iconoclaste, ils abordent tous la terre plus comme des sculpteurs que comme des céramistes. Cela me parle beaucoup et c'est vers cela que tend mon approche de la céramique », ajoute Alice Trescarte qui s'apprête à franchir une nouvelle étape. D'ici à la fin avril, elle démontrera des cours tournés vers le modelage qui se tiendront en soirée au sein du Magma Hôtel. A Montreuil, lors des portes ouvertes des ateliers d'artistes qui se tiennent à l'automne chaque année, les visiteurs se pressent dans les nombreux espaces de création de la ville de Seine-Saint-Denis. « Je suis très étonnée de voir à quel point il y a ici un public curieux de ce que je passe dans nos ateliers », souligne Alice Trescarte. C'est dans cette optique qu'elle s'apprête à transmettre ses savoirs, sa pratique singulière et sa curiosité, loin d'être assouvie, de ce matériau à sublimer qu'est la terre. ■

ANNE-LISE CARLO

Le lampadaire Domino, à la ligne brutaliste, donne l'impression de défier l'équilibre et les époques

Prochain article Luce Couillet, designer textile spécialisée dans le tissage à Sévres.

Geneviève Fraisse

« Le mot "masculinisme" est impropre, et dépolitise le féminisme »

La philosophe interroge la pertinence des termes qui se diffusent dans le débat public autant que dans le langage militant et quotidien pour évoquer les questions relatives à la condition des femmes

ENTRETIEN

Geneviève Fraisse est philosophe, directrice de recherche émérite au CNRS, et fut déléguée interministérielle aux droits des femmes de 1997 à 1998, dans le gouvernement de Lionel Jospin. Spécialiste de l'histoire de la pensée féministe, elle est notamment l'auteur des ouvrages *L'égalité sans retour* (CNRS Éditions, 2024) et *Le féminisme, ça pense!* (CNRS Éditions, 2023). La philosophe réfléchit aux raisons historiques et épistémologiques qui permettent d'expliquer la persistance d'un sentiment d'impunité chez de nombreux hommes, symptomatique selon elle des impensés du contrat social des Lumières qui, s'il a permis d'instituer la liberté et l'égalité civiles, n'a pas étendu cette réflexion aux rapports entre les sexes.

Le mot « masculinisme » fait partie des plus recherchés de 2025, jusqu'à devenir l'un des termes incontournables du débat public. Pourtant, il vous semble inapproprié, voire dommageable. Pourquoi ?

Parce qu'il se pose, à tort, en miroir du féminisme. Ce dernier naît au XIX^e siècle et il est, encore aujourd'hui, inséparable du principe démocratique, au sens où il est structuré par les principes d'égalité et de liberté. Le masculinisme, lui, n'a rien à voir avec ça : en choisissant d'en revenir à un pur rapport d'opposition entre le masculin et le féminin, à une guerre des sexes binaire, il ne représente pas seulement une attaque contre les femmes, mais une négation du principe démocratique lui-même. On ne peut pas mettre le masculinisme et le féminisme en parallèle puisqu'ils n'existent pas sur le même plan idéologique et politique. Rendre ce rapprochement légitime et faire se croiser ces mots revient à les immobiliser l'un et l'autre, et même à dépolitiser le féminisme. Le mot « masculinisme » est profondément impropre, parce qu'il n'inscrit dans un vis-à-vis asymétrique, qui n'a pas lieu d'être.

Quel mot utiliser, alors, pour parler de l'ensemble des mouvements qui priment la domination masculine ?

Il n'y a pas juste de parler de « virilisme ». Il est intéressant de voir que celui-ci se déploie sur deux terrains a priori aux antipodes l'un de l'autre. D'un côté, l'espace numérique, mondial et diffus, où se jouent les grands enjeux de notre temps et qui permet d'ancre le projet dit

« masculiniste » à l'échelle globale, plutôt que de le promouvoir dans les espaces nationaux à travers les structures et les circuits traditionnels. De l'autre, nous avons le corps, individuel et concret, devenu un objet de culte et d'effort acharné, comme le montrent la tendance à la musculation et la célébration de certains canons esthétiques.

L'idée est de retrouver le muscle, et à travers lui de célébrer un certain idéal de puissance virile, par lequel ces hommes choisissent de s'opposer aux femmes, par le physique plutôt que par l'esprit. Si les femmes peuvent désormais accéder au pouvoir dans les institutions, le virilisme, lui, se déploie hors de ces lieux concrets et façonne ses propres règles, quitte à ce que celles-ci existent en parallèle ou en opposition de celles de la démocratie.

Parmi les mots que vous refusez d'employer, qui sont pourtant pleinement entrés dans le vocabulaire militant, il y a « culture du viol ». Pourquoi l'usage de ce terme ne vous paraît-il pas pertinent ?

Il faut d'abord se demander ce qu'on entend par le mot « culture ». C'est à la fois l'éducation, la tradition, la coutume, l'état des connaissances dans une société... La culture, c'est ce que l'on transmet, ce qui perdure, ce qui nous entoure.

Or, parler de « culture du viol » reviendrait à considérer que le viol existe évidemment dans la société, que, comme d'autres choses, cela va de soi. Qu'il existe quelque chose dans la société qui n'est pas corrigé. Dire cela, c'est nier les combats féministes, les pas en avant, les avancées juridiques et politiques des dernières décennies. Il faut refuser ce mot justement pour refuser l'idée que le viol serait une sorte de donnée fixe, de représentation qui existe et structure notre société quoiqu'on fasse.

Comment expliquez-vous que, malgré des avancées du droit inédites, notamment depuis la criminalisation du viol en 1980, le sentiment d'impunité persiste avec tant de force chez un certain nombre d'hommes ?

Ce sentiment d'impunité est l'héritage d'une longue série d'impensés, à commencer par ce qu'on appelle le « contrat sexuel », une expression théorisée par la chercheuse américaine Carole Pateman, en 1988. Le contrat social élaboré depuis le XVII^e siècle n'a pas pris en charge ce qui se passe entre les femmes et les hommes, et les auteurs de l'époque moderne ne se sont pas demandé comment les pratiques démocratiques pouvaient s'y appliquer.

Je ne parle pas ici d'un processus explicite de mise à l'écart des femmes – on parlerait dans ce cas de « démocratie excluante » –, mais d'un mouvement qui se définit précisément par sa dimension tacite. Le combat pour ce que principes d'égalité, de justice, de liberté organisent la vie privée a été bien plus long à mener, et n'aboutit qu'à la fin du XX^e siècle. C'est notamment ce que j'explique avec le concept de « démocratie exclusive » [théorisé dans son livre *Muse de la raison* (Gallimard, 1989)], qui désigne l'ensemble de ce que l'on a fait tacitement de l'espace démocratique, et que l'on condamne à ce flou très dommageable, à cet espace insaisissable qui n'est régi que par les usages et les images, au bénéfice des hommes et au détriment des femmes.

Cette histoire a permis la permanence de certaines images très fortes, qui sont



YANN LEGENDRE

les symptômes de tout ce qui n'a pas été pensé en même temps que le contrat social, comme le chef de famille ou le droit de cuissage. Le sentiment d'impunité est inséparable de cette absence de contrat sexuel, qui s'est longtemps traduit par une absence de loi, ce qui permet le déni. Ces hommes sont persuadés d'être dans leur bon droit, puisque ces questions sont tout simplement hors champ.

Ce sentiment d'impunité se traduit souvent par la certitude d'une légitimité à disposer du corps des femmes, voire à s'en sentir propriétaire...

La question du corps est centrale dans cet impensé. On a accepté l'idée, notamment depuis les combats pour le libre accès à l'avortement et à la contraception des années 1970, que les femmes ont un corps dont elles sont propriétaires. Mais ça ne signifie pas qu'elles ne peuvent pas être possédées par un homme, et il est fondamentalement opératoire la distinction entre propriété et possession, au cœur de la logique des féministes.

Ce que ce phénomène manifeste, c'est justement cette certitude masculine que le corps des femmes leur appartient, qu'ils le possèdent, notamment lorsqu'ils ne les quittent pas pour quelqu'un d'autre. L'idée qu'une femme puisse revendiquer la pleine possession de son corps sans passer d'un propriétaire à un autre reste incompréhensible pour beaucoup.

Comment caractériser la « rupture historique » inaugurée par le mouvement #MeToo et qui, selon vous, se poursuit avec l'affaire des viols de Mazan ? Que cela change-t-il dans la manière d'aborder les luttes pour les droits des femmes ?

Avec #MeToo, les violences sexuelles ne sont plus pensées comme un agrégat de faits particuliers, comme lors des combats féministes des années 1970 ou 1980, mais comme une attaque contre un corps collectif. Le viol est un fait global. Il faut souligner que #MeToo a pu exister parce qu'il a été porté par des femmes, notamment par des comédiennes, puis des journalistes et des chercheuses, qui n'étaient pas en position de vulnérabilité socio-économique et qui étaient assez solides pour faire valoir cette voix collective. L'affaire des viols de Mazan s'inscrit dans le prolongement de cette rupture.

Si #MeToo a permis de montrer que toutes les femmes étaient concernées, l'affaire Mazan (le viol d'une femme, Gisèle

Pelicot, par 51 hommes dont son mari) permet de comprendre que c'est aussi le cas de tous les hommes, que les agresseurs sont des « messieurs-Tout-le-Monde » qui ne vivent pas aux marges de la société. De son côté, Gisèle Pelicot est victime sans être plaignante et refuse le huis clos. Elle a eu le courage, mais surtout l'extrême intelligence de réussir à exister comme sujet, comme une femme qui se montre, s'exprime, écrit. C'est un choix très fort, qui aide à repenser le principe de victimité, c'est-à-dire l'ensemble des manières dont l'on définit et l'on appréhende le fait d'être victime, à la fois comme statut juridique et comme construction sociale.

L'affaire Epstein et les retentissements qu'il a pu avoir ce vaste scandale de trafic et d'exploitation sexuelle de mineures s'inscrivent-ils dans la lignée de cette rupture historique ?

Ces choses sont moins claires ici, et la notion de « corps collectif » n'a pas été mobilisée avec autant de force. Cela s'explique notamment par la vulnérabilité des victimes, du fait de leur âge et de leur fragilité socio-économique. Surtout, c'est comme si on ne parvenait pas à penser dans une même dynamique le scandale sexuel et le scandale politico-financier. Cette impossibilité est encore une manifestation de l'impensé du contrat social. Certes, le Royaume-Uni a su croiser sexe, finances et politique en interpellant l'ex-prince Andrew Mountbatten-Windsor ou Peter Mandelson [figure influente du parti Labour].

En France, en revanche, on a l'impression que la question des femmes est toujours réduite au rang de déclencheur, d'élément de décor, sans qu'elles soient jamais considérées comme partie prenante du débat politique. C'est perceptible à travers des exemples aussi divers, dans l'actualité récente, que les nécrologies de Lionel Jospin, qui passent largement sous silence le combat pour la loi tendant à favoriser la parité dans l'accès aux fonctions électives ; ou que la spécificité du rôle et de l'identité politique du collectif de femmes d'extrême droite Némésis dans toute l'affaire relative à la mort de Quentin Deranque. Il est grand temps de comprendre que les sexes appartiennent à l'histoire de manière déterminante et que les femmes sont une mesure politique des sociétés. C'est ce que j'appelle la « sexualité du monde ». ■

Serge Hefez Le procès du meurtrier d'Agnès Lassalle rend visibles tous les adolescents en souffrance

Les contradictions entre les rapports d'expertise psychiatrique sur le lycéen qui a tué la professeure d'espagnol illustrent la déshérence de la pédopsychiatrie française, déplore le psychiatre

Dans le box, un jeune homme, 16 ans au moment des faits. Sur la table des jurés, plusieurs rapports d'expertise psychiatrique qui ne disent pas la même chose. Et pourtant, les éléments cliniques du dossier ne prêtent guère à discussion : une dépression sévère traitée par antidépresseurs depuis près d'un an, des scarifications répétées, la mention à plusieurs reprises, y compris devant des soignants, de voix entendues. L'un des experts conclut à une altération du discernement ; l'autre décrit un sujet lucide, conscient de ses gestes, pleinement responsable.

Comment expliquer, au terme d'examen conduits par des praticiens réputés, des conclusions aussi contradictoires sur le même adolescent ? L'affaire d'Agnès Lassalle, cette professeure d'espagnol poignardée dans sa salle de cours en février 2023 à Saint-Jean-de-Luz (*Pyrenées-Atlantiques*), concentre presque tout ce qui, aujourd'hui, rend la psychiatrie d'adolescents inaudible au tribunal. Je ne connais pas ce jeune homme, je ne l'ai pas examiné, les éléments dont je dispose sont ceux de la presse. Ce n'est pas de lui que je souhaite parler, mais de tous les adolescents en souffrance que ce procès rend visibles, et de l'effondrement silencieux dans la manière dont notre société prend soin – ou plutôt cesse de prendre soin – de ses enfants les plus vulnérables.

La divergence des experts dit d'abord que nos catégories ne tiennent plus. Le code pénal oppose l'abolition et l'altération du discernement ; la clinique ne connaît que des gradients mouvants. Demander à un psychiatre de figer, en trois entretiens, l'état mental d'un adolescent de 16 ans au moment d'un passage à l'acte, c'est lui demander l'impossible. A cet âge, le discernement n'est pas un bloc : il oscille, il se désagrège, il se reconstitue, parfois en quelques heures. J'ai reçu, depuis près d'un demi-siècle, des adolescents déprimés, scarifiés, qui, le matin, semblaient structurés par une pensée claire, et le soir dissolvaient leur monde dans une crise qu'eux-mêmes ne comprennent plus. Aucun ne correspondait aux cases que le droit nous demande de cocher.

Le cas qui nous occupe ajoute un élément décisif : des hallucinations auditives rapportées avant l'acte. La dimension psychotique aurait dû être au cœur du débat expert. Elle l'a été, sans faire consensus. C'est qu'entre un symptôme cliniquement repéré et sa traduction pénale s'interpose un abîme : chez l'adolescent, la psychose n'a presque jamais la forme stabilisée du délire chronique ; elle survient par éclipses, se rétracte, cohabite avec des moments de lucidité parfois froide. Fixer sur un tel paysage un diagnostic tranché est une entreprise par nature incertaine, et la divergence des experts n'en est rien d'autre que le reflet.

Il faut oser dire ce que l'on n'entend jamais : un adolescent déprimé, scarifié, traité depuis près d'un an par inhibiteur sélectif de la recapture de la sérotonine et qui raconte entendre des voix est un patient à très haut risque. Tout est possible à ce stade : entrée dans la schizophrénie, dépression d'allure psychotique, pathologie limite sévère. Avec la levée de l'inhibition liée aux antidépresseurs, un passage à l'acte auto ou hétéroagressif est toujours à craindre. Mais surtout, pour une pédopsychiatrie digne de ce nom, un suivi rapproché est indispensable.

Combien de praticiens ont le temps matériel de conduire une telle réévaluation ? Combien de services peuvent hospitaliser un adolescent qui n'est pas encore en urgence suicidaire déclarée ? Le scandale n'est pas la molécule : c'est le désert clinique dans lequel elle est prescrite, renouvelée, parfois des années durant, à des jeunes dont les symptômes évoluent sans que personne n'ait les moyens de s'arrêter vraiment pour les regarder.

Vient enfin la question la plus difficile : celle de la nature même du passage à l'acte chez l'adolescent en souffrance. Dans la psychiatrie classique, l'acte fou

est l'expression d'un délire. Mais la clinique de ces adolescents-là – dépressifs, scarifiés, parfois brillants, parfois mutiques, très seuls derrière des écrans, avec des capacités empathiques altérées – nous met face à autre chose. Le geste, même lorsqu'il s'accompagne de voix dont nul ne saura jamais si elles commandent, accompagnent ou débordent, n'est pas porté par un sens délinquant que l'on pourrait déceler en interrogatoire. Il est porté par un vide. Scarification et homicide, aussi : incommensurables soient-ils, partagent une logique commune : le corps, de soi ou de l'autre, devient le support d'une tentative désespérée de se faire exister là où le dedans ne tient plus.

Une forme de cruauté
C'est ce que mon ami [le pédopsychiatre] Philippe Jeammet nommait l'« éfraction » : un acte qui n'est pas l'expression d'un désir, mais la décharge d'une impossibilité. Rien n'est plus étranger aux questionnaires d'expertise, qui cherchent une intention, un fil narratif. Ces adolescents ne racontent pas ; ils agissent parce qu'ils ne parviennent plus à raconter. Comprendre cela demande du temps, du transfert, une clinique au long cours, choses infaissables ni pendant une garde à vue ni dans le cabinet d'un expert. La divergence des expertises dans ce procès n'est pas une anomalie : elle est le miroir d'une déshérence plus profonde, celle de la pédopsychiatrie française. En vingt ans, les lits spécialisés pour adolescents ont vu leur nombre fondre. Les centres médico-psychologiques infanto-juvéniles affichent des délais de six à douze mois, les urgences accueillent, faute de mieux, des adolescents suicidaires qui n'ont nul part où aller. Les pédopsychia-

tres ne sont plus formés en nombre suffisant ; certaines régions n'en comptent quasiment plus aucun. On a confié la santé mentale des plus jeunes à l'ordonnance et à l'urgence, en supprimant patiemment tout ce qui, entre les deux, permettait de tisser, de contenir, de soigner. Il y a une forme de cruauté à exiger aujourd'hui d'une expertise judiciaire qu'elle tranche en quelques heures ce qu'une clinique au long cours n'a pas pu, faute de moyens, déplier. La divergence des experts dans le procès d'Agnès Lassalle n'est pas le signe que notre discipline serait défaillante : elle est le symptôme d'un pays qui a renoncé à soigner ses adolescents autrement qu'en comprimés et en verdicts. Tant que nous n'aurons pas collectivement décidé que la souffrance psychique adolescente est une urgence nationale, et non une variable d'ajustement, nous continuerons à découvrir, avec la même stupeur feinte, que certains basculent. Et nous continuerons à demander au tribunal de répondre à des questions auquel il ne peut pas répondre.

Le verdict est tombé le 24 avril : quinze années de réclusion, les jurés ayant tenu compte de l'altération du jugement de l'accusé, tout en adaptant sa peine à la « gravité incontestable des faits ». Reste à espérer que ces années soient pour lui un temps de soins psychiques de qualité, qu'il s'instruise, qu'il avance, et que se construise lentement en lui la conscience de son acte. ■

Serge Hefez est psychiatre des hôpitaux et psychanalyste

ON A CONFIE LA SANTÉ MENTALE DES PLUS JEUNES À L'ORDONNANCE ET À L'URGENCE

Coraline Hingray et Negar Haeri La société a une idée très précise de ce que devrait être une « bonne » victime

La persistance des troubles dissociatifs est encore un angle mort de la prise en charge des victimes de violences sexuelles, alertent la professeure de psychiatrie et l'avocate pénaliste, qui appellent à la mise en place d'une commission d'enquête nationale sur le sujet

Pourquoi n'a-t-elle pas crié ou tenté de fuir ? « Pourquoi ne se souvient-elle pas clairement ? ». « Pourquoi n'a-t-elle pas immédiatement parlé ou porté plainte ? ». « Pourquoi est-elle à ce point dénuée d'émotion en racontant ? ». « Pourquoi son comportement semble-t-il contradictoire ? ».

Ces questions reviennent fréquemment lorsque des victimes de violences sexuelles prennent la parole. Et elles ne sont pas neuves. On les entend dans les commissariats, dans les tribunaux, parfois même dans les cabinets médicaux. Derrière ces interrogations se cache une attente implicite. La société a une idée très précise de ce que devrait être une « bonne » victime : elle devrait se souvenir, être bouleversée lorsqu'elle raconte. Son récit devrait être linéaire, cohérent, stable dans le temps.

Ces jugements traduisent une méconnaissance profonde des mécanismes que l'organisme humain met en place pour se défendre d'une menace extrême. Car, face au danger, le cerveau déclenche des réponses de survie automatiques. Au moment de l'agression, certaines personnes sont incapables de bouger ou de parler : c'est la sidération, ou *freezing*.

D'autres décrivent un sentiment d'étrangeté, comme si elles étaient absentes de leur propre corps, anesthésiées ou spectatrices de la scène. Ces réactions de survie portent un nom : la dissociation. Si ces réactions sont adaptatives sur le moment, elles peuvent ensuite se piéger et évoluer vers de véritables troubles dissociatifs. C'est ce passage d'un mécanisme de protection à un trouble durable qui reste encore largement méconnu.

Les victimes peuvent alors présenter des souvenirs fragmentés, ou des pans entiers de mémoires sont inaccessibles. Chez certaines personnes exposées à des traumatismes répétés, notamment dans l'enfance, l'expérience peut aller jusqu'à une forme de division intérieure : différentes parties de soi coexistent, avec des vécus ou des réactions différents, parfois avec des voix contradictoires dans sa tête.

Cela peut se traduire par des comportements déroutants : alternance entre hypersensibilité et rejet de celle-ci, impossibilité d'évoquer les faits à certains moments, détachement émotionnel total à d'autres. La dissociation peut aussi s'exprimer dans le corps, sous forme de crises d'alure épileptique, de douleurs, de

paralysies ou de troubles sensoriels. Or, ces manifestations, qui ont permis de survivre au moment du traumatisme, et leurs conséquences deviennent des facteurs de discrédit.

Une victime qui n'a pas résisté peut être soupçonnée d'avoir consenti. Une personne dont les souvenirs sont fragmentés ou qui met des années à en parler peut être jugée peu fiable. Celle qui ne s'effondre pas, ou dont les réactions semblent changeantes, peut être perçue comme insincère, voire être accusée de simuler ou de manipuler. Lorsque les réactions réelles des victimes ne correspondent pas à l'image atten-

due, elles deviennent une preuve contre elles. Les conséquences sont majeures. Sur le plan judiciaire d'abord, ce discrédit conduit à une double injustice : la parole de la victime est mise en doute, tandis que l'agresseur, lui, bénéficie de celui-ci. Le soupçon ne prend pas seulement de l'injustice : il produit du silence. Anticipant le risque du discrédit, ou ayant déjà éprouvé, certaines victimes renoncent à parler ou à porter plainte.

Victimisation secondaire
Sur le plan sanitaire ensuite, les troubles dissociatifs, qui touchent environ 10 % de la population, restent massivement sous-diagnostiqués. Pourtant, la recherche internationale a largement documenté l'impact dissociatif, le trouble dissociatif de l'identité et les troubles dissociatifs à symptomatologie neurologique (aussi appelés « troubles neurologiques fonctionnels »). En France, comme dans de nombreux pays, ces réalités demeurent insuffisamment reconnues. Cette méconnaissance conduit trop souvent à une erreur médicale, à des diagnostics erronés et à du rejet.

Plus largement, cette incompréhension alimente ce que les chercheurs nomment la « victi-

misation secondaire » : lorsque des réactions de l'entourage, des institutions ou des professionnels aggravent la souffrance initiale. Pour certaines victimes, le moment où elles cherchent de l'aide devient un nouveau traumatisme. C'est qui relève du fonctionnement même du cerveau traumatisé : en attendant que la victime soit en contact avec les professionnels en contact avec des victimes. Dans le cadre des expertises judiciaires, l'évaluation des troubles dissociatifs chez les victimes doit être explicitement demandée aux experts psychologues et psychiatres.

Il est nécessaire d'engager une montée en compétence sur l'ensemble du territoire pour le diagnostic et la prise en charge des troubles dissociatifs. Cela implique à la fois de soutenir la réplication de structures spécialisées d'expertise, telle que la Maison de la résilience, à Nancy, et de renforcer les centres régionaux du psychotraumatisme pour

qu'ils puissent intégrer pleinement ces dimensions.

De plus, nous demandons la mise en place d'une commission d'enquête nationale sur la dissociation comme angle mort des politiques judiciaires et de santé publique. Il est temps de changer de regard. Sortir la dissociation de l'invisible n'est pas seulement un enjeu scientifique : c'est une question de justice et de santé publique. C'est réduire la victimisation secondaire, limiter les surtraumatismes et favoriser la parole.

Tant que ces symptômes restent méconnus, ils continueront de transformer la protection du cerveau traumatisé en motif de doute ou de rejet. Ce qui protège pendant la violence ne devrait jamais devenir ce qui empêche d'être crue. ■

Coraline Hingray est professeure de psychiatrie à Nancy et fondatrice de la Maison de la résilience, centre national d'expertise consacré aux troubles dissociatifs et aux violences sexuelles. Negar Haeri est avocate pénaliste au barreau de Paris ;

ANTICIPANT LE RISQUE DU DISCRÉDIT, CERTAINES VICTIMES RENONCENT À PARLER OU À PORTER PLAINTÉ

Antoine Pécoud L'ignorance sur la question de l'immigration exacerbe les attitudes racistes

Si le débat sur les sujets migratoires est essentiel, il est largement biaisé, voire entravé, par la méconnaissance des Français, explique le sociologue

A mesure qu'approchent les échéances électorales de 2027, la question de l'immigration revient au cœur des débats politiques. Un des favoris des sondages, l'ancien premier ministre et président du parti *Horizons* Édouard Philippe, a d'ores et déjà esquissé un programme, qui reprend notamment le slogan sarkozyste d'« immigration choisie ». Nul doute que des propositions similaires vont émerger dans les mois à venir.

Si le débat est essentiel, il risque d'être entravé par l'ignorance sur le sujet. Un grand nombre d'études révèlent en effet que les citoyens méconnaissent les réalités migratoires. Les Français estiment par exemple que la population française compte 23 % d'immigrés, alors même que le chiffre réel est de 13 % (*Ipsos*, 2022). En Europe, les sondés évaluent de même la part d'immigrés à 16,7 % de la population, contre 7,2 % en réalité (*Eurobaromètre*, 2018). En outre, selon 57 % des Français, les immigrés en situation irrégulière seraient plus nombreux que ceux en situation régulière (*YouGov*, 2022), ce qui n'est pas du tout le cas : la France compte entre 450 000 et 800 000 sans-papiers, sur une population d'immigrés de 7,7 millions de personnes (*Insee*, 2022). Les situations d'irrégularité sont donc de l'ordre de 10 %. Pour ce qui est de la religion, les Français évaluent à 28 % la part de la population musulmane en France (*Ipsos*, 2022), alors que l'estimation la plus fréquente est de 7 % ou 8 %.

Ces biais ne sont pas sans conséquences. Ils peuvent exacerber les crispations identitaires et renforcer le rejet des immigrés, les attitudes racistes ou discriminatoires, voire les violences à leur encontre. Alors que l'immigration peut s'avérer nécessaire pour des raisons démographi-

ques ou économiques, ils compromettent la prospérité du pays en empêchant des politiques plus ouvertes.

Mais surtout, ces biais dénaturent le débat et favorisent des politiques publiques tout aussi biaisées. Ils conduisent par exemple les électeurs à exiger toujours plus de fermeté : selon un décompte du *Figaro*, près de 30 lois ont ainsi été adoptées en France depuis 1980 pour contrôler les flux migratoires ; sans pour autant que cet objectif semble atteint, ni que cela apaise le débat. Pour qu'une démocratie fonctionne, il est nécessaire que les citoyens disposent d'une compréhension minimale des enjeux sur lesquels ils sont amenés à se prononcer. Dans le cas contraire, le débat démocratique débouche sur des politiques inefficaces, voire contreproductives, alimentant une perte de confiance dans l'action publique et une surenchère vers les extrêmes.

S'il paraît donc essentiel de corriger ces biais, encore faut-il comprendre d'où ils

viennent. La première hypothèse consiste à estimer que le sujet est complexe, et qu'il est normal de se tromper. Par exemple, on associe l'immigration à la pauvreté, et on en conclut qu'il faut développer les pays du Sud pour freiner les arrivées de migrants. Mais bien qu'intuitif, ce postulat est à nuancer : les migrants sont loin d'être toujours pauvres, et c'est précisément le développement de leur pays qui leur donne les moyens de partir.

On accuse aussi les immigrés de « voler » le travail des Français. Là encore, la réalité est plus complexe : les premiers occupent souvent les emplois que les seconds refusent, ce qui crée des situations de complémentarité plus que de concurrence. Dans cette optique, il convient de mieux connaître les dynamiques migratoires, et de rendre ces connaissances disponibles au plus grand nombre, des décideurs au grand public en passant par les médias.

Le savoir existe

Mais une autre interprétation est possible : l'ignorance ne résulte pas de l'absence de connaissances ou du non-acces à des connaissances disponibles, mais se serait au contraire le produit de stratégies destinées à créer délibérément de la confusion. C'est le cas lorsqu'un savoir existant est volontairement passé sous silence, ou lorsque des « faux » savoirs sont mis en circulation pour égarer les « vrais ». Rappelons que pour ce qui concerne les migrations, le savoir existe : des institutions comme l'Insee, les Nations unies ou l'Organisation de coopération et de développement économiques produisent des données sérieuses et des analyses étayées, d'une manière, en général, accessible. A priori, le débat démocratique peut donc s'appuyer sur des informations fiables.

Pour autant, les erreurs perdurent et résistent aux tentatives de les invalider par les données et la raison. Ce n'est pas seulement le cas d'arguments en vogue à l'extrême droite, comme celui [de la théorie raciste] du « grand replace-

ment » ou de la prétendue « invasion » de l'Europe par les Africains, qui peuvent être aisément invalidés. C'est aussi le cas de l'argument de « l'appel d'air », par exemple, selon lequel des prestations sociales trop généreuses attireraient les migrants et les réfugiés : rien n'étaye cette thèse, qui n'en fonde pas moins une large part des politiques actuelles. Dans ce contexte, ne pas recourir à l'information disponible et persévérer dans une stratégie politique déconnectée de la réalité relève de l'idéologie et de la production d'ignorance. Il en va de même lorsque nombre de médias et de responsables politiques utilisent les données de l'Observatoire de l'immigration et de la démographie, malgré leur caractère notoirement tendancieux.

Face à cette mauvaise foi, il reste nécessaire de vérifier attentivement les informations que l'on reçoit et que l'on diffuse. Mais force est d'admettre que les données et la raison ne peuvent pas grand-chose face à des constructions idéologiques qui ignorent volontairement la réalité. De plus, il n'est pas certain que les citoyens changent d'avis lorsqu'ils reçoivent une information fiable. Ce ne serait donc pas leur méconnaissance qui les rend hostiles à l'immigration, mais au contraire leur hostilité qui les incite à méconnaître le sujet. A l'heure de la « post-vérité », cette situation n'est pas propre aux politiques migratoires, mais celles-ci n'en restent pas moins parmi les plus affectées par la production d'ignorance. Elles constituent, à ce titre, un laboratoire décisif pour le débat démocratique contemporain. ■

Antoine Pécoud est professeur de sociologie à l'université Sorbonne-Paris Nord, membre de l'Institut universitaire de France et directeur du département Policy de l'Institut Convergences migrations

RIEN N'ÉTAIE LA THÈSE DE « L'APPEL D'AIR », QUI N'EN FONDE PAS MOINS UNE LARGE PART DES POLITIQUES ACTUELLES

En Suède, la droite précipite la normalisation de l'extrême droite

SI LE PAYS N'A PAS ENCORE SOMBRÉ DANS L'ILLIBÉRALISME, CERTAINES TENDANCES INQUIÈTENT

La confusion dans son regard laisse à penser que le chef de file des Démocrates de Suède (SD, extrême droite), Jimmie Åkesson, ne s'attendait pas au revirement soudain des Libéraux. En novembre 2022, ce dernier parti avait décidé qu'il continuerait de refuser de gouverner avec les SD. Dans un message sur Twitter en février 2021, Simona Mohamsson, qui prendra la tête de la formation quatre ans plus tard, écrivait encore : Jimmie Åkesson comme « un leader de parti raciste, à la tête d'un parti raciste [qui] dit des choses racistes sur la politique actuelle ». Mais ce 13 mars, son prêt à faire entrer les SD au gouvernement après les élections prévues le 13 septembre, est un bon exemple de ce revirement. Elle, « a changé ». Et, comme pour convaincre ceux qui en douteraient, elle prend Jimmie Åkesson dans ses bras, illustrant la normalisation de l'extrême droite en Suède.

Pour comprendre le virage qui s'est produit dans la routine scandinave ces dernières années, il est bon de se souvenir d'une autre image, datant du 15 septembre 1991, qui a elle aussi marqué l'histoire de la vie politique suédoise. Ce jour-là, le parti populiste anti-immigration Ny Demokrati (Nouvelle démocratie) fait son entrée au Parlement à Stockholm. Ses deux dirigeants se précipitent sur le plateau de la chaîne SVT, où sont rassemblés les chefs

de file de la droite traditionnelle. Bengt Westerberg, le leader du Parti libéral, se lève et quitte le studio en signe de protestation.

Ny Demokrati ne siègera que pendant la durée d'un mandat et ce n'est qu'en 2010 que l'extrême droite, incarnée par les Démocrates de Suède, reviendra au Parlement. Entre-temps, Jean-Marie Le Pen s'est qualifié pour le second tour de la présidentielle en France en 2002 et la droite radicale flirte avec le pouvoir dans de nombreux pays européens.

Mais en Suède, les SD, issus de la mouvance fasciste, continuent de rebouter les électeurs. Quand ils décrochent leurs premiers sièges de députés, un consensus s'impose rapidement au sein de la classe politique : l'extrême droite doit être privée de toute influence. Pendant près de deux décennies, le cordon sanitaire tiendra. Il commencera à s'étioler au cours de l'été 2019. Un an plus tard, les SD ont remporté 17,5 % des suffrages aux élections législatives. Crédité d'environ 40 % des voix, la droite, dans l'opposition depuis 2014, comprend qu'elle ne pourra plus gouverner seule.

La cheffe de file des Chrétiens-démocrates, Ebba Busch, est la première à critiquer le *Räbd* de l'été 2019. Un an plus tard, elle dénonce en juillet 2020 : « Toutes mes analyses à l'égard des Démocrates suédois demeurent », déclare-t-elle après l'entrevue. A l'approche des élections de septembre 2022, conservateurs du parti Modérés, Chrétiens-démocrates et Libéraux annoncent pourtant qu'ils sont prêts à gouverner avec le soutien de l'extrême droite.

Bengt Westerberg décide alors de quitter le parti qu'il a dirigé de 1983 à 1995. « A droite, les responsables politiques faisaient croire qu'ils n'accepteraient qu'un soutien passif des SD, explique-t-il. Mais je savais que pour former un gouvernement, il dispose d'une majorité au Parlement, ils devraient faire des concessions et que les Démocrates de Suède pousseraient pour obtenir le maximum. »

Recul de la liberté d'expression

Présenté en octobre 2022, après les législatives remportées par la droite et l'extrême droite, l'accord de Tidö (du nom du château où les négociations ont eu lieu) constitue son analyse. Le texte provoque la stupeur tant il fait la part belle au programme des SD. Certes, le parti ne siègera pas au gouvernement. Mais des postes sont réservés à ses cadres dans son appartenance à des ministères et chaque réforme, hors diplomatie et défense, est négociée et présentée par les quatre partis.

Quatre ans plus tard, Jimmie Åkesson peut se féliciter. Précipitée par la droite libérale conservatrice, la normalisation de sa formation est un fait, au point que ses origines et son appartenance à l'internationalisme et des droites radicales ne sont presque plus évoquées dans le débat public. En Suède, l'étiquette « extrême droite » est réservée à des partis comme le Rassemblement national ou Fratelli d'Italia, la formation de Giorgia Meloni, avec laquelle les SD siègent pourtant au Parlement européen.

Jimmie Åkesson n'a pas besoin de clamer que la formation qu'il dirige n'est plus la même que celle qu'il a rejointe à l'automne 1994, quand le logo des SD était encore une flamme inspirée du fascisme italien et que les membres bruns peuplaient ses rassemblements. Ses alliés de droite le font à sa place, reprenant à leur compte certaines des idées et la rhétorique de son parti.

Politique migratoire ultrarestrictive, banalisation du discours anti-immigrés, virage pressif contre les mineurs, démantèlement de la politique climatique, réduction de l'aide publique au développement, attaque contre les médias publics... Si la Suède n'a pas encore sombré dans l'illibéralisme, certaines tendances inquiètent. Dans son dernier rapport annuel, l'ONG Amnesty International dénonce un recul de la liberté d'expression et de manifestation. Une « migration incontrôlée » en cas de victoire de la gauche. Le 1^{er} avril, il a annoncé qu'il était prêt à gouverner avec les SD et à confier le poste de ministre de l'Immigration à Jimmie Åkesson. A ses côtés, le leader d'extrême droite jubilat. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT (MALMÖ, SUÈDE)
CORRESPONDANTE RÉGIONALE



ÉCONOMIE CHRONIQUE
PAR STÉPHANE LAUER

L'OPEP à l'heure de la discorde

En 1973, le premier choc pétrolier avait consacré la toute-puissance de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Ce cartel, fondé treize ans plus tôt, avait alors démontré sa capacité à dicter sa loi aux grandes économies industrielles. Pour sanctionner leur soutien à Israël lors de la guerre du Kippour, l'OPEP avait été imposé un embargo qui, en quelques mois, quadrupla le prix du baril et plongea le monde dans une profonde crise économique.

Un demi-siècle plus tard, la guerre au Moyen-Orient et le nouveau choc énergétique qu'elle entraîne, loin de ressouder l'organisation, en révèle les fractures. Le départ des Émirats arabes unis, officiellement acté le 1^{er} mai, prive l'OPEP de son troisième producteur et du bac à sable de ses propres contradictions, alors que son poids dans les échanges internationaux de pétrole n'a cessé de reculer depuis les années 1970.

La décision émiratite n'est que l'aboutissement logique d'un lent processus que l'appât de la rente et la peur du désordre avaient jusqu'ici permis de dissimuler. Depuis 2024, Abou Dhabi ne prenait même plus la peine d'envoyer des délégations de premier rang aux sommets de l'organisation. Plus significativement, les Émirats s'autorisaient, plus ou moins ouvertement, à enfreindre les règles du cartel en augmentant leur production de façon isolée.

Quotas contraignants

Ce départ révèle l'épuisement d'une logique collective face à des États de plus en plus désireux d'exploiter leur potentiel économique, au profit de leur propre influence géopolitique. Abou Dhabi estime qu'il a désormais les moyens de son indépendance. Il peut équilibrer son budget avec un cours du baril inférieur à celui dont les Saoudiens ont besoin pour stabiliser le leur. Riyad s'est en effet lancé avec retard dans des projets titanesques de diversification économique qui nécessitent de maintenir des prix du pétrole élevés.

Aux Émirats arabes unis, la transition est beaucoup plus avancée, avec des réserves financières et des capacités d'investissement qui leur confèrent une liberté croissante vis-à-vis de la discipline commune. Pourquoi accepter des quotas contraignants qui immobilisent près de 30 % de leur capacité de production, quand on peut optimiser seul ses alliances et ses débouchés ? La question, murmurée depuis des années, est désormais posée à voix haute, et la réponse, sans ambiguïté, sonne comme un désaveu de la logique de l'OPEP.

La guerre, entre d'un côté les États-Unis et Israël, et de l'autre l'Iran, a joué le rôle de catalyseur. Les Émirats sont la cible qui a le plus subi les attaques de drones et de missiles lancés par Téhéran. Quelque 2 800 projectiles ont atteint le territoire, davantage que n'en a reçu Israël lui-même. Ce conflit a profondément fragilisé le modèle économique émirati, fondé sur l'attraction des investisseurs et des touristes.

Abou Dhabi, qui a reproché à ses voisins du Golfe leur manque de solidarité face à ces menaces, est désormais incité à resserrer ses

LE DÉPART DES ÉMIRATS ARABES UNIS D'EST L'ORGANISATION N'EST QUE L'ABOUTISSEMENT LOGIQUE D'UN LENT PROCESSUS

liens avec les États-Unis et Israël, quand bien même ces deux pays portent une large responsabilité dans l'embrasement de la région. Les solidarités avec l'Arabie saoudite au sein de l'OPEP s'effacent, au profit d'une stratégie susceptible d'accélérer la transition de l'économie émiratite, notamment en nouant d'autres accords technologiques et financiers avec Washington, voire avec Tel-Aviv.

Paradoxalement, c'est au moment où la cohésion du Golfe aurait dû atteindre son apogée face à une menace commune qu'Abou Dhabi choisit de prendre son indépendance. Mais il a désormais une puissance commerciale, financière et diplomatique, qui recompose ses priorités en fonction d'intérêts propres débordant largement le marché du pétrole brut. Il y a là une ironie de l'histoire que l'OPEP n'a pas vu venir. L'organisation était née d'une volonté de souveraineté. Il s'agissait de reprendre aux compagnies occidentales le contrôle des ressources nationales, d'imposer leurs prix et de construire une puissance collective. Le cartel se déchire aujourd'hui au nom de cette même souveraineté. Chaque État revendique désormais le droit de gérer ses ressources selon ses propres intérêts, sans se plier à une discipline dont les bénéfices lui semblent de moins en moins évidents.

Cette fragilisation renvoie à une réalité souvent oubliée : l'OPEP n'a jamais été une famille unie. Elle a rassemblé, sous une même bannière, des pays parfois rivaux, voire ennemis, aux trajectoires politiques opposées et aux intérêts stratégiques divergents. La manne pétrolière a longtemps servi de voile pudique sur ces antagonismes. Mais lorsque le marché se tend et que les arbitrages deviennent plus coûteux, les non-dits remontent à la surface.

La logique de cartel apparaît dès lors presque anachronique. Elle suppose une confiance minimale entre les membres, une vision partagée de l'avenir et la capacité à sacrifier un intérêt immédiat au profit d'un gain collectif différé. Or, c'est précisément ce qui fait défaut aujourd'hui. Les producteurs ne se projettent plus dans un destin commun, mais dans une compétition d'adaptation : certains misent sur la prolongation de l'ère pétrolière, d'autres sur une transition maîtrisée, d'autres encore sur la maximisation rapide de la rente avant qu'elle ne s'érode.

Le président émirati pourrait inspirer en d'autres. L'Irak, chroniquement au-dessus de ses quotas de production, et le Koweït regardent la situation avec intérêt. Le Kazakhstan affirme ne pas vouloir suivre l'exemple émirati. Mais pour combien de temps encore d'autres membres de l'organisation renonceraient-ils à produire au maximum de leurs capacités actuelles, plutôt que de laisser leurs réserves devenir des actifs dépréciés ? La cohésion de l'OPEP, déjà éprouvée par les écarts répétés de certains, sort incontestablement affaiblie de cette séquence. Le départ des Émirats n'est peut-être pas la fin de l'OPEP, mais il en marque indéniablement le déclin. ■

LA GUERRE RÉVÉLATRICE D'UN EFFRÈTEMENT DÉMOCRATIQUE AUX ÉTATS-UNIS

ÉDITORIAL

La guerre agit toujours comme un révélateur. Dans le cas de l'attaque contre l'Iran, déclenchée le 28 février par le président des États-Unis conjointement avec le premier ministre israélien, la brutalisation des institutions américaines est mise, une fois de plus, en évidence. La volonté de Donald Trump de ne rendre des comptes à personne explique sa décision de déclarer soudainement cette guerre terminée, vendredi 1^{er} mai, alors que sa communication incessante et brouillonne oscille entre la quête d'une solution diplomatique selon ses termes et les menaces de reprise des hostilités interrompues par un cessez-le-feu.

Par cette déclaration, le locataire de la Maison Blanche entendait s'extraire des

contraintes de la loi. Elle dispose qu'un président n'ayant pas cherché l'aval initial du Congrès, seul habilité à déclarer la guerre, avant de déclencher des hostilités doit en revanche se tourner vers lui au terme d'une période de soixante jours. Cette attitude confine sa stratégie de neutraliser au bénéfice de l'exécutif le pouvoir législatif, qui a aussi la responsabilité de contrôler les actions du premier.

On ne peut que déplorer que cet affaiblissement s'opère avec le consentement du Parti républicain, majoritaire dans les deux chambres. Dominée par des juges conservateurs, la Cour suprême, plus haute instance du troisième pouvoir que comptent les institutions américaines, le judiciaire, n'est pas étrangère à cette situation. Elle a en effet donné invariablement son blase-seing aux velléités de Donald Trump d'accroître les contours de l'exécutif.

À l'épreuve de la guerre, les dysfonctionnements du Pentagone, dirigé par un affilié de Donald Trump, l'ancien animateur de la chaîne Fox News Pete Hegseth, sont une autre manifestation d'un pouvoir sans garde-fou. Le secrétaire à la guerre, le titre choisi par cette administration, ne cesse d'y conduire des purges parmi les plus hauts responsables civils et militaires.

Cette hypertrophie du pouvoir exécutif est inquiétante pour les États-Unis et ne sert pas leurs intérêts. La désinvolture du prési-

dent américain dans cette guerre – dont il n'a jamais jugé utile d'expliquer les enjeux ni de convaincre l'opinion d'une quelconque nécessité – explique en bonne partie la dégradation spectaculaire de son image dans l'opinion publique américaine.

Cet affaiblissement intervient alors que se profilent des élections de mi-mandat, en novembre, qui sont ordinairement l'occasion de redonner la parole aux électeurs. Pour préparer ce rendez-vous souvent délicat pour le parti au pouvoir à la Maison Blanche, Donald Trump a poussé les républicains, dans les États où ils sont majoritaires, à se livrer à des charcutages électoraux inédits par leur ampleur, afin de tenter de limiter autant que faire se peut le rejet dont sa politique fait l'objet. Le Parti démocrate y a répondu par des redécoupages également outranciers.

La démocratie et la légitimité d'une Chambre des représentants corsetée et verrouillée par ce factionnalisme exacerbé seront les victimes collatérales de cette dérive. En décidant de revenir le 20 avril sur une loi héritée du mouvement pour les droits civiques garantissant une meilleure représentation de minorités, la Cour suprême, dans une décision qui devrait bénéficier électoralement au Parti républicain, a pris le risque d'apparaître comme partie prenante de cette foire d'empoigne. Au prix de son image, déjà passablement dégradée. ■

Le Monde

×
brigitte
tanaka.



présentent

Le sac organza

Brigitte Tanaka est un duo franco-japonais de jeunes designers composé de Brigitte Giraudi et Chieko Tanaka.

Leur travail de création est centré sur le détournement d'objets quotidiens transposés en accessoires de mode.

Sacs brodés - 100% organza

Disponible en deux coloris

Format 38x28 cm

38 €



CHAQUE ÉTAT REVENDIQUE DÉSORMAIS LE DROIT DE GÉRER SES RESSOURCES SELON SES PROPRES INTÉRÊTS

C'EST UNE HONTE

DE DEVOIR FERMER NOS ÉCOLES À CAUSE DE LA CHALEUR!

[Un monde sans ACTEE, c'est un monde
qui prive nos communes d'un accompagnement
et d'un budget nécessaire pour assurer
la rénovation énergétique des bâtiments publics.]

Programme
financé
par



ACT'EE | **FNCCR**

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique